



# Agri' repères

Edition novembre 2017



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Agri'repères

Edition 2017

© AGRESTE 2017

[www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

### En 2016, toutes les productions sont sévèrement affectées par la météo catastrophique

En 2016, aucune production végétale n'a été épargnée par les excès de la météo. Le gel de vignes, puis les pluies intenses de fin mai-début juin, le manque prolongé de luminosité et pour finir, une longue période de sécheresse estivale, ont gravement endommagé les cultures. Les rendements sont en chute libre, notamment ceux des céréales. Les marchés mondiaux sont restés indifférents à la très sévère chute de la production hexagonale. Les cours sont lestés par l'abondance de l'offre mondiale.

Les productions légumière et fruitière ont été retardées et la consommation a ralenti. Cependant, l'ensemble de l'année a été plutôt correct, avec des prix souvent plus élevés que la moyenne.

La vigne a été attaquée sur tous les fronts. Plusieurs jours de gel en avril ont causé des dégâts et pour suivre, le vignoble s'est trouvé en situation de stress hydrique. Le millésime 2016 s'annonce pour autant de bonne qualité et les cours continuent de grimper.

Pour le secteur végétal, les pertes sont considérables, équivalentes, voire pires, à celles de 1976, année de la sécheresse. Les conséquences financières qui en découlent vont retentir plusieurs années durant sur les revenus des exploitants agricoles.

Les secteurs de l'élevage suivent des trajectoires divergentes. La fin des quotas laitiers a entraîné une surproduction européenne, faisant chuter les prix. Les éleveurs ont massivement vendu leurs vaches, engorgeant le marché. Les cours de la viande bovine se sont effondrés. A cela s'ajoute un déficit de fourrages, les prairies ayant été malmenées par la météo. Le commerce des brouillards a repris des couleurs, malgré les contraintes liées à la fièvre catarrhale ovine (FCO). Le marché du porc s'est assaini dans toute l'Europe. Avec une demande exponentielle des pays asiatiques, les cours sont repartis à la hausse. Le lait de chèvre, épargné par les crises, renchérit et la production augmente.

Dans ce contexte économiquement difficile, la bonne nouvelle vient des charges afférentes à la production. Celles-ci s'allègent encore sous l'effet du recul particulièrement marqué du prix de l'énergie et des engrais et de la baisse du prix de l'alimentation animale. Mais c'est insuffisant pour compenser des résultats désastreux, et la valeur de la production agricole totale accuse une très forte baisse.

Le directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt,  
Jean-Roch GAILLET



# Sommaire

Région Centre-Val de Loire	6-11
Cher	12
Eure-et-Loir	13
Indre	14
Indre-et-Loire	15
Loir-et-Cher	16
Loiret	17
Population	18-19
Utilisation du territoire	20-21
Climatologie	22-23
Enseignement agricole	24-27
Régions agricoles	28-33
Exploitations agricoles	34-39
Agriculture biologique	40-41
Utilisation du sol	42-43
Céréales et oléoprotéagineux	44-47
Cours des grandes cultures	48-49
Cultures industrielles	50-51
Cultures fourragères	52-53
Vergers	54-55
Cours des légumes	56
Cours des fruits	57

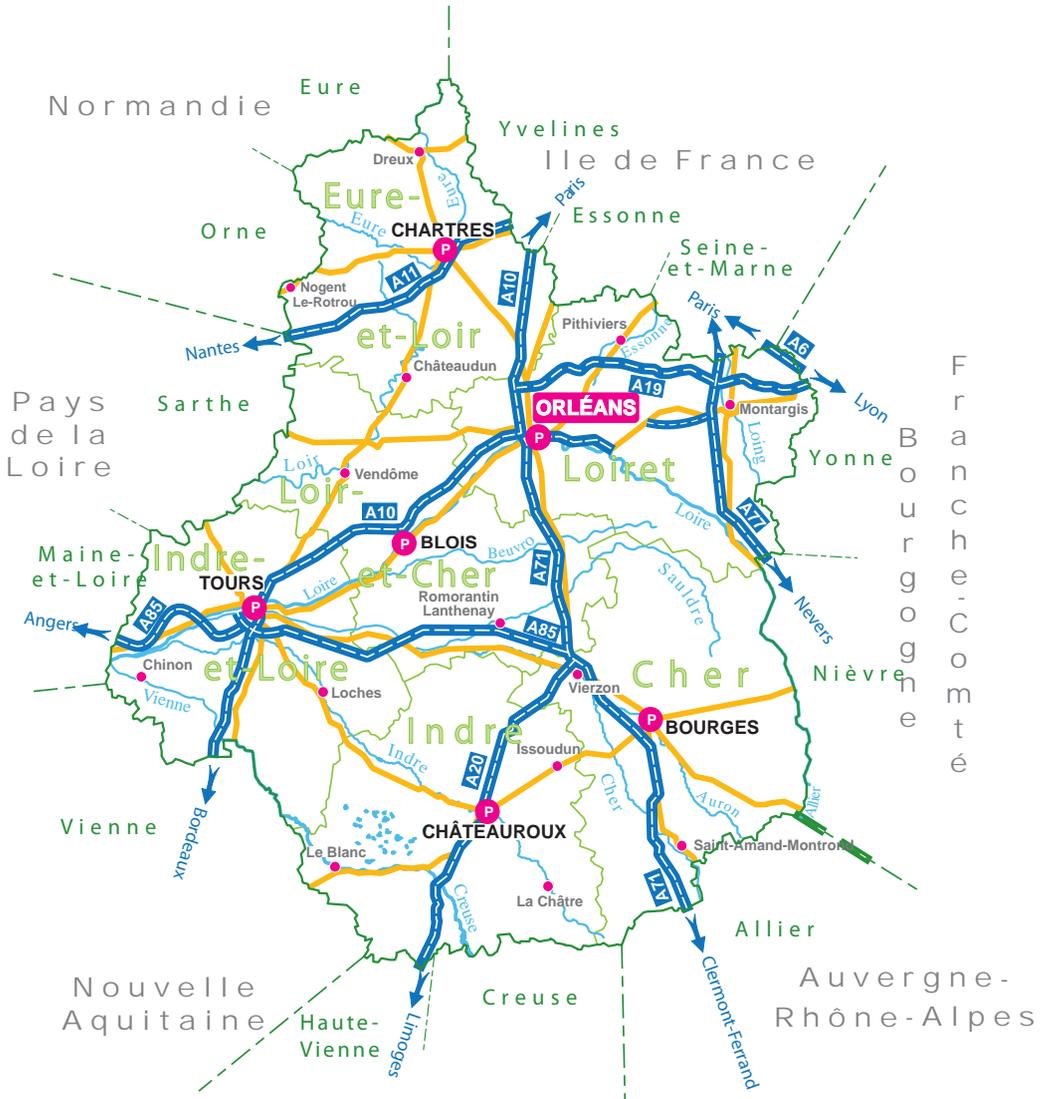
# Sommaire

Vigne	58-59
Forêt	60-61
Bois et sciages	62-63
Bovins	64-66
Lait de vache	67-69
Porcins	70-71
Ovins	72-73
Caprins	74-75
Lait de chèvre	76-77
Volailles	78-79
Cours des animaux	80-81
Équidés	82
Aliments pour animaux	83
Emploi	84-85
Entreprises IAA	86-87
Valeur vénale des terres	88-89
Petites régions agricoles	90-91
Comptes de l'agriculture	92-95
Réseau d'information comptable agricole	96-97
Aides à l'agriculture	98-99
Zones aidées	100-103
Infos générales	104-107

# Les petites régions agricoles



# Région Centre-Val de Loire



## Une région de grandes cultures, mais aussi de la vigne, des légumes et du fromage de chèvre

En 2016, l'agriculture valorise 60 % du territoire régional avec 2,4 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU).

En 2010, on compte 25 080 exploitations agricoles, soit une baisse de 24 % par rapport à 2000. Le nombre de grandes exploitations est stable. Par contre, celui des petites et des moyennes structures a baissé d'un tiers.

La région Centre-Val de Loire se classe au 3<sup>e</sup> rang des régions pour la SAU moyenne par exploitation avec 94 hectares quand la moyenne nationale est de 55 hectares, sans aucun doute, en raison de la prédominance des grandes cultures. En ne considérant que les moyennes et grandes exploitations, le classement est similaire, leur taille moyenne atteint 121 hectares. Ces exploitations représentent les trois quarts des exploitations et concentrent 97 % de la SAU régionale.

Le Centre-Val de Loire est avant tout une région productrice de céréales, celles-ci occupent une bonne moitié de la SAU.

Le blé tendre en constitue le fer de lance avec 683 000 hectares en 2016, soit 55 % de la sole céréalière régionale. Mais présenter l'agriculture régionale sous le seul aspect des grandes cultures serait réducteur. Elle offre un large éventail de cultures spécialisées, datant d'une longue tradition. De la Touraine au Sancerrois, des

vignobles de renom jalonnent coteaux et vallées. Les vergers, localisés dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret, proposent une large gamme de pommes et de poires. Producteur d'une vaste palette de légumes, le Centre-Val de Loire pratique aussi bien le plein champ que le maraîchage ou la culture sous serres. La production horticole, localisée surtout dans le Loiret, et les pépinières sont également présentes.

Les productions animales, bien qu'avec un poids plus faible que les productions végétales, n'en sont pas moins diversifiées : élevage (bovin, ovin, porcin), lait de vache, produits avicoles, sans oublier le troupeau de chèvres dont le lait permet la fabrication de fromages réputés dont cinq bénéficient de l'appellation d'origine contrôlée.

En 2014, le Centre-Val de Loire compte 652 établissements agroalimentaires qui emploient 13 000 salariés. La région pèse cependant peu au plan national, et n'occupe que l'avant dernière place des treize nouvelles régions en termes d'emplois. Tous les secteurs d'activité sont représentés, avec plus ou moins d'importance. L'industrie du sucre, produits sucrés et plats préparés est le principal employeur.

En 2015, le revenu agricole par actif non salarié a augmenté de 25 % par rapport à 2014, passant de 20 700 € à 26 000 €.

### Pour en savoir plus :

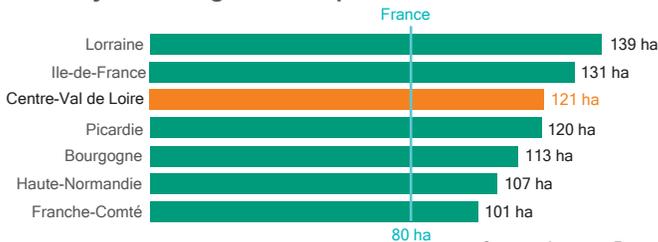
- > Bilan annuel 2016 - Agreste Centre-Val de Loire Conjoncture
- > Revenus agricoles 2015
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr) / Données

## Principales caractéristiques de la région Centre-Val de Loire par arrondissement

	Superficie	Nombre de communes au 01/01/2017	Population municipale au 01/01/2014
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>3 915 094</b>	<b>1 783</b>	<b>2 577 435</b>
<b>Cher</b>	<b>723 499</b>	<b>290</b>	<b>310 270</b>
Bourges	279 783	131	173 889
St Amand-Montrond	266 977	116	65 145
Vierzon	176 739	43	71 236
<b>Eure-et-Loir</b>	<b>587 995</b>	<b>375</b>	<b>433 762</b>
Chartres	211 382	151	207 869
Châteaudun	143 884	64	59 794
Dreux	150 054	108	129 431
Nogent le Rotrou	82 675	52	36 668
<b>Indre</b>	<b>679 063</b>	<b>243</b>	<b>226 175</b>
Le Blanc	176 075	57	31 821
Châteauroux	252 434	86	126 428
La Châtre	132 323	51	32 962
Issoudun	118 231	49	34 964
<b>Indre-et-Loire</b>	<b>612 670</b>	<b>273</b>	<b>603 924</b>
Chinon	169 415	106	86 952
Loches	180 339	54	50 740
Tours	262 916	113	466 232
<b>Loir-et-Cher</b>	<b>634 344</b>	<b>276</b>	<b>333 567</b>
Blois	256 493	94	173 125
Romorantin-Lanthenay	171 938	105	90 237
Vendôme	205 913	77	70 205
<b>Loiret</b>	<b>677 523</b>	<b>326</b>	<b>669 737</b>
Montargis	263 133	126	170 781
Orléans	294 584	121	435 676
Pithiviers	119 806	79	63 280

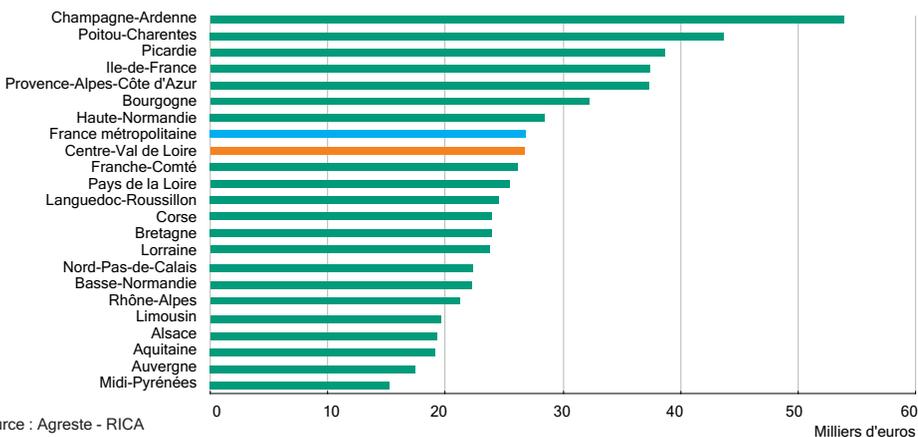
Sources : Agreste - INSEE

## SAU moyenne des moyennes et grandes exploitations en 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Un RCAI par UTANS régional sous la moyenne française en 2015



Source : Agreste - RICA

## Surface des principales cultures en 2016

Hectare	
Céréales	1 252 861
dont blé tendre	682 965
orge et escourgeon	302 485
maïs grain	101 675
Oléagineux	367 861
Protéagineux	36 975
Betteraves industrielles	31 000
Cultures fruitières	3 277
Vigne	21 284
Surfaces toujours en herbe (y. c. hors exploitations)	323 200

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

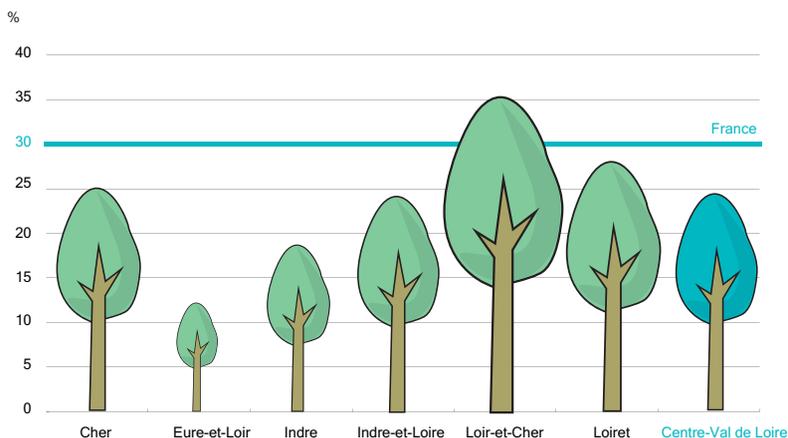
## Répartition des forêts de production selon l'essence dominante

Millier d'hectares	Centre-Val de Loire	France
Feuillus	772	10 456
dont chêne	555	5 545
Conifères	137	4 063
dont pin maritime	31	841
dont pin sylvestre	59	861
Non recensable	47	1 209
<b>Total</b>	<b>956</b>	<b>15 728</b>

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Source : Institut national de l'information géographique et forestière

## Taux de boisement du Centre-Val de Loire



Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

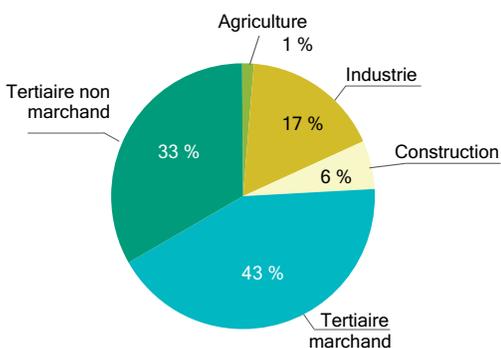
Source : Institut national de l'information géographique et forestière

### Effectifs d'animaux en 2016

Tête	
Total bovins	618 307
dont vaches laitières	60 409
vaches nourrices	198 711
Ovins	163 200
Caprins	125 710
Porcins	329 770
Poulets de chair	5 270 000
Dindes et dindons	520 000

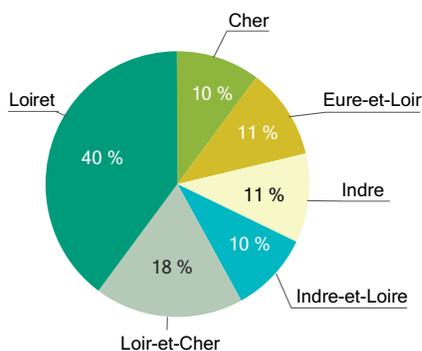
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Répartition de l'emploi salarié par secteur en 2015



Source : Insee, estimations localisées d'emploi provisoires

### Emploi salarié dans les IAA par département en 2014



Champ : IAA hors artisan commercial (charcuterie, boulangerie et pâtisserie), hors tabac et commerce de gros  
Source : Insee, Clap 2014

### Comptes provisoires 2016 de la branche agriculture

Million d'euros	Centre-Val de Loire	France
Production totale hors subventions	3 698	68 072
dont productions végétales	2 634	39 379
productions animales	883	24 612
Total subventions sur produits	43	946
Production totale au prix de base	3 741	69 018

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires 2016

## Grandes cultures, élevage allaitant et viticulture en position dominante

La culture des céréales domine l'agriculture du Cher. La Champagne berrichonne est le 2<sup>e</sup> bassin céréalier de la région, avec des exploitations de grande taille.

L'arboriculture et la viticulture sont également présentes avec des appellations renommées comme le Sancerre. Les bocages herbagers du sud du département abritent des élevages principalement orientés vers la production de bovins allaitants.

En 2010, le Cher compte 3 806 exploitations agricoles, soit un quart de moins qu'en 2000. Presque la moitié des petites structures a disparu en 10 ans. Cette baisse tendancielle est aussi observée pour les exploitations moyennes et grandes, cependant en moindre mesure pour ces dernières (- 2 %). Leur SAU moyenne atteint 147 ha, soit 26 ha de plus que la moyenne régionale. Les moyennes et grandes exploitations représentent les trois-quarts des exploitations et concentrent 97 % de la SAU départementale, proportion identique au niveau régional.

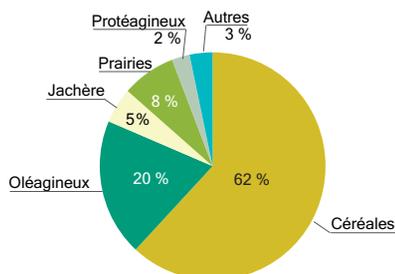
En 2016, les oléagineux, surtout le colza, occupent

une place importante (15 % de la SAU). Mais la céréaliculture reste dominante en couvrant 46 % du territoire agricole, le blé tendre occupe un hectare sur quatre. La Champagne berrichonne est, avec la Beauce, l'un des deux bassins céréaliers régionaux.

Les vergers, composés essentiellement de pommiers, ne cessent de se réduire, ils n'occupent plus que 640 hectares. Les vignobles du Cher s'étendent sur 4 300 hectares dont la quasi totalité en AOP. Ils portent des noms bien connus : Sancerre, Menetou-Salon, Reuilly ou Quincy.

Le Cher abrite les deux marchés aux bestiaux du Centre-Val de Loire, Sancoins et Châteaumeillant. Dans le sud du département, l'élevage bovin, grâce à d'importantes surfaces fourragères, constitue l'essentiel de l'activité : le Cher détient le tiers de l'effectif régional de vaches allaitantes. Le nord du département est marqué par l'élevage caprin dont le lait sert à la production de Chavignol, l'un des cinq fromages de chèvre d'appellation d'origine protégée du Centre-Val de Loire.

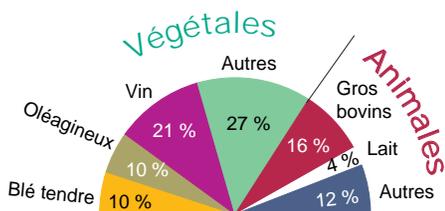
### Céréales et oléagineux occupent 82 % des terres arables en 2016



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016



### Productions agricoles en 2016 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	731 023
Surfaces boisées en 2016 (ha)	190 503
Surface agricole utilisée en 2016 (ha)	454 612
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	115
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	147
Population totale au 01/01/2016	308 891
Population agricole familiale active en 2010	5 982
Nombre d'exploitations en 2010	3 806
dont moyennes et grandes	2 855

Sources : Agreste et Insee

### Pour en savoir plus :

- > Les principaux chiffres de l'agriculture du Cher - Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

## Le blé tendre est omniprésent

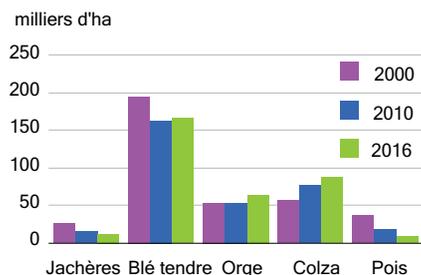
Le contraste est frappant entre les vastes étendues sèches et découvertes livrées à la culture de Beauce et les vallons boisés parcourus de rivières du Perche. La qualité des sols de la Beauce en fait une des régions agricoles les plus riches. Le département abrite dans sa partie nord-ouest quelques grands massifs forestiers. Indéniablement, l'agriculture marque fortement son empreinte : elle utilise plus des trois quarts de la surface du département, dépassant en cela largement la moyenne régionale (60 %). En 2010, quatre exploitations sur cinq sont qualifiées de moyennes ou grandes. Elles concentrent 98 % de la surface agricole départementale. Leur surface agricole utilisée moyenne (SAU) est de 129 hectares, huit de plus que la moyenne régionale. Entre 2000 et 2010, le nombre des grandes exploitations a augmenté de près de 10 %. Mais le nombre total d'exploitations a

diminué de 17 %, passant de 5 200 à 4 318.

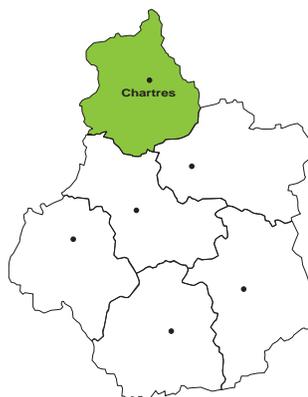
L'Eure-et-Loir offre au blé tendre une place de choix puisqu'il occupe 36 % de la SAU en 2016. D'autres grandes cultures sont également très présentes : le colza s'étend sur 87 000 hectares. Les surfaces cultivées en pommes de terre se sont développées ces dernières années et atteignent 7 400 hectares en 2016. Elles sont devancées par la betterave industrielle avec 10 200 hectares, soit un tiers de la surface régionale de betterave. Cette proportion est identique pour les légumes frais.

L'élevage se localise pour l'essentiel dans le Perche. Le hors sol, tant en porcs qu'en poulets de chair, est bien présent. L'Eure-et-Loir a des atouts : les céréales sont produites sur place et le plus grand bassin de consommation est à moins de 100 kilomètres.

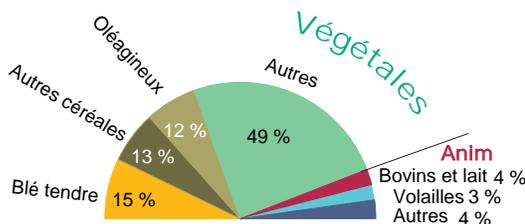
### Le blé tendre, roi des champs



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 et statistique agricole annuelle semi-définitive 2016



### Productions agricoles en 2016 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	593 179
Surfaces boisées en 2016 (ha)	82 540
Surface agricole utilisée en 2016 (ha)	454 556
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	105
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	129
Population totale au 01/01/2016	435 457
Population agricole familiale active en 2010	6 539
Nombre d'exploitations en 2010	4 318
dont moyennes et grandes	3 420

Sources : Agreste et Insee

### Pour en savoir plus :

- > Les principaux chiffres de l'agriculture d'Eure-et-Loir - Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

## Des grandes cultures au nord et des prairies au sud

Le sud du département, pays bocager, vit presque exclusivement de l'élevage bovin destiné à la viande. Par contre, le nord se consacre aux grandes cultures. L'Indre abrite le parc naturel de la Brenne, une des zones humides les plus étendues de France métropolitaine.

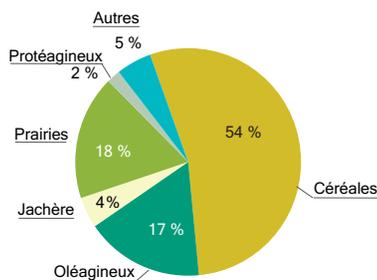
En 2016, l'agriculture monopolise 67 % du territoire départemental, soit 462 600 hectares ; c'est un des plus forts taux de la région. Depuis 2000, la surface agricole utilisée (SAU) a peu évolué, les terres des petites unités disparues ont été reprises par les plus grandes. En 2010, deux exploitations sur trois sont qualifiées de moyennes ou grandes, elles concentrent 95 % de la SAU départementale. Leur taille moyenne est de 133 hectares, douze de plus que la moyenne régionale.

Céréales et grandes cultures s'étendent sur une bonne moitié des surfaces utilisées (56 %). Le blé tendre domine, mais les oléagineux sont très

présents et placent l'Indre au 3<sup>e</sup> rang dans la région.

Les terres nourricières pour l'élevage occupent un bon tiers de la SAU, ce qui fait de l'Indre un département de zone intermédiaire. Le cheptel laitier subit une lente érosion, mais parallèlement les troupeaux se concentrent. La moitié sud du département vit presque exclusivement de l'élevage. L'Indre détient 46 % de l'effectif régional de vaches allaitantes. Son troupeau est essentiellement constitué des races charolaise et limousine. Le troupeau de chèvres, avec près de 29 000 têtes est devenu le plus important de la région. Leur lait permet de fabriquer quatre fromages de chèvre réputés en appellation d'origine protégée, le Pouligny-Saint-Pierre et le Valençay mais également le Sainte-Maure-de-Touraine et le Selles-sur-Cher.

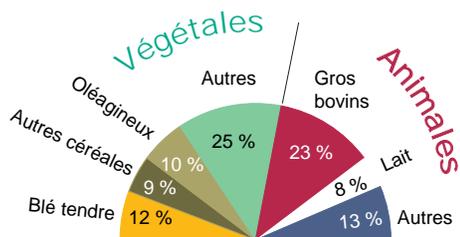
### Les céréales couvrent la moitié des terres arables



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016



### Productions agricoles en 2016 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	690 298
Surfaces boisées en 2016 (ha)	150 988
Surface agricole utilisée en 2016 (ha)	462 590
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	94
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	133
Population totale au 01/01/2016	223 010
Population agricole familiale active en 2010	7 580
Nombre d'exploitations en 2010	4 881
dont moyennes et grandes	3 241

Sources : Agreste et Insee

### Pour en savoir plus :

- > Les principaux chiffres de l'agriculture de l'Indre - Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

## Une agriculture très diversifiée

L'Indre-et-Loire, le plus occidental des départements de la région, consacre seulement 57 % de son territoire à l'agriculture en 2016. Il se caractérise par la présence forte de cultures spécialisées (vigne, cultures fruitières,...).

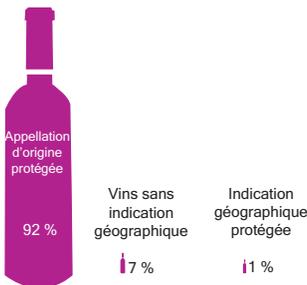
En 2010, le département compte 4 841 exploitations, dont sept sur dix sont qualifiées de moyennes ou grandes. Ces dernières concentrent 96 % de la surface agricole utilisée (SAU) départementale. En moyenne, leur SAU est de 96 hectares, 25 de moins que la moyenne régionale. Un quart des petites exploitations agricoles de la région sont dans ce département. Ainsi, la SAU moyenne de l'ensemble des exploitations atteint 70 hectares.

Les céréales et oléoprotéagineux occupent plus des deux tiers de la superficie agricole. Avec 17 000 hectares, l'Indre-et-Loire consacre au tournesol la plus importante surface de la région. Les cultures spécialisées, vignes, vergers et légumes, tiennent une place conséquente dans l'agriculture départementale. Les vergers, composés principalement de pommiers, s'étendent sur

1 200 hectares, mais cèdent du terrain. Bourgueil, Vouvray et autres vignobles d'appellation d'origine protégée renommés jalonnent le Val de Loire. S'étendant sur 9 700 hectares et premier espace viticole de la région, le vignoble s'est restructuré au bénéfice des surfaces en AOP et a permis ainsi le développement d'une production de qualité. En 2016, l'activité viticole, à forte valorisation, a représenté 21 % de la valeur des productions agricoles du département.

Avec 19 000 têtes, l'Indre-et-Loire détient le plus important troupeau de vaches laitières du Centre-Val de Loire. Le troupeau de chèvres constitué de 28 000 têtes représente 30 % de l'effectif régional. Il s'est étoffé durant la dernière décennie et constitue le 2<sup>e</sup> troupeau régional, après celui de l'Indre. Le département produit principalement l'un des cinq fromages de chèvre régionaux d'appellation d'origine protégée, le Sainte-Maure-de-Touraine mais également du Valencay. D'autre part, l'agroalimentaire marque sa présence dans le secteur de la champagnisation et des salaisons.

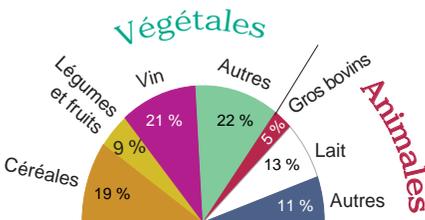
### Plus de 90 % de la récolte de vin en AOP



Source : Direction régionale des Douanes du Centre-Val de Loire



### Productions agricoles en 2016 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	615 403
Surfaces boisées en 2016 (ha)	176 353
Surface agricole utilisée en 2016 (ha)	349 795
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	70
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	96
Population totale au 01/01/2016	610 247
Population agricole familiale active en 2010	7 258
Nombre d'exploitations en 2010	4 841
dont moyennes et grandes	3 329

Sources : Agreste et Insee

### Pour en savoir plus :

- > Les principaux chiffres de l'agriculture de l'Indre-et-Loire- Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

## Un département aux multiples agricultures

Comme tous les départements ligériens, l'agriculture de Loir-et-Cher se caractérise par une très grande diversité de terroirs, qui offrent d'importantes possibilités culturelles, et une moindre présence de l'élevage.

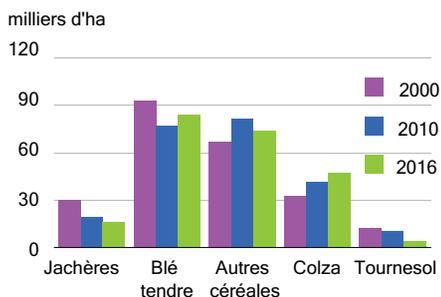
Le Loir-et-Cher n'offre guère de relief avec les vastes plaines céréalières de la Beauce et les étendues humides de la Sologne. L'activité agricole concerne moins de la moitié (48 %) de la surface du département alors que 39 % est dédiée aux peupleraies, bois et forêts parsemés d'étangs, ainsi que des landes propices au gibier.

En 2010, le Loir-et-Cher compte 3 434 exploitations agricoles, soit un quart de moins qu'en 2000. Près de 75 % de ces entités sont des exploitations moyennes et grandes qui utilisent 96 % de la surface agricole utilisée (SAU) départementale. Leur taille moyenne atteint 108 hectares pour 86 ha sur l'ensemble des exploitations petites, moyennes et grandes.

Les céréales couvrent une bonne moitié du territoire agricole avec principalement du blé tendre. A celles-ci s'ajoutent des productions spécialisées multiples et variées. L'originalité du département se résume souvent ainsi : « En Loir-et-Cher, on produit de tout sauf du riz et du houblon », ce que confirme le dernier recensement agricole. Le Loir-et-Cher figure dans le peloton de tête pour les productions d'asperges, de fraises et de poireaux ainsi que pour les petits fruits rouges. La superficie consacrée à la vigne a diminué passant de 8 100 ha en 2000 à 6 500 ha en 2016. La qualité est néanmoins assurée puisque huit hectares sur dix sont en appellation d'origine protégée.

Les cheptels laitier et allaitant décroissent. Mais, le Loir-et-Cher est bien placé dans le secteur de la viande de volailles. Il produit également une quantité non négligeable de conserves fines de légumes.

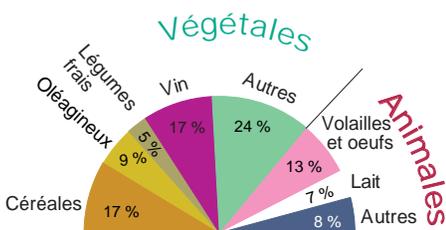
### Le blé tendre devance les autres céréales



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 et statistique agricole annuelle 2016 semi-définitive



### Productions agricoles en 2016 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	642 357
Surfaces boisées en 2016 (ha)	222 537
Surface agricole utilisée en 2016 (ha)	307 212
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	86
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	108
Population totale au 01/01/2016	334 415
Population agricole familiale active en 2010	5 511
Nombre d'exploitations en 2010	3 434
dont moyennes et grandes	2 582

Sources : Agreste et Insee

### Pour en savoir plus :

- > Les principaux chiffres de l'agriculture du Loir-et-Cher - Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

## Prédominance des grandes cultures et des cultures spécialisées

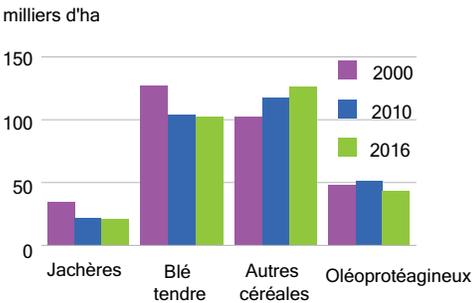
Le Loiret, traversé d'Est en Ouest par la Loire, est par excellence le creuset de toutes les cultures agricoles. La nature et la qualité très variables des sols expliquent pour beaucoup cette diversité. Les surfaces boisées couvrent près d'un tiers du département. Avec la forêt d'Orléans, il abrite le premier massif domanial d'un seul tenant en France. L'agriculture utilise seulement 53 % du territoire départemental, soit une emprise moindre que la moyenne régionale (60 %).

En dix ans, le Loiret a perdu un quart de ses exploitations agricoles. En 2010, il compte ainsi 3 800 exploitations dont 3 011 moyennes ou grandes qui concentrent 97 % de la surface agricole utilisée (SAU). La surface moyenne par exploitation atteint 96 ha en 2010.

En 2016, les céréales, oléagineux, protéagineux et betteraves industrielles couvrent 82 % de la

SAU avec une prédominance du blé tendre. Le Loiret détient la plus importante surface betteravière de la région avec les deux tiers de la surface régionale. En 2016, ces grandes cultures ont assuré 31 % de la valeur de la production agricole du département. Les productions de betteraves potagères, concombres, oignons et radis contribuent fortement à la récolte nationale. L'horticulture ornementale occupe environ 130 ha et les vergers de pommiers, poiriers et cerisiers, 660 ha. L'aviculture est le secteur animal le plus important du Loiret. En 2016, cette production a représenté 55 % de la valeur des productions animales. Le Loiret détient le plus important potentiel agrolimentaire du Centre-Val de Loire. Sont particulièrement bien représentées la fabrication du sucre et l'industrie de la viande.

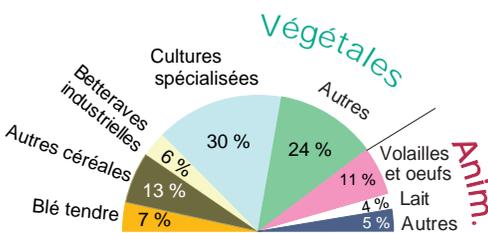
### 228 000 hectares de céréales en 2016



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010 et statistique agricole annuelle semi-définitive 2016



### Productions agricoles en 2016 en valeur



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture provisoires

Superficie totale (ha)	681 326
Surfaces boisées en 2016 (ha)	210 751
Surface agricole utilisée en 2016 (ha)	358 246
SAU moyenne en 2010	
par exploitation (ha)	96
pour moyennes et grandes exploitations (ha)	115
Population totale au 01/01/2016	674 984
Population agricole familiale active en 2010	6 198
Nombre d'exploitations en 2010	3 800
dont moyennes et grandes	3 011

Sources : Agreste et Insee

### Pour en savoir plus :

- > Les principaux chiffres de l'agriculture du Loiret - Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

## La population du Centre-Val de Loire s'étoffe

Selon les dernières estimations établies par l'Insee, le Centre-Val de Loire compte 2,587 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016. La moitié d'entre eux vivent en Indre-et-Loire ou dans le Loiret, de loin les départements de la région les plus peuplés, (respectivement 610 et 675 milliers d'habitants chacun) avec deux métropoles que sont Tours et Orléans. Ils sont chacun deux fois plus peuplés que le Cher et le Loir-et-Cher. L'Indre, le plus faiblement peuplé, l'est trois fois moins que le Loiret.

Entre 2009 et 2016, la population s'inscrit en hausse dans l'ensemble de la région, sauf dans le

Cher et l'Indre. Le Cher perd en moyenne 0,1 % d'habitants par an. Cette perte est imputable en totalité au solde naturel. L'Indre se dépeuple, le recul du nombre d'habitants atteint 0,6 % par an, et la variation du solde naturel y est plus forte : - 0,4 %. Le solde des entrées et sorties est donc également défavorable, et s'établit annuellement à - 0,2 % entre 2009 et 2016.

La moitié de la population régionale réside dans 95 % de ses communes, celles comptant moins de 3 500 habitants. L'autre moitié se concentre dans la centaine de communes les plus importantes de la région.

### Pour en savoir plus :

- > [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur un territoire au cours d'une période donnée. Il peut être positif si le nombre de naissances est supérieur au nombre de décès, et négatif si le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances.

**Le solde apparent des entrées et sorties** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré (ici département ou région) au cours de la période considérée (entre le 01/01/2009 et le 31/12/2016). Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel au cours de cette même période.

**Recensement de la population** : Le dernier recensement exhaustif de la population a été réalisé en 1999. Depuis janvier 2004, une nouvelle méthode a été mise en place. Le recensement de la population résidant en France fait désormais l'objet d'enquêtes annuelles.

**Population municipale** : celle figurant dans le tableau. Utilisée à des fins statistiques, elle est une composante des populations légales de chaque commune établies chaque année. Ces dernières sont publiées dans un décret paraissant au Journal Officiel à la fin du mois de décembre.

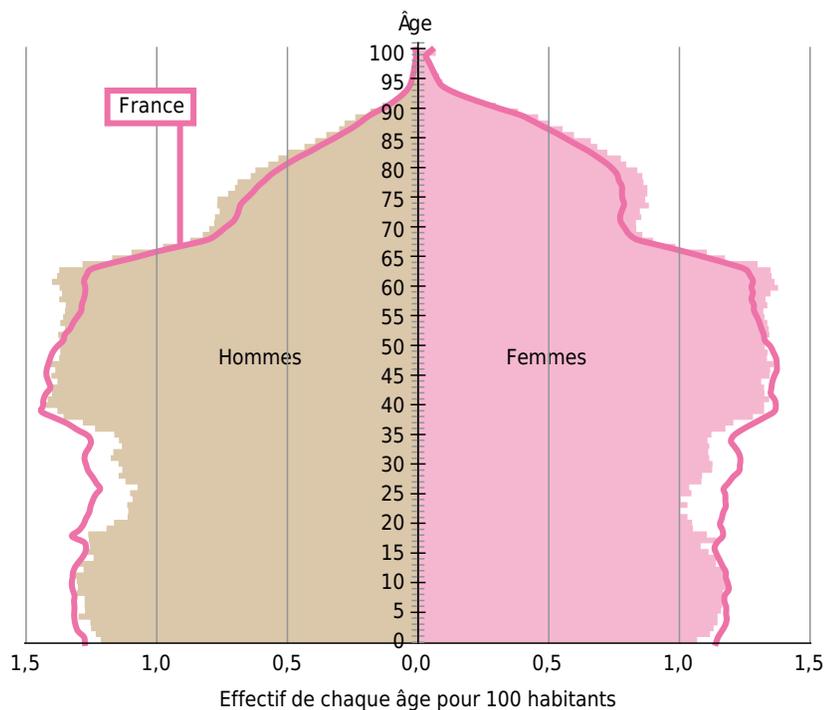
Pour le recensement de 1999, la population utilisée à des fins statistiques était la population sans doubles comptes, la population municipale de l'époque ayant une composition légèrement différente.

## Population de la région Centre-Val de Loire

	Population au 01/01/2016	Variation annuelle moyenne		
		Entre 2009 et 2016 (%)	Due au solde naturel (%)	Due au solde apparent entre entrées et sorties (%)
Cher	308 891	-0,1	-0,1	0,0
Eure-et-Loir	435 457	0,3	0,4	-0,1
Indre	223 010	-0,6	-0,4	-0,2
Indre-et-Loire	610 247	0,5	0,2	0,3
Loir-et-Cher	334 415	0,3	0,0	0,3
Loiret	674 984	0,5	0,4	0,1
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 587 004</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
France métropolitaine	64 604 599	0,5	0,4	0,1

Source : Insee, estimations de population, données provisoires

## Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2012 en Centre-Val de Loire



Source : Insee - recensement de la population

## Une vocation agricole du territoire particulièrement marquée

En 2015, les terres agricoles représentent 60 % de la superficie de la région Centre-Val de Loire, contre seulement 51 % du territoire national. La forte présence des cultures céréalières explique cette différence. Par contre, l'élevage reste plutôt confiné dans les zones bocagères du sud de la région et de la frange nord-ouest (Perche). Les productions hors sol sont peu développées. Avec la constitution des nouvelles régions, le Centre-val de Loire se situe au 6<sup>e</sup> rang en surface agricole et perd ainsi sa première place.

Avec la diversité des paysages de la région, la situation est hétérogène entre les départements de la région.

Avec l'importance de la Beauce, les sols agricoles en Eure-et-Loir représentent 76 % de la superficie départementale. A l'opposé, le Loir-et-Cher consacre la moitié de son territoire aux activités agricoles, les forêts solognotes occupant plus d'un tiers du territoire. Avec le maintien des herbages dans les zones d'élevage du sud de la région, les sols agricoles totalisent respectivement 61 et 67 % des superficies totales dans le Cher et dans l'Indre. En Indre-et-Loire, 57 % de la superficie est destinée à l'agriculture. Ce département associe cultures, viticulture et production caprine. Entre la Beauce et la Sologne, le Loiret consacre 54 % de son territoire aux superficies agricoles.

Deuxième paysage de la région, les surfaces

boisées occupent un peu plus d'un quart de la surface. Ce taux de boisement est inférieur au 31 % de la moyenne nationale. Le Loir-et-Cher et le Loiret sont les départements les plus boisés, principalement grâce à la Sologne et à la forêt d'Orléans, première forêt domaniale de France. La forêt régionale est très majoritairement privée : 87 % des surfaces appartiennent à des propriétaires, 10 % sont domaniales et 3 % sont détenues par les collectivités locales.

La superficie en eau couvre 1,8 % du territoire régional, légèrement supérieure à la moyenne nationale. Avec les étangs de Brenne et de Sologne, le Loir-et-Cher et l'Indre dépassent les 2 % de leur surface en eau.

L'essentiel des terres du Centre-Val de Loire, soit 85 %, se destine à des productions primaires, dont 61 % à des fins agricoles et 24 % à des productions sylvicoles. La part du territoire consacrée à la production secondaire apparaît très faible dans la région.

L'habitat occupe 4,4 % de l'espace régional. La présence de grandes agglomérations, comme Tours ou Orléans, permet d'expliquer un taux d'urbanisation du Loiret et de l'Indre-et-Loire supérieur à la moyenne régionale (respectivement de 6 % et de 5,4 %). Par contre, l'habitat de l'Indre, département plus rural, ne représente que 2,5 % de la surface totale.

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) : dossier sur l'évolution de l'occupation et de l'utilisation des terres dans le Centre-Val de Loire

**Utilisation physique du territoire** : elle décrit la nature du sol (sol agricole, surface boisée, eaux...).

**Surface boisée** : englobe les parcelles dont la couverture boisée est supérieure à 10 % de leur surface ; les arbres épars et bosquets (superficie inférieure à 0,5 ha) sont également comptabilisés.

**Utilisation fonctionnelle du territoire** : elle correspond à la destination économique du sol (production primaire, production secondaire...).

**Production primaire** : comprend les productions agricoles, minières, ligneuses et piscicoles.

**Production secondaire** : concerne les sols utilisés par l'industrie ou pour la production d'énergie.

**Habitat** : comprend les maisons individuelles, immeubles collectifs.

**Enquête Teruti-Lucas** : l'enquête sur l'utilisation du territoire, réalisée chaque année, permet de suivre l'évolution des différentes catégories du sol à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire.

## Utilisation physique du territoire en 2015

Unité : 1 000 ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Sols agricoles	449	451	463	352	312	365	2 391	27 999
Sols boisés	195	85	152	177	227	205	1 040	17 041
Eaux	11	4	16	11	19	12	73	910
Autres surfaces	76	53	60	76	84	100	450	8 969
dont artificialisées	20	17	11	23	26	28	125	1 751
<b>Surface totale</b>	<b>731</b>	<b>593</b>	<b>690</b>	<b>615</b>	<b>642</b>	<b>681</b>	<b>3 954</b>	<b>54 919</b>

Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015

## Utilisation fonctionnelle du territoire en 2015

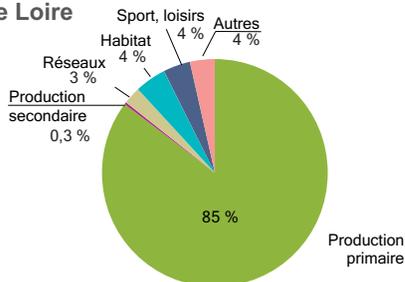
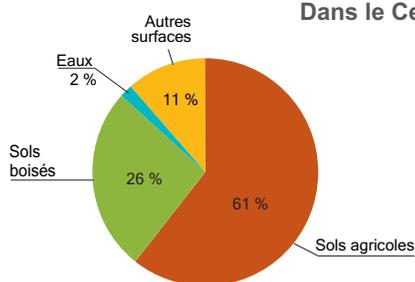
Unité : 1 000 ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Production primaire	641	536	620	519	518	536	3 370	43 170
dont agricole	456	457	470	356	314	364	2 417	29 282
Production secondaire	2	3	1	2	2	3	12	293
Réseaux	14	16	16	15	17	22	100	1 602
dont réseau routier	12	12	14	12	14	18	82	1 265
Habitat	25	22	17	33	35	41	173	2 486
Sport, Loisir	20	6	18	21	45	46	156	780
Autres	29	11	18	25	25	35	143	6 587
<b>Surface totale</b>	<b>731</b>	<b>593</b>	<b>690</b>	<b>615</b>	<b>642</b>	<b>681</b>	<b>3 954</b>	<b>54 919</b>

Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015

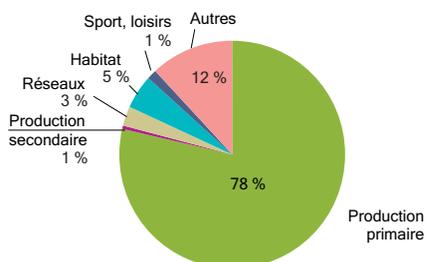
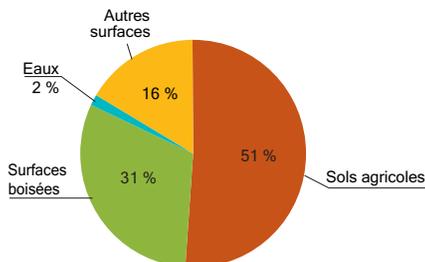
## Utilisation physique du territoire en 2015

## Utilisation fonctionnelle du territoire en 2015

## Dans le Centre-Val de Loire



## En France métropolitaine



Source : Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015

## 2016

**Janvier** : une douceur persistante avec un retour de la pluie, les normales sont dépassées. Pluviométrie de 87,3 mm pour une normale de 56,7 mm, fort excédent à Bourges (+ 76,4 mm). Température moyenne de 5,8°C au lieu de 4,1°C. 8 jours de gel en moyenne. Ensoleillement déficitaire.

**Février** : pluviométrie (76,4 mm) supérieure à la normale (48,6 mm). Excédent davantage marqué dans le sud de la région (Cher et Indre) atteignant presque 50 mm. Mois plus doux (6,1°C) que les normales saisonnières (4,7°C), avec toutefois 9 jours de gel en moyenne. Ensoleillement de nouveau déficitaire.

**Mars** : mois marqué par une pluviométrie (81,2 mm) très supérieure à la normale (49,4 mm), avec un excédent atteignant 44,1 mm à Romorantin. Températures (6,7°C) plus fraîches que les normales saisonnières (7,8°C). 6 jours de gel enregistrés en moyenne. Ensoleillement toujours déficitaire.

**Avril** : mêmes tendances. Précipitations de 62,4 mm, supérieures aux normales (55,8 mm) avec cependant un déficit marqué en Indre-et-Loire (- 22,1 mm). Températures moyennes de 9,4°C approchant les normales saisonnières (10,2°C). 4 jours de gel en moyenne, avec un maximum de 11 jours enregistrés à Romorantin. Ensoleillement toujours déficitaire.

**Mai** : record de pluviométrie sur toute la région avec d'abondantes précipitations entre le 28 et le 31 mai (150 mm), en moyenne 2,2 fois supérieure à la normale (67,6 mm). Maximum régional atteint à Orléans avec 180,8 mm. Températures moyennes proches (14 °C) des normales (13,6 °C). Encore 3 jours de gelée à Romorantin. Ensoleillement toujours déficitaire.

**Juin** : l'excédent pluviométrique se poursuit, avec + 22,8 mm en moyenne par rapport aux normales (51 mm). Excédent maximal de 41,5 mm à Orléans. Températures conformes aux normales saisonnières, avec une moyenne de 17,2 °C. Ensoleillement toujours déficitaire depuis février, avec un cumul mensuel de la durée d'insolation de 131 h pour une moyenne de 219 h.

**Juillet** : après 6 mois d'excédent pluviométrique, la sécheresse s'installe. Déficit record avec des précipitations moyennes de 10,3 mm pour une normale de 58 mm. Températures moyennes (19,9°C) conformes aux normales saisonnières (19,6°C). Après 6 mois également de déficit d'ensoleillement, la durée d'insolation mensuelle cumulée (263 h) dépasse la moyenne (231 h).

**Août** : mois de nouveau très sec avec des précipitations moyennes de 12,6 mm seulement pour une normale de 49,7 mm. Déficit plus accentué dans le sud de la région avec - 49,4 mm à Châteauroux. Températures moyennes (20,6 °C) bien supérieures aux normales saisonnières (19,4 °C), avec + 1,2 °C, et même + 1,7 °C à Tours. Pic de chaleur en fin de mois. Ensoleillement excédentaire.

**Septembre** : la sécheresse perdure. Précipitations moyennes de 33 mm pour une normale de 55,1 mm, soit 22,1 mm en moins. Températures moyennes (18,3 °C) toujours bien supérieures aux normales saisonnières (16,1 °C), avec + 2,2 °C, et même + 2,8 °C à Tours. Pic de chaleur le 13, épisodes pluvieux marqués les 14 et 30 du mois.

**Octobre** : 4<sup>e</sup> mois consécutif de déficit pluviométrique. 40,2 mm font défaut avec des précipitations de 28,7 mm d'eau, pour une normale de 68,9 mm. Mois légèrement plus frais (11,4 °C) que la normale (12,4 °C). Premières gelées, avec 6 jours à Romorantin. Ensoleillement excédentaire.

**Novembre** : retour de la pluie. Précipitations moyennes de 69,6 mm, supérieures à la normale (62,2 mm), sauf pour Tours encore en déficit pluviométrique (- 3,4 mm). Températures moyennes (7,7 °C) légèrement supérieures aux normales saisonnières (7,4 °C). 5 jours de gel en moyenne sur la région.

**Décembre** : mois froid, très sec et bien ensoleillé. Déficit pluviométrique record atteignant 76 % (49,2 mm), avec des précipitations moyennes de 15,4 mm seulement pour une normale de 64,6 mm. Températures moyennes de 3,9°C inférieures aux normales saisonnières (4,6°C), mois de décembre le plus froid depuis 2010. 16 gelées matinales, soit 4 jours de plus que la moyenne mensuelle. La durée d'insolation mensuelle cumulée (98 h) dépasse largement la moyenne (56 h).

**Moyennes** : elles ont été calculées comme étant la moyenne arithmétique simple des valeurs au cours de la période 1981-2010.

**Jour de gel** : au cours de la journée, la température est descendue en dessous de 0°C.

**Normales** : les valeurs dites « normales » pour les différents paramètres (température, précipitations...) sont obtenues en effectuant la moyenne du paramètre sur 30 ans.

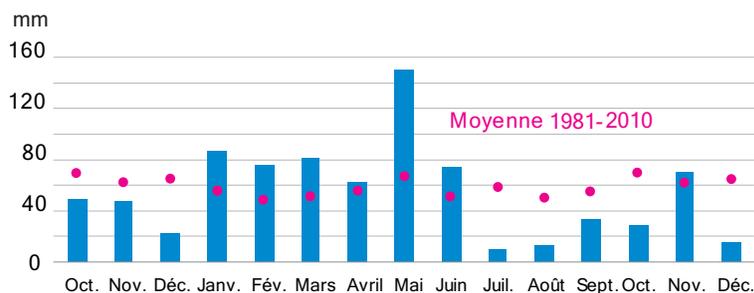
Les excédents ou les déficits sont appréciés par rapport aux valeurs dites normales pour la période considérée (mois, saison, année...). Quantité d'eau : 1 mm par m<sup>2</sup> = 1 litre.

## Températures moyennes en 2016

Unité : °C	Bourges	Chartres	Château-roux	Orléans	Romorantin	Tours	Centre-Val de Loire
Janvier	5,5	5,4	6,1	5,6	5,6	6,3	5,8
Février	6,1	5,7	6,3	5,7	6,2	6,6	6,1
Mars	6,6	6,4	6,7	6,4	6,9	7,3	6,7
Avril	9,6	9,2	9,3	9,2	9,3	9,7	9,4
Mai	13,6	13,5	13,4	13,7	13,5	13,9	13,6
Juin	17,0	16,9	17,0	17,2	17,3	17,7	17,2
Juillet	20,1	19,5	20,1	19,8	19,3	20,3	19,9
Août	20,9	20,4	20,9	20,5	19,8	21,3	20,6
Septembre	18,5	18,2	18,5	18,3	17,3	19,2	18,3
Octobre	11,1	11,0	10,9	10,7	10,3	11,6	10,9
Novembre	7,7	7,4	7,8	7,6	7,5	8,4	7,7
Décembre	3,6	3,8	4,0	3,7	3,6	4,9	3,9

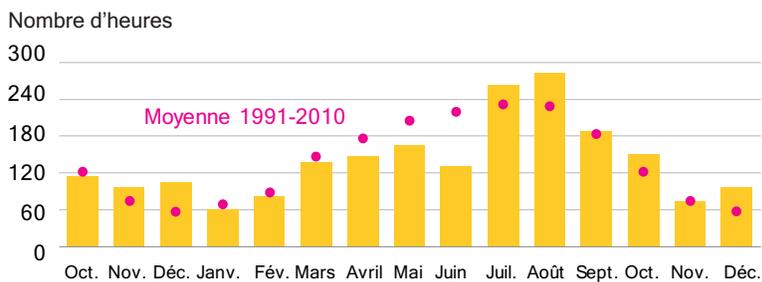
Source : Météo-France

## Hauteur des précipitations en 2015-2016 (moyenne des stations)



Source : Météo-France

## Insolation en 2015-2016 (moyenne des stations)



Source : Météo-France

## Autant d'apprenants en 2016 qu'en 2015 dans l'enseignement agricole

À la rentrée scolaire 2016-2017, les établissements d'enseignement général, technologique et professionnel agricoles de la région Centre-Val de Loire accueillent une population de 9 529 apprenants, composée de 7 985 élèves et étudiants et de 1 544 apprentis.

Par rapport à la rentrée 2015, les effectifs de l'enseignement agricole sont globalement stables (+ 0,5 %). Les effectifs se maintiennent dans les établissements publics (+ 1,7 %). La baisse (-0,7 %) observée au sein des établissements privés est plus marquée dans les établissements privés du rythme approprié que dans les établissements privés du temps plein. Cette tendance est également constatée au niveau national.

Les niveaux de formation suivent des trajectoires diverses : l'érosion du niveau VI (cycle d'orientation collège, dispositif aux métiers par l'alternance) se confirme quand les effectifs dans l'enseignement supérieur (niveau III) et le niveau IV se stabilisent.

Dans l'enseignement professionnel, le nombre d'élèves entrant en 2<sup>nde</sup> professionnelle reste stable. En revanche, les effectifs des élèves scolarisés en Bac Pro augmentent de près de 4 % - conséquence d'un recrutement en 2<sup>nde</sup> Pro en forte progression à la rentrée scolaire 2015.

S'agissant des apprentis, les effectifs de Bac Pro baissent sensiblement. En revanche, le nombre d'apprentis en formation de BTSA augmente fortement (+ 8 %), en lien avec l'élargissement de l'offre de formation de niveau III.

Dans l'enseignement agricole, la répartition des effectifs entre public et privé est essentiellement liée au niveau du cycle d'enseignement. Ainsi, les formations de premier cycle sont surtout assurées par les établissements privés : 84 % des effectifs du niveau VI (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'enseignement agricole) et 59 % des effectifs de niveau V (CAP/CAPa, 2<sup>nde</sup> Pro).

L'enseignement public est en revanche majoritaire pour les formations de cycle secondaire et supérieur : 60 % des effectifs de niveau IV et 82 % des effectifs de niveau III.

5 118 élèves et étudiants suivent une formation professionnelle - CAPa, 2<sup>nde</sup> Pro et Bac Pro, BTSA - et représentent 64 % du volume global des effectifs des élèves et étudiants. La répartition entre secteur professionnel reste stable et évolue peu.

La filière « services aux personnes et en espace rural » représente 27 % des apprenants inscrits dans une formation professionnelle. Les effectifs sont constitués quasiment exclusivement d'élèves, une seule formation étant proposée dans ce domaine en apprentissage. La formation du secteur des « productions agricoles - animales, végétales, horticole et viticole » attire 32 % des effectifs.

Un quart des effectifs sont inscrits dans une formation du secteur de « l'aménagement de l'espace, de la forêt et de la protection de l'environnement ». En apprentissage, ils sont la moitié inscrits dans cette formation.

### Pour en savoir plus :

> Site de l'enseignement agricole - [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

#### Niveaux de formation :

##### Cycle secondaire et supérieur

Niveau III : brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), 1<sup>er</sup> cycle supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE)

Niveau IV : baccalauréat général série S, baccalauréat technologique STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant), baccalauréat professionnel, cycle de détermination lycée (2<sup>nde</sup> générale et technologique), brevet professionnel

##### Premier cycle

Niveau V : certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa), brevet professionnel agricole (BPA), seconde professionnelle (2<sup>nde</sup> Pro).

Niveau VI : cycle d'orientation collège (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement agricole), dispositif d'initiation aux métiers par l'alternance (DIMA)

## Effectifs des scolaires - année 2016-2017 dans le Centre-Val de Loire

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>NIVEAU III</b>							
1 <sup>er</sup> cycle supérieur	0	0	0	0	0	110	110
BTSA	66	54	80	128	152	289	769
<b>NIVEAU IV</b>							
Bac Pro	198	544	215	571	344	446	2 318
Bac S	41	25	37	48	48	60	259
Bac Techno	54	141	103	82	62	160	602
Cycle détermination lycée	63	90	74	100	52	113	492
<b>NIVEAU V</b>							
CAPA	70	146	19	227	130	152	744
Seconde Pro	106	323	105	312	177	228	1 251
CAP	0	36	0	0	0	0	36
<b>NIVEAU VI</b>							
Cycle orientation collège	125	454	89	297	166	273	1 404
<b>Ensemble</b>	<b>723</b>	<b>1 813</b>	<b>722</b>	<b>1 765</b>	<b>1 131</b>	<b>1 831</b>	<b>7 985</b>

Source : DRAAF Centre-Val de Loire

### Stabilité des effectifs scolaires à la rentrée 2016



Source : DRAAF Centre-Val de Loire

### Nombre d'élèves en formation initiale - année 2016-2017 dans le Centre-val de Loire

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Activités hippiques	0	0	88	82	14	0	184
Aménagement espace/ protection environnement	0	68	74	140	132	396	810
Commercialisation	16	52	0	188	131	43	430
Expérimentation animale	0	0	0	0	92	0	92
Formation générale	283	710	303	527	328	716	2 867
Agroéquipements	0	10	0	4	0	116	130
Productions agricoles	188	319	257	352	200	197	1 513
Services	236	538	0	472	190	363	1 799
Transformation/laboratoire	0	116	0	0	44	0	160
<b>Ensemble</b>	<b>723</b>	<b>1 813</b>	<b>722</b>	<b>1 765</b>	<b>1 131</b>	<b>1 831</b>	<b>7 985</b>

Source : DRAAF Centre-Val de Loire

## Seulement un élève sur dix a des parents agriculteurs

La région Centre-Val de Loire compte trente-six établissements d'enseignement agricole dispensant un enseignement général, technologique et professionnel. Sept établissements publics du ministère en charge de l'Agriculture sont répartis sur 12 sites de formation. Les EPLEFPA - établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole - sont structurés en centres constitutifs qui permettent de fédérer en un même lieu tous les publics en formation : élèves, apprentis et adultes autour d'un lycée. Les établissements privés sous contrat sont au nombre de 29 et occupent 31 sites regroupés en trois fédérations.

Dans l'enseignement initial scolaire, plus de la moitié des élèves sont des filles (53 % en 2016). Cette tendance, stable depuis 2007, se confirme cette année encore. L'univers de l'apprentissage est en revanche très masculin. En 2016, les garçons représentent 88 % des apprentis. Les filles sont majoritaires dans la filière « services en espace rural », les garçons dans le secteur « aménagement de l'espace et protection de l'environnement ». Dans l'enseignement général et technologique, la répartition des effectifs d'élèves se répartissent entre 46 % pour les filles et 54 % pour les garçons. Le Loiret, L'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire concentrent 68 % des effectifs d'élèves et étudiants.

En Eure-et-Loir, 86 % des élèves de l'enseigne-

ment agricole fréquentent un établissement privé. La grande majorité des élèves, étudiants et des apprentis (près de 84 %), qui se forment dans le Centre-Val de Loire, sont domiciliés dans la région. Les autres sont principalement originaires d'Ile-de-France, et dans une moindre proportion, des Pays-de-la-Loire et de Normandie.

L'enseignement agricole ne scolarise pas seulement des enfants issus de familles d'agriculteurs. Ils sont même minoritaires ; les parents « exploitants agricoles » ne représente plus que 11 % des effectifs scolarisés. Cette proportion s'érode d'année en année. Les élèves issus de familles d'employés représentent aujourd'hui 26 % des effectifs. Viennent ensuite les enfants d'ouvriers pour près d'un quart. Les enfants d'artisans et commerçants (8 %), de cadres supérieurs (10 %) et de professions intermédiaires (13 %) constituent le dernier tiers des effectifs. Près de 10 % des parents sont sans profession ou retraités.

Les enfants d'agriculteurs se forment plutôt au « cœur du métier » du monde agricole : ils représentent plus de 25 % des effectifs de la filière production agricole et équipements pour l'agriculture. Les enfants issus d'autres catégories socio-professionnelles s'orientent vers des formations en périphérie de l'activité agricole (services, aménagement, commercialisation, activités hippiques).

### Pour en savoir plus :

- > Site de l'enseignement agricole - [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

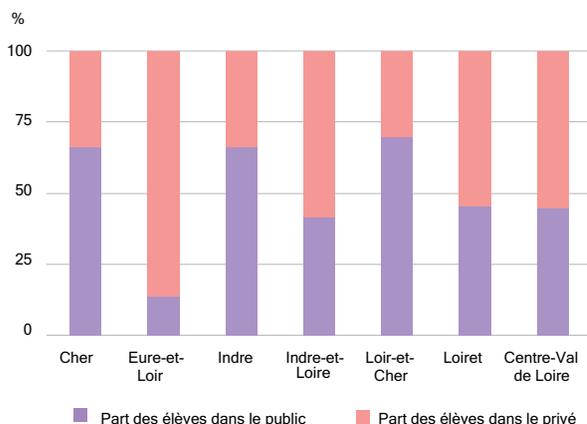
## Les effectifs de l'enseignement agricole dans le Centre-Val de Loire

Elèves	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Effectifs du public	479	246	479	732	793	834	3 563
Effectifs du privé	244	1 567	243	1 033	338	997	4 422
Total 2016-2017	723	1 813	722	1 765	1 131	1 831	7 985
Total 2015-2016	704	1 792	719	1 766	1 143	1 828	7 952
<b>Evolution en %</b>	<b>2,7</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>

Apprentis	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Total 2016-2017	140	137	223	273	250	521	1 544
Total 2015-2016	152	140	208	252	264	515	1 531
<b>Evolution en %</b>	<b>- 7,9</b>	<b>- 2,1</b>	<b>7,2</b>	<b>8,3</b>	<b>- 5,3</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>

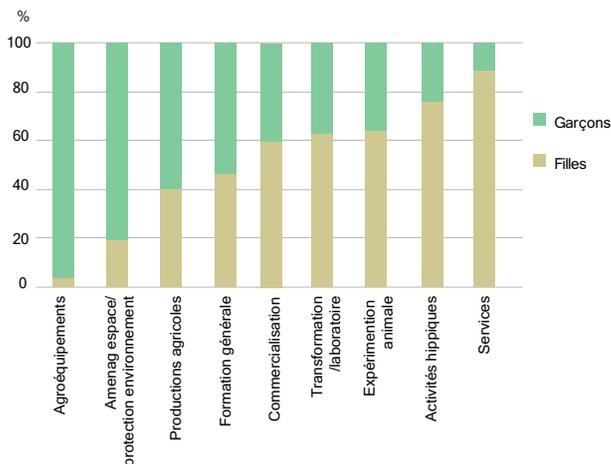
Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil Régional Centre-Val de Loire

## Les effectifs de l'enseignement agricole dans le Centre-Val de Loire



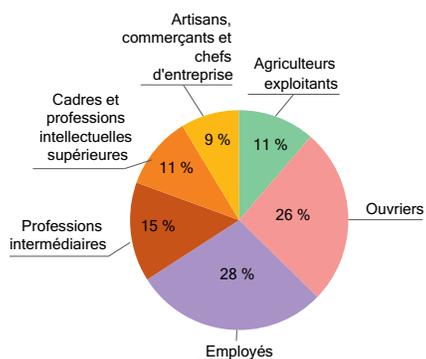
Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil Régional Centre-Val de Loire

## Répartition des élèves par sexe et par secteur professionnel en 2016-2017



Source : DRAAF Centre-Val de Loire

## Catégories socioprofessionnelles des parents\* d'élèves de l'enseignement agricole dans le Centre-Val de Loire en 2016-2017



\* Hors retraités et personnes sans activité professionnelle

Source : DRAAF Centre-Val de Loire

## Le Centre-Val de Loire se caractérise par une grande diversité de terroirs

La région Centre-Val de Loire se compose de 45 petites régions agricoles regroupées en 32 régions agricoles aux potentiels variés. Elles présentent une succession d'openfields, forêts, bocages, coteaux et vals. Cette mosaïque paysagère est en grande partie liée à la diversité géologique du territoire régional : des sols plus riches, bruns et limoneux à fort potentiel, en Beauce, aux plus pauvres, humides et sablonneux, en Sologne et en Brenne.

La Beauce et la Champagne berrichonne, régions à paysage ouvert, avec de grandes exploitations céréalières, ont vu se développer les oléagineux, mais aussi les élevages hors-sol (volailles, porcs). D'anciennes régions traditionnellement vouées à l'élevage se sont largement ouvertes aux céréales : Gâtinais, Gâtine tourangelle, Puisaye, Perche ou Boichaut nord avec des exploitations de taille moyenne.

Le Boichaut sud, la Marche, la vallée de Germigny, le sud de l'Indre et du Cher produisent

l'essentiel de la viande bovine, s'inscrivant dans la continuité du bassin charolais et limousin. Ces régions concentrent aussi l'essentiel de la production ovine régionale. La production de lait de vache concerne plus particulièrement l'est de la région, l'Indre-et-Loire et le Perche, où se côtoient grandes cultures et surfaces fourragères.

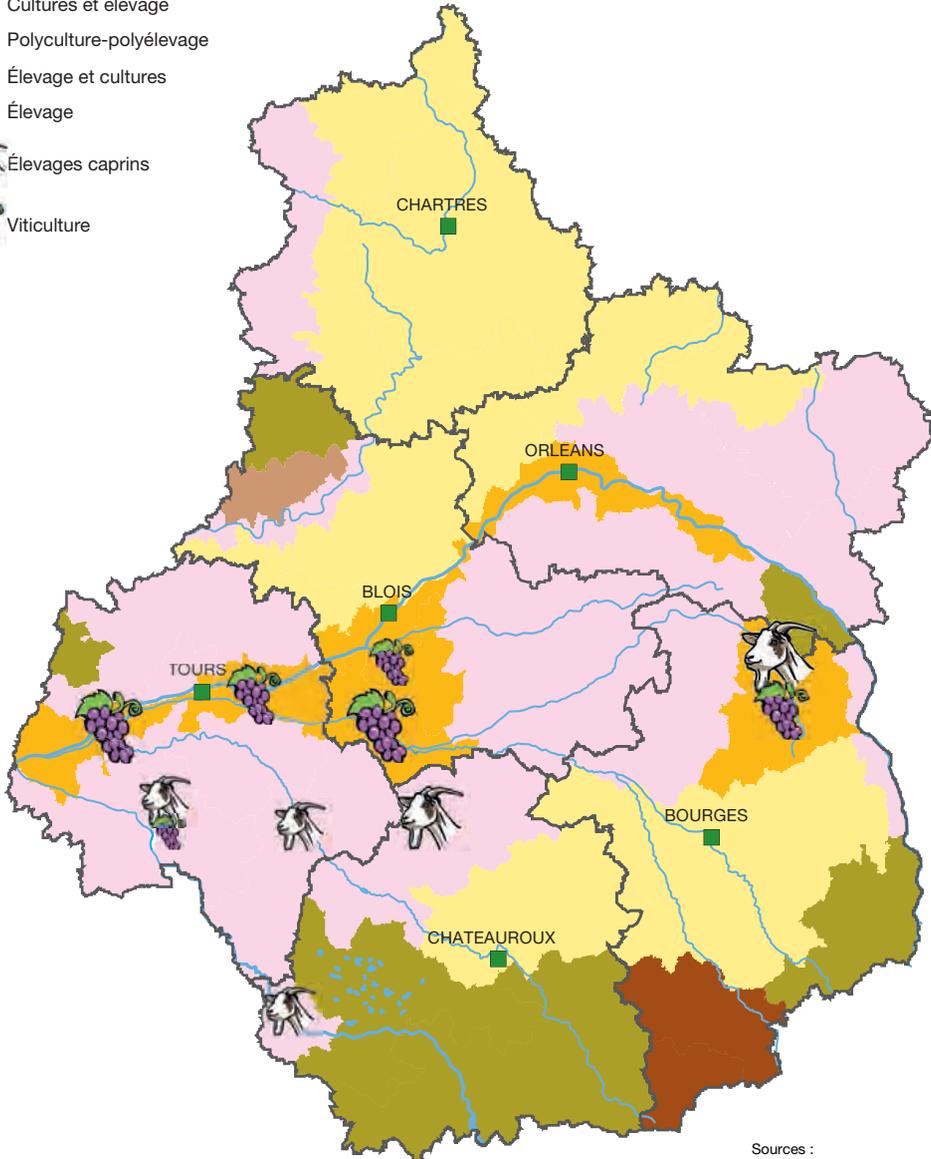
La région perpétue sa vocation de cultures spécialisées dans les vallées et coteaux couverts de vigne en Touraine, le Loiret (vergers) et le Val de Loire. Les terres y sont propices aux légumes cultivés sous serres, au maraîchage intensif, à l'horticulture ornementale, aux vergers (pommes et poires).

Les bois et les landes parsemés d'étangs couvrent la Sologne et la Brenne, régions aux sols humides et peu fertiles, sans vocation agricole affirmée, mais terres de prédilection du gibier.

La Région Agricole (RA) : est définie par un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène. Elle peut être à cheval sur plusieurs départements. La France métropolitaine est découpée en 411 RA.

La Petite Région Agricole (PRA) : est constituée par le croisement du département et de la RA. Il y a 713 PRA en France.

## Les productions agricoles de la région Centre-Val-de-Loire



Sources :  
 ©IGN - BD Carto  
 Agreste - RA 2010  
 DRAAF Centre  
 Décembre 2011  
 Conception DRAAF Centre

## Principales caractéristiques des petites régions agricoles en 2010

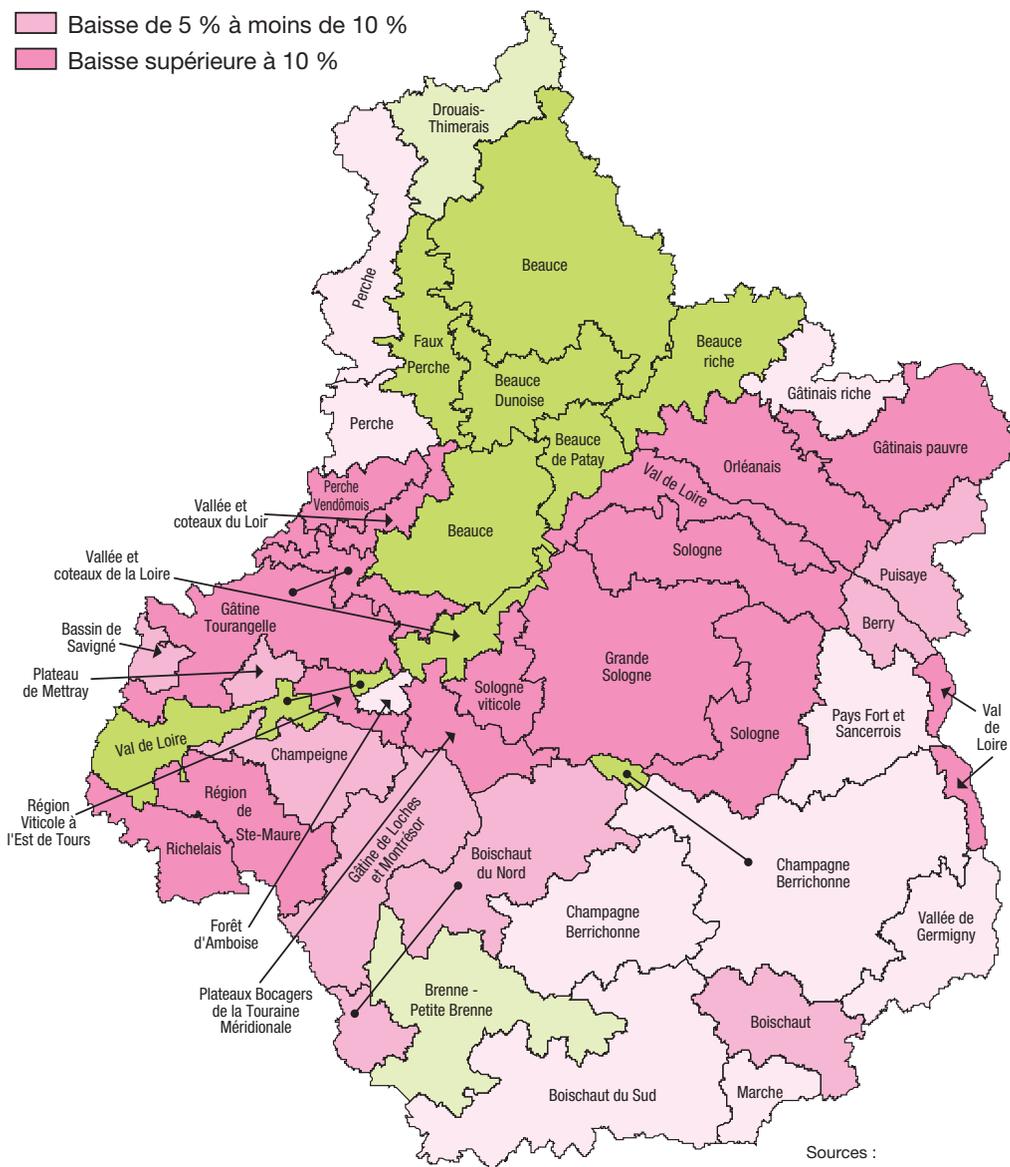
	SAU totale (ha)	Cheptel (nombre d'UGB)	UTA totales	PBS (milliers d'euro)
<b>Cher</b>	<b>432 333</b>	<b>189 187</b>	<b>6 509</b>	<b>468 094</b>
Boischaut	51 875	45 536	674	45 384
Champagne berrichonne	201 109	36 843	2 226	199 355
Marche	25 101	22 283	355	21 826
Pays Fort et Sancerrois	62 779	30 510	2 103	117 423
Sologne	25 260	11 022	346	26 694
Val de Loire	11 554	3 476	183	12 308
Vallée de Germigny	54 655	39 517	622	45 105
<b>Eure-et-Loir</b>	<b>450 551</b>	<b>79 043</b>	<b>5 395</b>	<b>549 430</b>
Beauce	213 563	12 329	2 292	264 033
Beauce dunoise	67 299	4 776	821	92 663
Drouais thimerais	60 596	7 054	722	60 211
Faux Perche	49 140	9 855	653	55 842
Perche	59 953	45 028	907	76 682
<b>Indre</b>	<b>452 691</b>	<b>241 806</b>	<b>5 987</b>	<b>418 418</b>
Boischaut du Nord	117 954	42 928	1 743	128 314
Boischaut du Sud	154 371	139 054	2 223	129 594
Brenne - Petite Brenne	73 739	53 473	968	59 751
Champagne berrichonne	106 627	6 352	1 053	100 758
<b>Indre-et-Loire</b>	<b>332 175</b>	<b>131 444</b>	<b>7 483</b>	<b>566 774</b>
Bassin de Savigné	8 949	5 062	136	8 334
Champeigne	47 156	11 451	756	55 494
Forêt d'Amboise	3 115	1 124	163	9 351
Gâtine de Loches et Montrésor	73 925	37 046	1 003	87 754
Gâtine tourangelle	71 974	32 372	1 236	112 758
Plateau de Mettray	7 848	1 113	163	9 644
Région de Sainte-Maure	51 714	21 007	1 027	80 343
Région viticole à l'Est de Tours	9 924	1 229	762	56 763
Richelais	36 424	14 745	755	58 358
Val de Loire	21 146	6 294	1 482	112 974
<b>Loir-et-Cher</b>	<b>288 367</b>	<b>90 880</b>	<b>5 778</b>	<b>494 804</b>
Beauce	97 532	12 172	1 071	129 781
Champagne berrichonne	4 037	1 458	70	4 238
Gâtine tourangelle	27 393	7 916	312	29 632
Grande Sologne	25 843	14 027	843	37 654
Perche	35 070	22 443	555	47 111
Perche vendômois	25 048	14 132	343	31 928
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	20 766	5 299	866	77 787
Sologne viticole	18 767	3 477	916	62 068
Vallée et Coteaux de la Loire	15 077	2 151	452	26 971
Vallée et Coteaux du Loir	18 835	7 805	351	47 635
<b>Loiret</b>	<b>355 267</b>	<b>88 457</b>	<b>6 590</b>	<b>507 725</b>
Beauce de Patay	36 541	856	387	46 849
Beauce riche	77 258	6 840	972	106 471
Berry	17 498	11 057	330	24 061
Gâtinais pauvre	69 630	19 208	1 087	90 192
Gâtinais riche	44 698	8 047	556	60 301
Orléanais	28 169	18 671	705	45 316
Puisaye	31 883	9 952	352	34 115
Sologne	22 923	10 687	878	45 849
Val de Loire	26 667	3 139	1 324	54 570
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>2 311 384</b>	<b>820 817</b>	<b>37 743</b>	<b>3 030 246</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

# Évolution de la Production Brute Standard entre 2000 et 2010 par petite région agricole

## Évolution de la PBS

- Progression supérieure à 1 %
- Stable [- 1 %, 1 %]
- Baisse de 1 % à moins de 5 %
- Baisse de 5 % à moins de 10 %
- Baisse supérieure à 10 %



Sources :  
 ©IGN - BD Carto  
 Agreste - RA 2010  
 DRAAF Centre  
 Novembre 2011  
 Conception DRAAF Centre

## Principales caractéristiques des petites régions agricoles en 2010

	Nombre d'exploitations				Sau moyenne (ha/exploitation)
	Total	Petites	Moyennes	Grandes	
<b>Cher</b>	<b>3 806</b>	<b>951</b>	<b>1 009</b>	<b>1 846</b>	<b>115</b>
Boischaut	537	178	185	174	97
Champagne berrichonne	1 374	251	288	835	146
Marche	291	106	109	76	86
Pays Fort et Sancerrois	777	156	191	430	81
Sologne	238	67	80	91	106
Val de Loire	108	23	30	55	107
Vallée de Germigny	481	170	126	185	114
<b>Eure-et-Loir</b>	<b>4 318</b>	<b>898</b>	<b>1 258</b>	<b>2 162</b>	<b>105</b>
Beauce	1 858	265	564	1 029	115
Beauce Dunoise	611	90	125	396	110
Drouais Thimerais	516	102	162	252	117
Faux Perche	591	200	192	199	83
Perche	742	241	215	286	81
<b>Indre</b>	<b>4 881</b>	<b>1 640</b>	<b>1 627</b>	<b>1 614</b>	<b>94</b>
Boischaut du Nord	1 314	393	424	497	90
Boischaut du Sud	2 058	858	744	456	75
Brenne - Petite Brenne	743	255	261	227	99
Champagne berrichonne	766	134	198	434	139
<b>Indre-et-Loire</b>	<b>4 841</b>	<b>1 512</b>	<b>1 402</b>	<b>1 927</b>	<b>70</b>
Bassin de Savigne	111	41	35	35	81
Champeigne	541	149	180	212	87
Forêt D'Amboise	52	12	17	23	60
Gâtine de Loches et Montrésor	829	231	253	345	89
Gâtine tourangelle	791	221	252	318	91
Plateau de Mettray	143	76	33	34	55
Région de Sainte-Maure	725	206	218	301	71
Région Viticole à l'Est de Tours	382	120	73	189	26
Richelais	573	214	188	171	64
Val de Loire	694	242	153	299	30
<b>Loir-et-Cher</b>	<b>3 434</b>	<b>852</b>	<b>841</b>	<b>1 741</b>	<b>86</b>
Beauce	812	86	186	540	120
Champagne berrichonne	35	4	14	17	115
Gâtine tourangelle	243	35	71	137	113
Grande Sologne	514	254	169	91	50
Perche	334	52	88	194	105
Perche vendômois	248	56	61	131	101
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	454	118	76	260	46
Sologne viticole	384	130	79	175	49
Vallée et Coteaux de La Loire	205	70	50	85	74
Vallée et coteaux du Loir	205	47	47	111	92
<b>Loiret</b>	<b>3 800</b>	<b>789</b>	<b>1 105</b>	<b>1 906</b>	<b>96</b>
Beauce de Patay	310	27	64	219	118
Beauce riche	716	70	189	457	108
Berry	177	49	47	81	99
Gâtinais pauvre	660	132	195	333	105
Gâtinais riche	425	46	123	256	105
Orléanais	410	124	142	144	69
Puisaye	260	49	86	125	123
Sologne	341	126	102	113	67
Val de Loire	501	166	157	178	53
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>25 080</b>	<b>6 642</b>	<b>7 242</b>	<b>11 196</b>	<b>94</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010



## Près de 100 hectares en moyenne par exploitation

En 2010, la région Centre-Val de Loire compte 25 080 exploitations agricoles dont 18 438 avec une production brute standard supérieure à 25 000 €.

La région a perdu près de 8 000 exploitations en dix ans. Le taux de disparition régional (2,3 % par an) se situe légèrement en deçà de celui de la métropole. La situation diffère d'un département à l'autre, la perte d'exploitations en Indre-et-Loire dépasse 2,8 % contre seulement 1,5 % en Eure-et-Loir. Dans ce dernier département, le taux de disparition des exploitations est bien inférieur aux autres, comme lors de la décennie précédente. Si la région ne représente que 5 % des exploitations françaises, comme en 2000, elle valorise 2,31 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU). L'agriculture régionale a pourtant perdu plus de 54 000 hectares de surface agricole en dix ans (- 2,3 %), soit l'équivalent de 580 exploitations moyennes. Cette diminution de la surface correspond en partie à la baisse d'activité agricole en Sologne, au développement périurbain des grandes villes, notamment Tours, et à la perte plus marquée de surfaces dans le Val de Loire. Avec une diminution moyenne de 4,1 % des surfaces destinées à l'agriculture, la tendance est plus accentuée dans le Loiret. Par contre, l'Eure-et-Loir ne perd qu'1 % de sa surface à vocation agricole en dix ans.

Enfin, le Loir-et-Cher affiche une baisse de SAU légèrement supérieure à la moyenne régionale, mais sans commune mesure avec les 10 % de réduction de surface de la précédente décennie. Moins d'exploitations pour une surface totale relativement stable se traduit par un agrandissement des structures.

En dix ans, la SAU moyenne régionale par exploitation a davantage progressé que la moyenne nationale. En 2010, une exploitation cultive en moyenne 94 hectares dans la région, contre 55 en France. L'écart est ainsi passé de 30 hectares en 2000 à 39 aujourd'hui. La superficie moyenne des exploitations les plus « grandes » est maintenant de 153 hectares dans la région. Ces exploitations représentent les trois quarts de la SAU. La forte présence d'exploitations céréalières spécialisées se confirme. De plus, leur nombre baisse de seulement 12 %, contre 24 % pour l'ensemble des orientations. Plus de la moitié des exploitations ont une orientation économique majoritairement céréalière. La légère progression des exploitations associant betteraves, pommes de terre et légumes de plein champ dans le nord conforte la bonne résistance des céréaliers lors de la dernière décennie. Les céréaliers représentent près de huit exploitations sur dix en Eure-et-Loir, mais moins d'une sur deux dans le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire.

### Pour en savoir plus :

> Recensement agricole 2010 - Agreste Centre - Résultats - Premières tendances - N° 184 à 190 - septembre 2012

> Recensement agricole 2010 - Agreste Primeur - France Métropolitaine - Premières tendances - N° 266 - septembre 2012

**Exploitation agricole** : c'est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères : elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ; elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ; sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

**La Production Brute Standard ou PBS** : elle décrit un potentiel de production. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. On peut les considérer comme des ordres de grandeur qui définissent un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents (hors toute aide). Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros. Elle permet de classer les « petites exploitations » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 € et les « grandes exploitations » quand elle dépasse 100 000 €.

**SAU** : superficie agricole utilisée. Elle comprend principalement les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

## Nombre d'exploitations agricoles

	1970	1979	1988	2000	2010
Cher	11 129	8 784	7 153	5 138	3 806
Eure-et-Loir	10 572	8 609	7 653	5 200	4 318
Indre	14 784	11 783	9 521	6 307	4 881
Indre-et-Loire	19 096	14 445	10 698	6 775	4 843
Loir-et-Cher	14 489	11 309	8 921	4 483	3 434
Loiret	14 971	11 285	9 018	5 147	3 800
Centre-Val de Loire	85 041	66 215	52 964	33 050	25 080
France	1 587 473	1 262 672	1 016 755	663 807	490 006

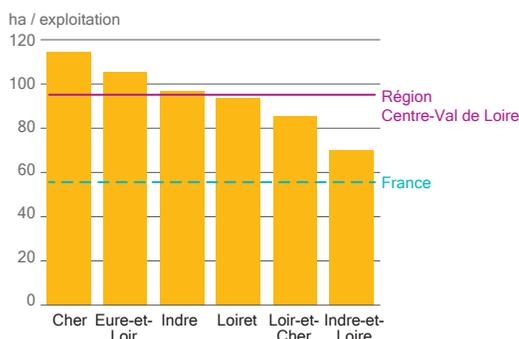
Source : Agreste - Recensements agricoles

## Surface agricole utilisée

Millier d'hectares	1970	1979	1988	2000	2010
Cher	460,9	475,2	456,3	442,4	432,3
Eure-et-Loir	469,4	463,5	458,1	455,0	450,6
Indre	476,2	478,5	460,0	460,7	452,7
Indre-et-Loire	372,9	370,9	354,7	341,2	332,2
Loir-et-Cher	352,8	343,5	329,1	295,9	288,4
Loiret	412,4	406,2	391,8	370,4	355,3
Centre-Val de Loire	2 544,6	2 537,8	2 450,0	2 365,7	2 311,4
France	29 904,8	29 496,6	28 595,8	27 856,3	26 965,4

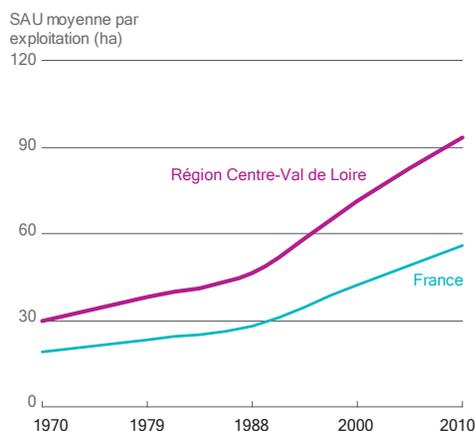
Source : Agreste - Recensements agricoles

## Les plus grandes strutures sont dans le Cher



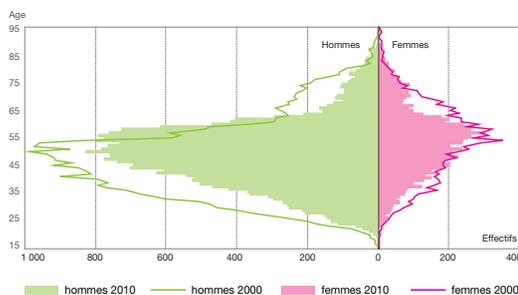
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## En 2010, l'écart s'est creusé avec la moyenne nationale



Source : Agreste - Recensements agricoles

## Pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole et coexploitants en 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les grandes exploitations gagnent du terrain

Sur les deux millions trois cent mille hectares de surface agricole que compte la région Centre-Val de Loire, plus d'un million et demi sont cultivés par les producteurs céréaliers spécialisés. Ces agriculteurs représentent 56 % des exploitations en 2010. Depuis la création des nouvelles régions, le Centre-Val de Loire se place au troisième rang des surfaces céréalières mais reste au premier rang des régions productrices d'oléagineux. Le nord reste plus que jamais dédié aux céréales. La seconde orientation régionale, associant polyculture et polyélevage, ne représente que 12,5 % des exploitations. Les élevages d'herbivores, notamment les troupeaux allaitants, occupent en premier lieu les zones bocagères du Sud de la région. L'ouest accueille la viticulture régionale associée à de nombreuses AOP. La partie centrale de la région, plus particulièrement boisée, fait de nouveau l'objet d'une déprise agricole lors de la dernière décennie. La Sologne se confirme comme le lieu dédié à la chasse et à la sylviculture.

La Beauce se caractérise par des agriculteurs associant céréales et autres grandes cultures telles que les pommes de terre ou les betteraves. En effet, dans cette région agricole, ce type d'orientation concerne 800 exploitations pour une surface agricole de 107 000 hectares sur les 290 000 hectares. Par contre, la Champagne berrichonne est associée en premier lieu aux exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, notamment le colza. Ainsi, ce secteur valorise à lui seul 20 % des surfaces régionales en grandes cultures.

L'agrandissement des structures se manifeste notamment par la progression des unités de plus de 100 hectares. En 2010, elles représentent 41 % des exploitations, soit un gain de 11 points en dix ans. En contrepartie, les structures de moins de 100 hectares perdent du terrain et ne valorisent plus que 22 % de la SAU. La classe comprise entre 100 et 150 hectares conserve un peu plus d'un quart des surfaces. Les exploitations de plus de 150 hectares valorisent une superficie plus importante qu'il y a dix ans : c'est un hectare sur deux en 2010.

En dix ans, la part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de quarante ans a diminué de six points, passant de 24 à 18 %. Cette tendance est nationale et tous les départements de la région la suivent. Par contre, les quinquagénaires dirigent 33 % des exploitations, contre 30 % en 2000.

Les exploitations sous statut « individuel » représentent encore près des deux tiers des structures, mais seulement quatre hectares sur dix. Les formes sociétaires se développent toujours, notamment les EARL qui représentent une exploitation sur cinq et près d'un tiers des surfaces. La progression de ce statut est remarquable, sa part ne cesse d'augmenter depuis trente ans. Davantage de formes sociétaires va de pair avec une progression des surfaces mises en location auprès de tiers. En 2010, elles représentent 64 % de la SAU des exploitations contre 51 % en 2000.

### Pour en savoir plus :

- > Recensement agricole 2010 - Agreste Centre - Résultats - Premières tendances - Numéros 184 à 190 - septembre 2012
- > Recensement agricole 2010 - Agreste Primeur - France Métropolitaine - Premières tendances - Numéro 266 - septembre 2012

**GAEC** : groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société civile spécifique à l'agriculture. Le GAEC se caractérise principalement par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. Un GAEC entre époux est maintenant admis.

**SCEA** : société civile d'exploitation agricole, régie par les dispositions du code civil et ayant pour objet d'exercer une activité agricole. La responsabilité financière des associés n'est pas limitée.

**EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, elle est plus souple que le GAEC (cf ce terme) : la société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée.

**Mode de faire-valoir des terres de l'exploitation** : il décrit le type de relation existant entre le(s) propriétaire(s) des terres et le responsable économique et financier de l'exploitation qui a la jouissance de ces terres. Si le propriétaire valorise lui-même ses propres terres, il s'agit de faire-valoir direct. Le fermage permet à l'exploitant de louer les terres contre un montant fixe. En cas de paiement avec une partie de la récolte, il s'agit de métayage.

## Exploitations agricoles selon l'âge du chef d'exploitation en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Moins de 40 ans	663	628	762	802	549	552	3 956
De 40 à 49 ans	1 052	1 168	1 282	1 221	914	1 109	6 746
De 50 à 59 ans	1 260	1 439	1 588	1 603	1 200	1 300	8 390
60 ans et plus	831	1 083	1 249	1 215	771	839	5 988
<b>Total</b>	<b>3 806</b>	<b>4 318</b>	<b>4 881</b>	<b>4 841</b>	<b>3 434</b>	<b>3 800</b>	<b>25 080</b>

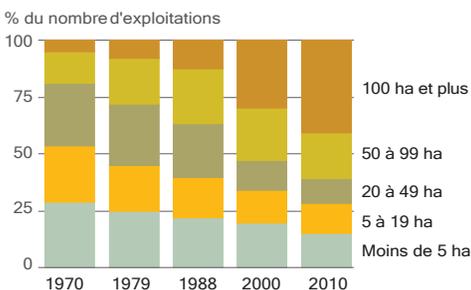
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Exploitations agricoles selon leur taille en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Moins de 5 ha	487	450	859	1 026	438	536	3 796
5 à moins de 20 ha	578	402	590	850	528	378	3 326
20 à moins de 50 ha	357	364	470	639	463	412	2 705
50 à moins de 100 ha	523	962	997	901	736	868	4 987
100 à moins de 200 ha	1 155	1 657	1 411	1 149	984	1 261	7 617
200 ha et plus	706	483	554	276	285	345	2 649
<b>Total</b>	<b>3 806</b>	<b>4 318</b>	<b>4 881</b>	<b>4 841</b>	<b>3 434</b>	<b>3 800</b>	<b>25 080</b>

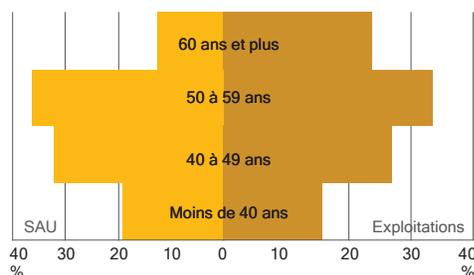
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Plus de 100 ha pour quatre exploitations sur dix en 2010



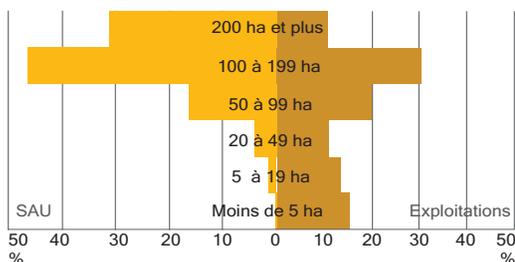
Source : Agreste - Recensements agricoles

## Les chefs de moins de 40 ans valorisent un hectare sur cinq



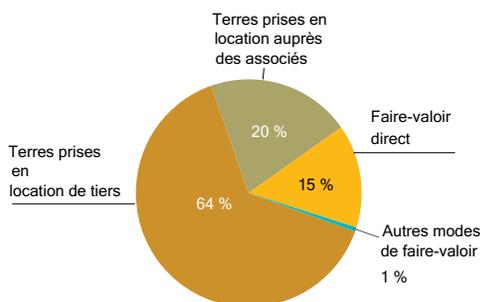
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les structures de plus de 100 ha détiennent les 3/4 de la SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## 64 % des terres sont louées à des tiers



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Orientation technico-économique des exploitations agricoles en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Grandes cultures	1 564	3 587	2 086	2 224	1 819	2 640	13 920
Maraîchage et horticulture	60	42	45	135	136	194	612
Viticulture	365	0	75	921	426	21	1 808
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	57	10	14	147	18	80	326
Bovins	575	158	1 027	326	174	137	2 397
Ovins, caprins et autres herbivores	506	107	654	327	193	165	1 952
Elevage hors sol	81	103	144	130	129	139	726
Polyculture et polyélevage	569	289	796	583	499	399	3 135
Exploitations non classées	29	22	40	48	40	25	204
<b>Total</b>	<b>3 806</b>	<b>4 318</b>	<b>4 881</b>	<b>4 841</b>	<b>3 434</b>	<b>3 800</b>	<b>25 080</b>

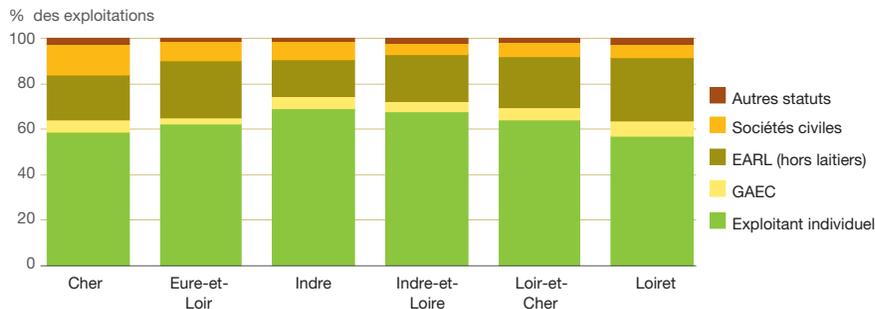
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Statut des exploitations agricoles en 2010

Unité : exploitation	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Exploitant individuel	2 233	2 683	3 364	3 271	2 207	2 171	15 929
GAEC	200	132	262	228	181	241	1 244
EARL	767	1 069	800	986	762	1 068	5 452
Société civile	509	367	387	238	226	212	1 939
Autres statuts	97	67	68	118	58	108	516
<b>Total</b>	<b>3 806</b>	<b>4 318</b>	<b>4 881</b>	<b>4 841</b>	<b>3 434</b>	<b>3 800</b>	<b>25 080</b>

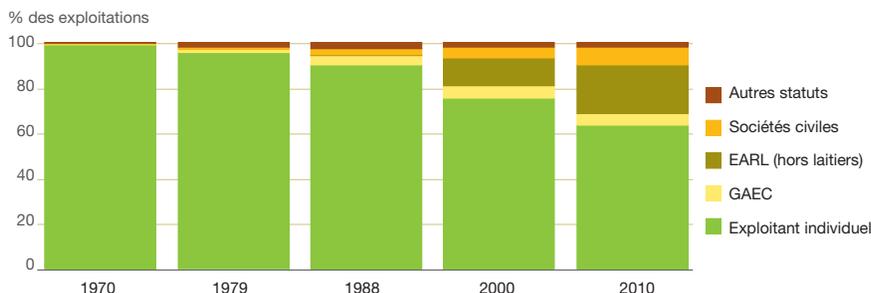
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Le statut exploitation individuelle reste majoritaire en région Centre-Val de Loire



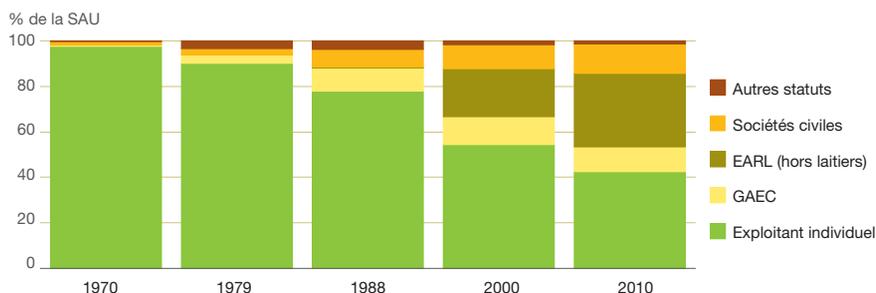
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les EARL en plein essor



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les formes sociétaires occupent majoritairement le terrain



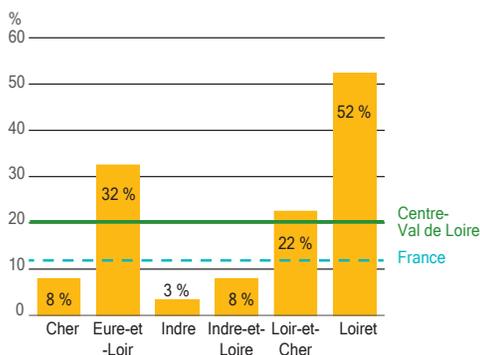
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Irrigation et drainage

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Superficie irrigable</b>							
1979	11 874	67 020	4 484	14 938	29 334	86 216	213 866
1988	24 555	104 310	10 208	18 517	43 142	119 919	320 651
2000	37 198	144 595	22 744	33 644	68 463	180 658	487 303
2010	34 091	145 986	14 999	26 032	64 865	185 472	471 445
<b>Superficie drainée</b>							
1979	21 789	31 331	12 676	10 615	32 598	40 142	149 151
1988	58 484	112 584	43 637	54 849	92 285	67 894	429 733
2000	80 693	131 672	65 907	76 010	104 238	84 096	542 615
2010	81 532	129 939	64 741	73 832	102 556	82 195	534 795

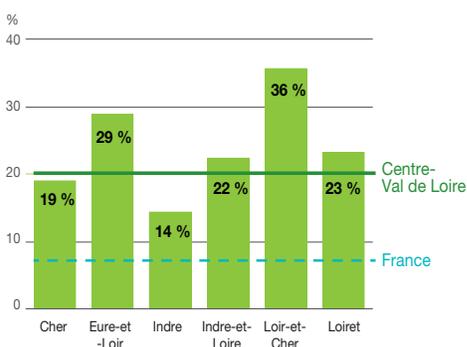
Source : Agreste - recensements agricoles

## Le Loiret détient la plus grande part de surfaces irrigables



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Le drainage concerne en premier lieu le nord de la région



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Les surfaces cultivées en mode biologique augmentent peu en Centre-Val de Loire

En Centre-Val de Loire, les surfaces en agriculture biologique se sont peu accrues en 2016 par rapport à 2015. Seulement 4 % d'hectares supplémentaires sont venus s'ajouter aux surfaces en mode biologique ou en conversion existantes.

En France, même si la progression est moindre que l'an passé, elle reste significative, avec 13 % de plus en un an. Le Centre-Val de Loire consacre presque 54 milliers d'hectares à l'agriculture biologique, pour 1 538 milliers en France.

Ainsi, les cultures en mode biologiques représentent encore moins de 3 % de la surface agricole utilisée en Centre-val de Loire. En France, on frôle les 6 %.

En Eure-et-Loir, seulement 0,8 % de SAU est cultivée en mode biologique et 1,4 % dans le Loiret. Ceci est largement imputable au fait que le mode biologique est davantage pratiqué en viticulture, maraîchage, ou encore pour la production de plantes fourragères. Or, ces cultures sont très modestement présentes dans ces deux départements.

Le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire sont les départements régionaux où la culture en mode biologique est la plus étendue, en matière de surface : à eux trois, ils rassemblent 71 % de la surface régionale.

### Données générales sur l'agriculture biologique en 2016

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Exploitations	180	74	148	298	148	116	964	32 264
Surfaces en mode bio (ha)	13 637	3 549	11 681	12 569	7 046	5 121	53 603	1 538 047
Part de la SAU en bio (%)	3,1	0,8	2,6	3,8	2,5	1,4	2,3	5,7
Évolution des surfaces de 2015 à 2016 (%)	1,5	11,3	4,8	3,8	1,0	11,6	4,2	13

Source : Agence Bio

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / Rubrique Données

> [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org)

**Produit biologique** : un produit issu de l'agriculture biologique est soit un produit agricole, soit une denrée alimentaire. Pour mériter cette dénomination, il faut qu'il résulte d'un mode de production n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse. Les agriculteurs biologiques appliquent des méthodes de travail fondées sur le recyclage des matières organiques naturelles et sur la rotation des cultures, visant à respecter l'équilibre des organismes vivants qui peuplent le sol.

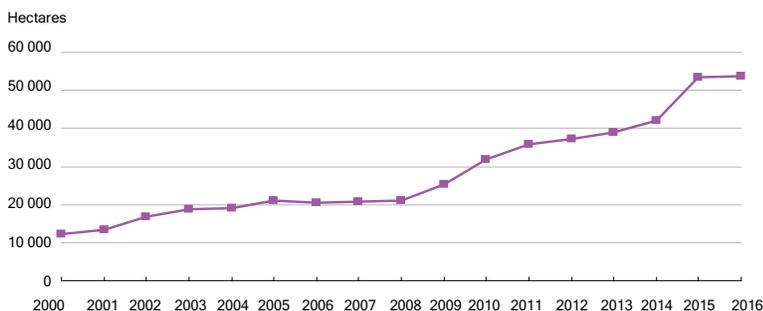
**Mode de production biologique** : il comprend le biologique au sens strict et les périodes de conversion.

En agriculture biologique, l'obtention du certificat qui permet de commercialiser des produits avec la mention « agriculture biologique » nécessite une période de conversion des terres de deux ou trois ans et une période de conversion des animaux variable selon les espèces. Au cours de la période de conversion, les cahiers des charges de l'agriculture biologique doivent être appliqués mais les produits agricoles ne peuvent pas être commercialisés avec la mention « agriculture biologique ».

**PPAM** : plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

**STH** : surfaces toujours en herbe.

## Evolution des surfaces en mode biologique et conversion de 2000 à 2016 dans le Centre-Val de Loire



Source : Agence Bio

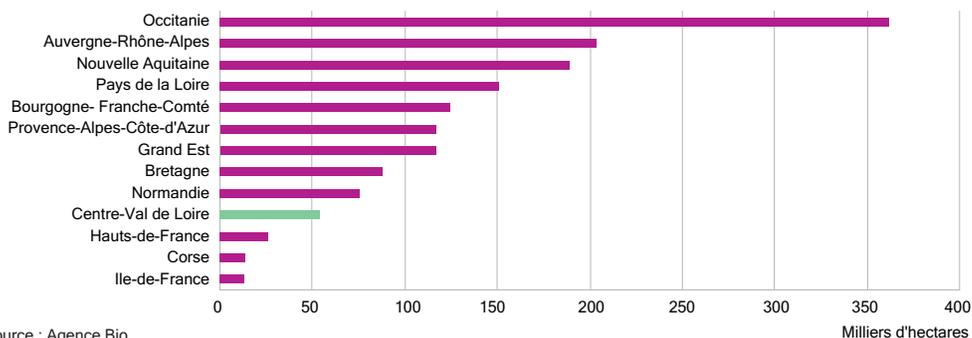
## Productions végétales en mode de production biologique en 2016

Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Céréales	5 425	1 696	3 208	3 344	2 036	1 493	17 202	266 991
Oléagineux	525	212	300	429	187	225	1 876	53 757
Protéagineux	899	321	280	561	411	172	2 644	27 891
Légumes frais et secs	189	186	113	135	593	299	1 514	28 912
Fruits	53	19	143	250	56	79	599	33 580
Vigne	408	s	12	1 665	640	s	2 724	70 740
PPAM	12	21	6	3	51	19	112	7 085
STH	2 931	121	1 672	1 582	907	736	7 950	602 083
Cultures fourragères	2 541	679	5 471	4 109	1 642	1 729	16 171	393 763
Autres	654	293	478	493	523	370	2 811	53 245
<b>Total</b>	<b>13 637</b>	<b>3 549</b>	<b>11 681</b>	<b>12 569</b>	<b>7 046</b>	<b>5 121</b>	<b>53 603</b>	<b>1 538 047</b>

S : secret statistique

Source : Agence Bio

## Surfaces cultivées en mode biologique ou conversion en 2016



Source : Agence Bio

## Les céréales occupent la moitié de la surface agricole

Avec la moitié de la SAU consacrée aux céréales, la vocation céréalière de la région Centre-Val de Loire perdure. Cette emprise atteint près de 1,3 million d'hectares en 2016, dont plus de la moitié (55 %) est dédiée au blé tendre et 24 % à l'orge. Avec 287 000 hectares, l'Eure-et-Loir consacre près des deux tiers de sa SAU à la céréaliculture. Cette part est moins importante dans l'Indre ou le Cher, départements où l'élevage est plus présent, avec respectivement 42 % et 46 %.

Les graines oléagineuses constituent le second poste régional avec 368 000 hectares. Elles placent, en 2016, la région en première position dans le nouveau découpage régional. Elles sont composées à 85 % de colza, qui franchit de nouveau, en 2016, le seuil des 300 000 ha. Avec 46 000 hectares, la surface occupée par le tournesol continue de chuter depuis le pic atteint en 2013.

Les surfaces en protéagineux, pour l'essentiel constituées de pois à destination de l'alimentation animale, reprennent quelques couleurs depuis trois ans. Avec 28 000 hectares, ces surfaces demeurent néanmoins très loin de celles que l'on pouvait relever dans les années 1990. Cette culture est plus spécifiquement installée dans l'Eure-et-Loir, avec 8 600 hectares.

Sur les 31 000 hectares consacrés à la betterave industrielle dans la région, le Loiret en cultive à lui seul 20 000 hectares et confirme ainsi sa prédo-

minance dans cette culture. Depuis 2014, les surfaces régionales passent le seuil des 30 000 hectares, soit les plus élevées depuis 25 ans.

La culture de pommes de terre connaît toujours un réel succès. En dépit d'un recul de 12 % des surfaces par rapport à 2014, elles se maintiennent autour de 22 000 hectares en 2016. L'Eure-et-Loir est à l'origine d'un peu moins des deux tiers de la production régionale, suivi pour un quart par le Loiret.

Les légumes frais, surtout de plein champ, occupent environ 11 000 hectares, principalement dans trois départements (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Loiret).

Les cultures fruitières, en perte de vitesse, occupent en 2016 environ 3 300 hectares. En dépit d'opportunités offertes par l'export, variables selon les variétés, les difficultés économiques et les aléas climatiques liés à cette activité n'encouragent pas les exploitations à persévérer dans l'arboriculture.

L'activité viticole, implantée dans tous les départements de la région, hormis l'Eure-et-Loir, engendre une production de qualité, de grande notoriété pour certaines appellations (Sancerre, Vouvray...). La région Centre-Val de Loire consacre 21 300 hectares au vignoble, produisant en grande partie des vins d'appellation. Au niveau régional, plus de quatre hectares de vignes sur dix sont cultivés dans l'Indre-et-Loire.

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / rubrique statistique agricole et productions végétales

**Céréales, oléagineux, protéagineux et plantes à fibres** : comprennent les semences.

**Cultures maraîchères** : cultures légumières intensives, caractérisées par une occupation quasi permanente du terrain et une succession de cultures. On enregistre la superficie brute maximum consacrée au maraîchage.

**Jardins familiaux** : petites surfaces cultivées pour les besoins personnels et ne générant pas de commercialisation. Par contre, les superficies cultivées en fleurs ou plantes ornementales de ces jardins familiaux et les jardins d'agrément sont classés dans le territoire non agricole.

**Surfaces toujours en herbe (STH) productives** : sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces. Elles comprennent les prairies semées de longue durée et les prairies naturelles non semées dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères.

**Jachère** : historiquement et étymologiquement, la jachère désigne une terre labourable que l'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte (jachère dite « traditionnelle » ou « agronomique »).

**Terres labourables-terres arables** : les terres labourables comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles, plantes textiles, médicinales et à parfum, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ, cultures fourragères, ainsi que les jachères. Par convention dans nos enquêtes, les terres arables comprennent, en plus des surfaces précédentes, les terres en cultures maraîchères et florales et les jardins familiaux des exploitants.

## Utilisation du sol en 2016

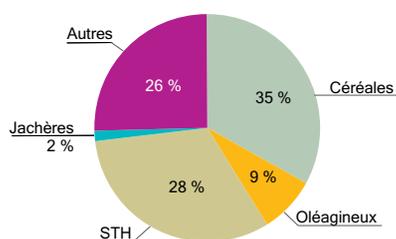
Unité : ha	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Céréales	210 155	287 337	194 130	174 629	158 565	228 045	1 252 861	9 533 401
Oléagineux	66 595	88 885	60 570	59 141	52 450	40 220	367 861	2 262 949
Protéagineux	8 340	9 795	6 580	4 035	4 255	3 970	36 975	301 498
Betteraves industrielles	0	10 200	0	0	800	20 000	31 000	405 214
Plantes à fibres	2	670	30	50	172	55	979	102 349
Cultures industrielles diverses	5	133	0	15	25	28	206	6 639
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum	689	1 110	870	179	218	405	3 471	41 992
Pommes de terre et légumes frais	304	11 003	191	1 035	3 417	6 766	22 716	383 898
Légumes secs	890	661	3 359	100	489	542	6 041	29 579
Fleurs et plantes ornementales	54	35	15	56	102	130	392	8 430
Semences grainières	3 933	4 473	4 556	2 236	3 363	1 380	19 941	70 438
Choux, racines et tubercules fourragers	22	168	71	22	105	76	464	11 302
Fourrages annuels	5 390	4 590	8 730	10 920	6 750	5 120	41 500	1 493 918
Prairies artificielles et temporaires	26 760	5 225	64 230	21 730	10 921	9 360	138 226	3 220 743
Jardins familiaux des exploitants	50	320	600	300	475	30	1 775	15 536
Jachères (1)	16 700	11 900	16 000	20 000	16 500	20 500	101 600	476 776
<b>Terres arables</b>	<b>339 889</b>	<b>436 505</b>	<b>359 932</b>	<b>294 448</b>	<b>258 607</b>	<b>336 627</b>	<b>2 026 008</b>	<b>18 364 712</b>
Cultures fruitières	639	328	162	1 178	306	664	3 277	175 642
Vignes	4 321	1	559	9 710	6 540	153	21 284	782 736
Pépinières ornementales, fruitières et forestières	45	160	25	110	240	340	920	15 002
Cultures permanentes autres	70	400	30	290	5	100	895	13 290
Surfaces toujours en herbe des exploitations	85 990	12 670	91 300	27 290	17 900	15 830	250 980	986 670
<b>Surface agricole utilisée des exploitations</b>	<b>430 954</b>	<b>450 064</b>	<b>452 008</b>	<b>333 026</b>	<b>283 598</b>	<b>353 714</b>	<b>2 303 364</b>	<b>20 338 052</b>
Jardins et vergers familiaux des non-exploitants	1 950	3 110	1 300	1 850	850	1 200	10 260	139 836
Surfaces toujours en herbe hors exploitations	17 820	5 970	13 870	13 960	18 400	2 200	72 220	1 737 874
<b>Surface agricole utilisée</b>	<b>454 612</b>	<b>454 556</b>	<b>462 590</b>	<b>349 795</b>	<b>307 212</b>	<b>358 246</b>	<b>2 387 011</b>	<b>28 726 918</b>

(1) ne prend pas en compte la jachère industrielle

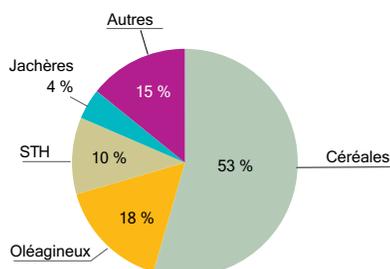
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Principales utilisations de la SAU en 2016

## France



## Centre-Val de Loire



## Des rendements ruinés par les aléas climatiques

Le déficit d'insolation du premier semestre, couplé à un excès d'eau en juin et une sécheresse estivale, a fortement amputé la production céréalière. Les céréales retrouvent des rendements des années 1970 à 80. La production de colza se replie, mais cette culture a limité les dégâts.

La production régionale de blé tendre est inférieure de 38 % à la valeur quinquennale. Le rendement moyen atteint 44 quintaux par hectare, soit 28 de moins que sur la période 2011-2015. Sur le plan qualitatif, le poids spécifique moyen, compris entre 72 et 75,9 kg/hl, déçoit alors que la teneur en protéines, qui atteint les 12 %, est satisfaisante.

Le rendement moyen en orge s'établit à 51 quintaux par hectare. Inférieur de 17 quintaux à la moyenne quinquennale, il fait chuter de 15 % la production par rapport à la moyenne 2011-2015, malgré des surfaces en progression de 14 %.

La production de blé dur, qui retrouvait quelques couleurs depuis 2012, est sévèrement touchée, en recul de 60 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le rendement s'effondre, avec 23 quintaux par hectare, contre 66 sur 2011-2015. La progression des surfaces de 13 % par rapport à cette même période est loin de pouvoir compenser cette chute libre.

Le stress hydrique estival a impacté la production du maïs grain. Le rendement global est évalué à 76 quintaux par hectare, pour une moyenne quinquennale de 96 quintaux par hectare. Il s'agit de la deuxième mauvaise année depuis les très bons résultats de 2014 avec 105 quintaux. La production est en baisse de 39 % par rapport à sa valeur quinquennale.

Le colza se replie modérément par rapport à la campagne précédente. Le rendement moyen, de 29 quintaux par hectare, est inférieur de quatre points à la moyenne quinquennale. L'augmentation des surfaces de 2 % ne le compense pas. La production régresse de 10 % par rapport à la quinquennale. Le repli est bien plus marqué pour la production de tournesol, réduite de plus de moitié par rapport à la production moyenne 2011-2015. Elle pâtit d'un rendement moyen décevant, établi à 19 quintaux par hectare, conjugué à une importante baisse des surfaces.

La production régionale de pois protéagineux ne fait pas exception. Avec un rendement de 21 quintaux par hectare, en dépit de surfaces en hausse de 12 % par rapport à la période 2011-2015, la production diminue de 35 % par rapport à la moyenne quinquennale.

### Pour en savoir plus :

- > Note de conjoncture bimestrielle - Agreste Centre-Val de Loire conjoncture
- > Conjoncture mensuelle grandes cultures
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / Statistiques régionales, rubrique conjoncture agricole
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

**Collecte** : quantités de grains collectées par les entreprises ayant un magasin de collecte implanté dans le département (ou la région), quel que soit le siège de l'exploitation.

Pour le blé tendre, le blé dur, le seigle, l'orge, l'avoine, le triticale et autres mélanges, les spécifications sont grain battu à 15 % d'humidité. Elles sont de 9 % d'humidité pour le colza et le tournesol.

Les semences conservées par l'agriculteur pour ses besoins personnels et celles agréées ou non, sont comprises dans la production. Il en est de même de la partie destinée à l'alimentation animale.

**Blé tendre** : utilisé pour la panification.

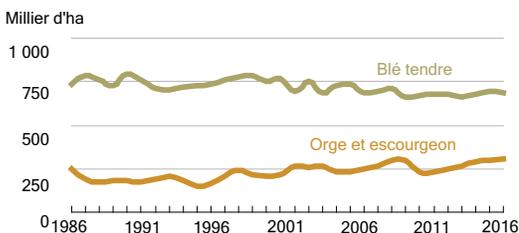
**Blé dur** : utilisé pour la fabrication des semoules et pâtes alimentaires.

## Les céréales en 2016

Superficie (millier d'ha) Rendement (q/ha) Production (millier de q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
<b>Total blé tendre</b>	<b>110</b>	<b>166</b>	<b>109</b>	<b>112</b>	<b>85</b>	<b>102</b>	<b>683</b>	<b>5 132</b>
	<b>4 383</b>	<b>8 958</b>	<b>4 462</b>	<b>5 146</b>	<b>3 723</b>	<b>3 677</b>	<b>30 349</b>	<b>275 596</b>
dont blé tendre d'hiver	109	166	109	112	85	102	682	5 120
	40	54	41	46	44	36	44	54
	4 378	8 953	4 459	5 142	3 718	3 672	30 322	274 980
<b>Total blé dur</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>94</b>	<b>401</b>
	<b>77</b>	<b>841</b>	<b>79</b>	<b>152</b>	<b>477</b>	<b>524</b>	<b>2 150</b>	<b>16 941</b>
dont blé dur d'hiver	4	32	4	6	22	24	91	393
	21	25	19	27	21	21	23	42
	74	811	77	149	458	496	2 064	16 624
<b>Total orge et escourgeon</b>	<b>60</b>	<b>65</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>67</b>	<b>302</b>	<b>1 917</b>
	<b>2 775</b>	<b>3 861</b>	<b>2 448</b>	<b>1 554</b>	<b>1 458</b>	<b>3 300</b>	<b>15 397</b>	<b>104 351</b>
dont orge et escourgeon d'hiver	54	54	49	28	49	33	243	1 507
	47	60	47	52	52	48	51	56
	2 553	3 218	2 307	1 448	1 313	1 594	12 433	83 890
<b>Total avoine</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>86</b>
	<b>70</b>	<b>41</b>	<b>83</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>275</b>	<b>3 465</b>
<b>Total maïs grain</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>29</b>	<b>102</b>	<b>1 458</b>
	<b>68</b>	<b>98</b>	<b>53</b>	<b>60</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>82</b>
	<b>1 428</b>	<b>1 844</b>	<b>331</b>	<b>825</b>	<b>1 019</b>	<b>2 298</b>	<b>7 744</b>	<b>119 405</b>
dont irrigué	14	15	2	6	10	22	70	546
	1 205	1 617	188	507	903	2 037	6 456	56 916
Seigle	0	1	0	0	1	1	4	25
	36	43	34	40	41	35	39	40
	17	45	12	11	43	19	147	980
Autres céréales	13	2	8	12	8	4	60	500
	432	190	601	400	290	153	2 066	20 544
<b>Total toutes céréales</b>	<b>210</b>	<b>287</b>	<b>194</b>	<b>175</b>	<b>159</b>	<b>228</b>	<b>1 253</b>	<b>9 519</b>
(sauf riz)	<b>9 182</b>	<b>15 780</b>	<b>8 016</b>	<b>8 126</b>	<b>7 031</b>	<b>9 993</b>	<b>58 128</b>	<b>541 282</b>

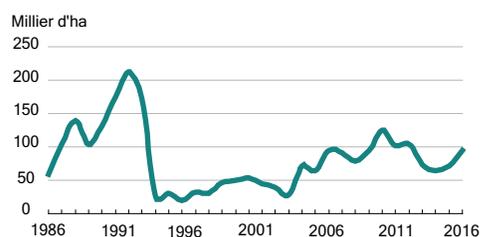
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Superficies de blé tendre et d'orge



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Superficies de blé dur



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

## Collecte de céréales - Récolte 2016 (situation au 07 août 2017)

Tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Céréales</b>	<b>808 720</b>	<b>1 658 350</b>	<b>734 415</b>	<b>747 150</b>	<b>661 635</b>	<b>1 003 225</b>	<b>5 613 495</b>
dont blé tendre	420 790	983 500	443 420	501 920	380 560	385 820	3 116 010
blé dur	7 015	92 135	8 130	11 740	46 080	61 380	226 480
orge	242 980	386 130	228 020	136 590	137 220	320 990	1 451 930
maïs	123 350	189 410	33 490	78 740	84 875	228 215	738 080
avoine	3 920	3 320	5 780	2 370	1 170	1 420	17 980
seigle	1 150	945	1 130	535	1 630	975	6 365
autres (triticale, millet, sorgho..)	9 515	2 910	14 445	15 255	10 100	4 425	56 650

Source : FranceAgriMer

## Collecte des oléoprotéagineux - Récolte 2016 (situation au 07 août 2017)

Tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Oléagineux et protéagineux</b>	<b>165 545</b>	<b>302 810</b>	<b>150 965</b>	<b>161 480</b>	<b>157 145</b>	<b>118 680</b>	<b>1 056 625</b>
dont colza	140 985	278 460	128 200	117 970	141 120	103 880	910 615
tournesol	17 210	305	14 310	34 545	6 670	6 140	79 180
pois	4 940	19 940	5 595	3 850	6 055	6 240	46 620
féveroles et autres	2 410	4 105	2 860	5 115	3 300	2 420	20 210

Source : FranceAgriMer

## Situation des stocks de céréales - Récolte 2016 (situation au 07 août 2017)

Tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Céréales</b>	<b>27 115</b>	<b>109 597</b>	<b>48 519</b>	<b>62 354</b>	<b>32 190</b>	<b>180 105</b>	<b>459 880</b>
dont blé tendre	13 659	77 768	21 913	45 665	15 303	81 580	255 888
blé dur	3 256	10 127	300	2 179	3 500	8 974	28 336
orge	7 116	11 484	19 020	5 645	2 595	42 642	88 502
maïs	1 499	4 812	4 514	4 156	9 264	44 567	68 812
avoine	386	2 207	1 088	506	232	422	4 841
seigle	0	1 747	180	0	48	1 219	3 194
autres (triticale, millet, sorgho..)	1 199	1 452	1 504	4 203	1 248	701	10 307

Source : FranceAgriMer

## Situation des stocks d'oléoprotéagineux - Récolte 2016 (situation au 07 août 2017)

Tonne	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Oléagineux et protéagineux</b>	<b>2 408</b>	<b>21 202</b>	<b>2 072</b>	<b>13 295</b>	<b>1 726</b>	<b>5 201</b>	<b>45 904</b>
dont colza	831	18 203	1 263	7 809	727	3 770	32 603
tournesol	1 135	88	224	3 777	403	451	6 078
pois	134	2 373	447	1 170	590	664	5 378
féveroles et autres	308	538	138	539	6	316	1 845

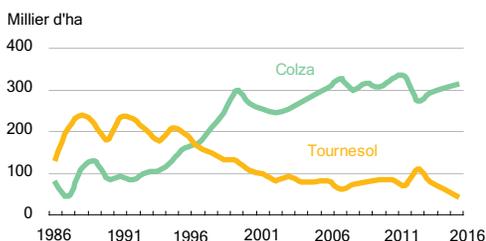
Source : FranceAgriMer

## Oléoprotéagineux en 2016

Superficie (millier d'ha) Rendement (q/ha) Production (millier de q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Colza d'hiver	52,7 27,0 1 422,9	87,4 32,0 2 797,4	48,7 26,0 1 266,7	40,1 29,0 1 162,9	47,1 31,0 1 459,2	36,1 29,0 1 047,8	312,1 29,3 9 156,9	1 549,1 30,6 47 334,2
Colza de printemps	0,0 27,0 0,4	0,1 32,0 1,8	0,0 26,0 0,7	0,0 29,0 0,0	0,0 31,0 0,6	0,0 29,0 1,0	0,2 29,7 4,5	1,4 30,2 42,3
<b>Total colza</b>	<b>52,7</b> <b>1 423,3</b>	<b>87,5</b> <b>2 799,2</b>	<b>48,7</b> <b>1 267,4</b>	<b>40,1</b> <b>1 162,9</b>	<b>47,1</b> <b>1 459,8</b>	<b>36,1</b> <b>1 048,8</b>	<b>312,3</b> <b>9 161,4</b>	<b>1 550,5</b> <b>47 376,5</b>
Tournesol	12,6 16,0 201,6	0,1 25,0 3,1	10,1 17,0 171,2	16,6 23,0 382,5	3,7 20,0 73,2	3,2 20,0 63,0	46,2 19,3 894,6	541,5 21,8 11 826,7
Soja	0,4 7,5	0,1 3,1	0,5 9,1	0,5 8,8	0,2 4,8	0,2 4,2	1,9 37,6	137,5 3 415,4
Autres oléagineux	0,9 17,2	1,2 22,9	1,3 24,3	1,9 38,4	1,5 29,6	0,7 13,9	7,5 146,3	33,4 541,8
<b>Total oléagineux</b>	<b>66,6</b> <b>1 649,6</b>	<b>88,9</b> <b>2 828,3</b>	<b>60,6</b> <b>1 472,0</b>	<b>59,1</b> <b>1 592,6</b>	<b>52,5</b> <b>1 567,4</b>	<b>40,2</b> <b>1 129,9</b>	<b>367,9</b> <b>10 239,9</b>	<b>2 262,9</b> <b>63 160,4</b>
Pois protéagineux	5,8 16,0 93,0	8,6 27,0 232,6	5,0 16,0 79,7	2,2 20,0 44,3	3,4 21,0 70,8	3,0 26,0 79,0	28,0 21,4 599,4	215,9 25,6 5 524,2
Autres protéagineux	2,5 30,6	1,2 21,3	1,6 24,2	1,8 25,8	0,9 15,1	1,0 14,1	9,0 131,0	85,6 2 144,0
<b>Total protéagineux</b>	<b>8,3</b> <b>123,6</b>	<b>9,8</b> <b>253,9</b>	<b>6,6</b> <b>103,9</b>	<b>4,0</b> <b>70,1</b>	<b>4,3</b> <b>85,9</b>	<b>4,0</b> <b>93,1</b>	<b>37,0</b> <b>730,4</b>	<b>301,5</b> <b>7 668,2</b>

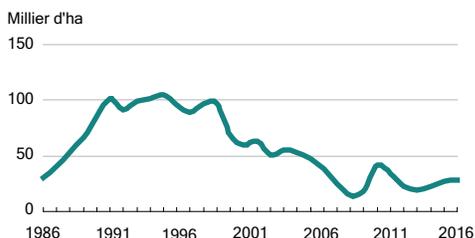
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Superficies de colza et de tournesol



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Superficies de pois protéagineux



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

## Les cours ont résisté pendant la campagne 2016/2017

Alors que les récoltes françaises ont été catastrophiques en 2016, les disponibilités mondiales importantes ont continué de peser sur les cours pendant la campagne de commercialisation 2016-2017. Les prix des céréales ont plutôt résisté, mais sont restés en deçà de la moyenne des cinq dernières campagnes.

Durant le premier semestre de la campagne (juillet à décembre 2016), la moyenne des cours du blé tendre a été de l'ordre de 162 €/tonne rendu Rouen, contre 166 sur la même période de la campagne antérieure. Au cours du second semestre, le cours s'est établi à 164 €/tonne, contre 144 au cours du deuxième semestre 2015-2016. La production nationale de blé tendre étant peu abondante, la campagne commerciale s'est traduite par une forte baisse des exportations. Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, FranceAgriMer annonçait des prévisions d'exportations de 11,1 millions de tonnes (Mt), soit quasiment moitié moins que lors de la campagne précédente, dont 6,1 Mt vers l'Union européenne et 5 Mt vers les pays tiers. Les ventes vers l'Algérie représentent 45 % des embarquements vers les pays tiers depuis les ports français. Côté UE, la Belgique est le premier importateur de blé tendre et d'orge.

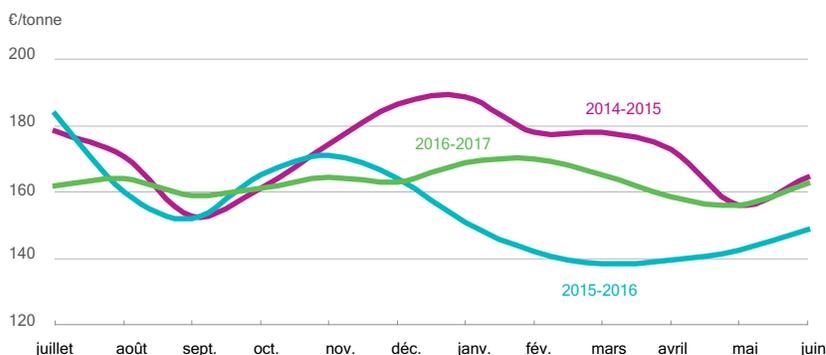
Après avoir coté en moyenne 134 €/tonne rendu Rouen pendant la période de juillet à décembre

2016, l'orge de mouture a progressé en deuxième partie de campagne (de janvier à juin 2017) pour atteindre une valeur de 140 €/tonne. L'export des orges françaises s'est montré performant vers l'Arabie saoudite notamment, qui représente 36 % des embarquements vers les pays tiers, devant la Chine et la Tunisie.

Pendant la première partie de la campagne, les cours du maïs sont demeurés inférieurs à ceux de la campagne précédente à 156 €/tonne, contre 157. Puis, au second semestre, la cotation moyenne a progressé à 161 €/tonne. En France, la production a pâti de la sécheresse estivale pour la seconde année consécutive. Cependant, au niveau mondial la production a atteint un record et les stocks sont restés lourds malgré une hausse de la consommation.

Concernant le colza, les stocks mondiaux restent bas, tandis que la demande continue d'être dynamique, contribuant ainsi à la fermeté des cours. Son cours a progressé jusqu'en février, comme ceux des autres oléagineux, avant de fléchir, face notamment à l'abondance de la production et des stocks de soja. Il s'est affiché sur le premier semestre de la campagne à 379 €/tonne rendu Rouen, puis 391 €/tonne sur le second, se positionnant en moyenne au-dessus du cours des trois dernières campagnes.

### Cotation blé tendre rendu Rouen (par campagne)



Source : FranceAgriMer

### Pour en savoir plus :

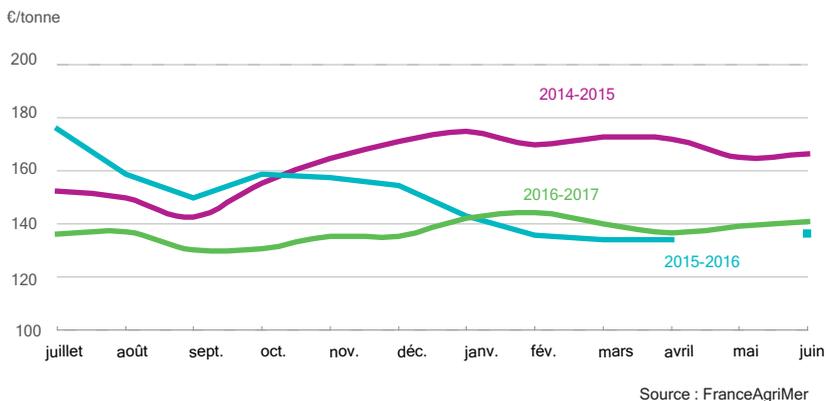
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / rubrique Données Conjoncture agricole
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

**Prix de départ** : prix à la sortie du silo de l'organisme stockeur, les frais d'acheminement étant à la charge de l'acheteur.

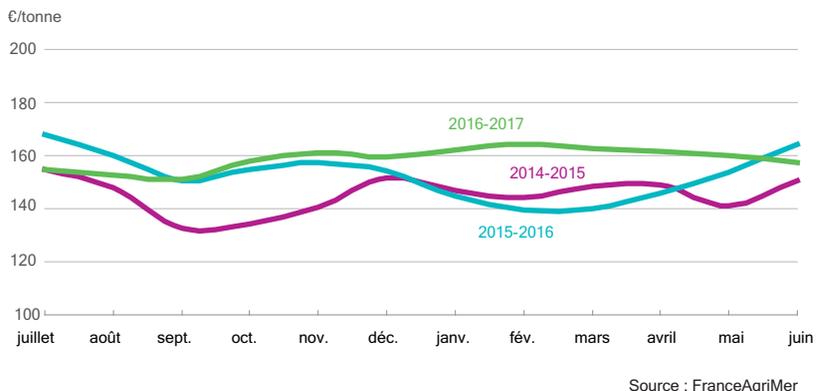
**Prix rendu** : prix de la marchandise rendue à destination, les frais d'acheminement étant pris en charge par le vendeur.

**Prix standard** : blé tendre à 76 % de poids spécifique, 15 % d'humidité, 4 % de grains cassés, 2 % de grains germés et 2 % d'impuretés.

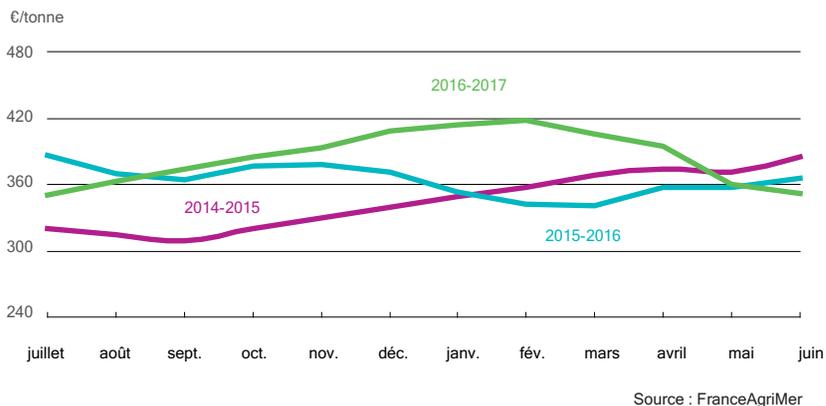
### Cotation orge de mouture rendu Rouen (par campagne)



### Cotation maïs rendu Bordeaux (par campagne)



### Cotation colza rendu Rouen (par campagne)



## Une production de betteraves décevante

La campagne betteravière 2016 s'est achevée fin décembre avec un rendement estimé à 84 tonnes par hectare, toujours loin du record de 2011 qui atteignait 106 tonnes, avec une baisse de douze tonnes par rapport à 2015. Des écarts ont pu être constatés entre parcelles irriguées et cultures sèches, compte tenu du stress hydrique important qui a marqué la campagne.

La superficie régionale atteint les 31 000 hectares. Elle se répartit principalement dans le Loiret (20 000 hectares) et dans une moindre mesure en Eure-et-Loir (10 200 hectares).

La surface de pommes de terre de consommation (11 420 hectares) s'érode depuis deux ans.

Dans le Centre-Val de Loire, l'Eure-et-Loir est le principal département producteur de plants de pommes de terre et de pommes de terre de conservation.

La perte de surfaces en prairies et en herbe, constatée depuis 2012 se poursuit. L'Indre concentre 37 % des surfaces régionales, le Cher 29 %. En 2016, les prairies ont souffert d'un excès d'eau au printemps suivi d'une sécheresse estivale. La production fourragère est très sévèrement touchée dans la région et affiche un volume déficitaire, avec un rendement inférieur de 38 % à celui d'une année moyenne.

### Pour en savoir plus :

> [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) / Notes de conjoncture spécialisées : betteraves, pommes de terre et prairies

**Betteraves industrielles** : sont destinées à la sucrerie ou à la distillerie. Le rendement est exprimé à 16 % de richesse saccharimétrique en betteraves lavées et décollées.

**Tabac** : le rendement et la production sont exprimés en « feuilles sèches non fermentées ». **Pommes de terre** : elles sont classées en quatre catégories :

- les pommes de terre cultivées pour le plant.
- les pommes de terre de féculerie essentiellement cultivées pour cette destination. Elles sont aussi à inclure, pour la production en « commercialisation dirigée vers la transformation ».
- les pommes de terre primeurs et nouvelles, séparées en deux catégories selon la date d'arrachage et de commercialisation.
- les pommes de terre de conservation pour la consommation humaine ou animale : elles sont récoltées à maturité complète et peuvent être stockées pour la conservation.

**Choux, racines et tubercules fourragers** :

Betteraves fourragères : toutes les superficies en betteraves pour la consommation animale.

Choux fourragers : peuvent être récoltés sur deux années civiles.

Autre racines et tubercules fourragers : comprend les navets pour leur racine, carottes, courges, citrouilles fourragères...

**Fourrages annuels** :

Mais-fourrage : maïs récolté plante entière ensilé et maïs pour déshydratation.

Ray-grass : ray-grass d'Italie de très courte durée ainsi que les débuts et fins de cycle de prairies de ray-grass. Les ray-grass occupant le sol une campagne agricole complète sont comptés en prairie.

Autres fourrages annuels : céréales fourragères en vert, les mélanges céréales-légumineuses (vesce-avoine), les autres oléagineux fourragers (tournesol,...), les autres protéagineux fourragers (lupin, pois, féveroles) s'ils sont consommés en vert,...

**Prairies artificielles** : sont ensemencées exclusivement en légumineuses : luzerne, trèfle violet, sainfoin, minette. Ces cultures occupent le sol plus d'un an.

**Prairies temporaires** : sont ensemencées en graminées fourragères ou éventuellement mélangées à des légumineuses. Elles sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes. Au-delà, elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.

**Surfaces toujours en herbe (STH)** : sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces. Elles comprennent les prairies semées de longue durée et les prairies naturelles non semées dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères.

**Surface** : pour les choux, racines et tubercules fourragers et les fourrages annuels, la surface retenue est une surface développée. Pour les prairies artificielles, temporaires et les STH, la surface retenue est la surface brute, même s'il y a plusieurs coupes au cours de la campagne.

**Production** : elle est exprimée en tonnage de produits pour les choux, racines et tubercules, en tonnage de matière sèche pour les fourrages annuels et les prairies.

## Cultures industrielles en 2016

Superficie (ha) Rendement (q/ha) Production (q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
<b>Betteraves industrielles</b>	0 0 0	10 200 890 9 078 000	0 0 0	0 0 0	800 810 648 000	20 000 820 16 400 000	31 000 843 26 126 000	405 225 855 346 440 601
<b>Plante à fibres</b> (y c. semences)								
Chanvre papier (paille et graine)	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	98 5 009	7 994 546 029
Lin textile (roui non battu)	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	n.c. n.c.	448 21 924	87 937 5 996 925
Autres plantes textiles	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	97	5 632
<b>Total plantes à fibres</b>	<b>n.c.</b>	<b>n.c.</b>	<b>n.c.</b>	<b>n.c.</b>	<b>n.c.</b>	<b>n.c.</b>	<b>643</b>	<b>101 563</b>
<b>Tabac</b>	0 0	18 1 872	0 0	10 257	0 0	3 66	106 2 195	3 525 912 940

n.c.: non communiqué

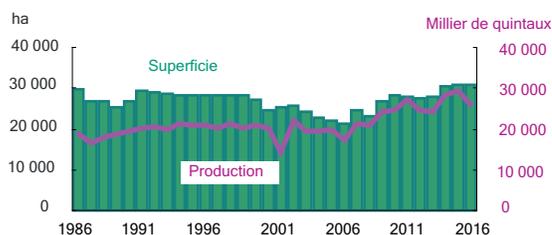
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Pommes de terre en 2016

Superficie (ha) Production (millier de q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Plants certifiés et dessus de plants	27 9	228 84	0 0	0 0	25 7	116 35	396 135	19 355 6 420
Primeurs ou nouvelles (commercialisées avant le 1/8)	7 3	65 24	1 0	5 2	92 34	10 4	180 67	6 777 1 647
Conservation et demi-saison (récoltées avant maturité, vendues après le 1/8)	80 32	7 100 3 160	30 12	30 12	1 000 445	3 000 1 320	11 240 4 981	130 031 52 048
<b>Ensemble consommation</b>	<b>87 35</b>	<b>7 165 3 184</b>	<b>31 12</b>	<b>35 14</b>	<b>1 092 479</b>	<b>3 010 1 324</b>	<b>11 420 5 048</b>	<b>136 808 53 695</b>
<b>Total pommes de terre (y.c. féculerie)</b>	<b>114 45</b>	<b>7 393 3 268</b>	<b>31 12</b>	<b>35 14</b>	<b>1 117 486</b>	<b>3 126 1 359</b>	<b>11 816 5 183</b>	<b>178 828 69 575</b>

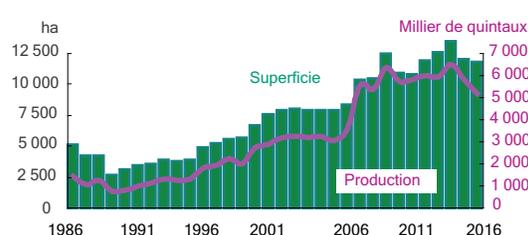
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Betteraves industrielles



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Pommes de terre



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

## Prairies non permanentes et surfaces toujours en herbe (STH) en 2016

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
<b>Total prairies artificielles</b>	<b>5 420</b>	<b>1 535</b>	<b>7 580</b>	<b>4 480</b>	<b>1 661</b>	<b>1 860</b>	<b>22 536</b>	<b>312 220</b>
	278 050	109 300	302 060	238 340	108 519	103 153	1 139 422	26 319 326
<b>Total prairies temporaires</b>	<b>21 340</b>	<b>3 690</b>	<b>56 650</b>	<b>17 250</b>	<b>9 260</b>	<b>7 500</b>	<b>115 690</b>	<b>2 908 536</b>
	703 800	238 330	2 089 570	787 810	466 900	232 230	4 518 640	194 674 914
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	102 700	11 640	70 770	37 350	30 770	13 350	266 580	6 822 996
	2 629 120	463 910	1 978 260	1 384 870	1 082 270	316 710	7 855 140	340 708 127
STH peu productives (parcours, landes, alpages)	1 110	7 000	34 400	3 900	5 530	4 680	56 620	2 411 553
	11 660	150 500	409 360	88 650	54 190	30 890	745 250	29 640 774
<b>Total STH des exploitations</b>	<b>103 810</b>	<b>18 640</b>	<b>105 170</b>	<b>41 250</b>	<b>36 300</b>	<b>18 030</b>	<b>323 200</b>	<b>9 234 549</b>
	2 640 780	614 410	2 387 620	1 473 520	1 136 460	347 600	8 600 390	370 348 901
<b>Ensemble</b>	<b>130 570</b>	<b>23 865</b>	<b>169 400</b>	<b>62 980</b>	<b>47 221</b>	<b>27 390</b>	<b>461 426</b>	<b>12 455 305</b>
	3 622 630	962 040	4 779 250	2 499 670	1 711 879	682 983	14 258 452	591 343 141

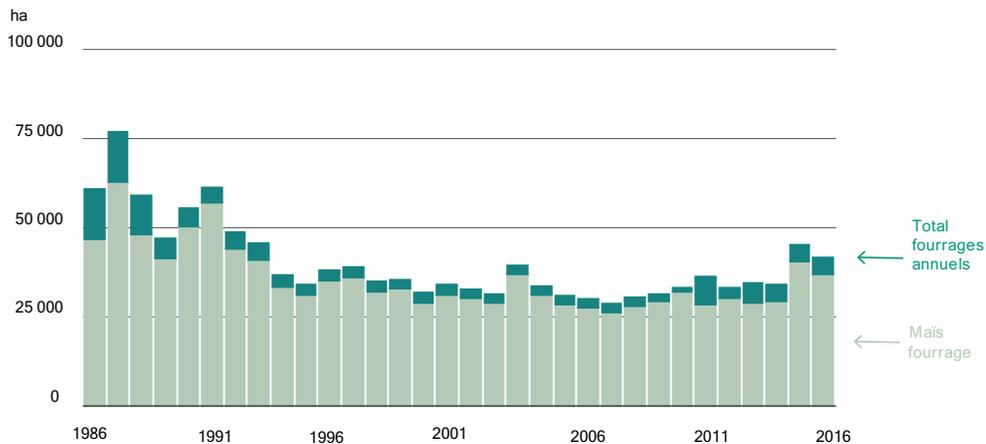
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Racines, tubercules et fourrages annuels en 2016

Superficie (ha) Production (q)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
<b>Total choux, racines et tubercules fourragers</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>12,5</b>
	7,9	60,0	25,3	7,9	37,5	27,2	165,8	3 728,2
Maïs fourrage et ensilage	4,7	3,8	8,0	10,5	6,0	4,0	37,0	1 433,1
	258,5	380,0	464,0	714,0	540,0	300,0	2 656,5	158 947,2
dont maïs fourrage irrigué	0,4	0,1	0,3	1,8	1,1	1,4	5,1	99,9
	31,8	10,3	28,3	188,1	145,3	171,0	574,8	12 273,5
Autres fourrages annuels	0,7	0,8	0,7	0,4	0,8	1,1	4,5	235,9
	30,8	36,2	29,7	23,4	38,3	44,1	202,5	8 647,0
<b>Total fourrages annuels</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>42</b>	<b>1 669</b>
	289	416	494	737	578	344	2 859	167 594

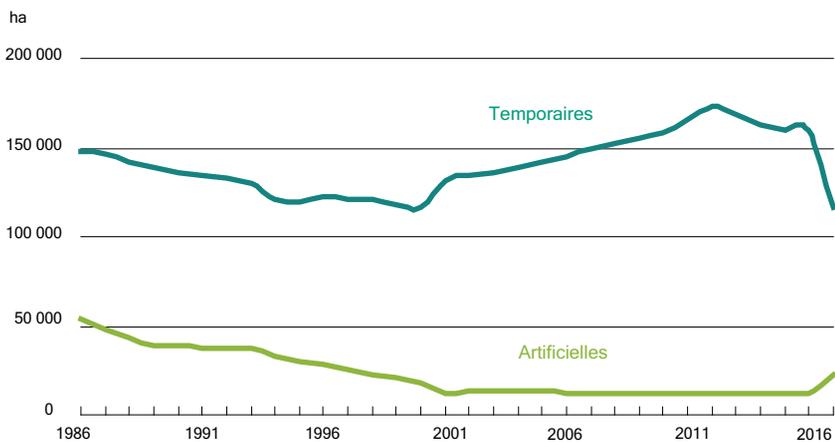
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Maïs fourrage et fourrages annuels



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Prairies artificielles et temporaires



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

## Les excès de la météo pénalisent les vergers

En Centre-Val de Loire, les vergers, constitués essentiellement de pommiers et de poiriers, sont localisés dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret. Quelques cerisiers occupent le sud de l'agglomération orléanaise.

Avec à peine 1 810 hectares en 2016, la surface de pommiers a reculé de près de 60 % en 15 ans. Dans le même temps les pommeraies ont perdu à peine 30 % en moyenne nationale.

Durant cette période, les poiriers ont cédé plus de 50 % de surface dans la région pendant qu'en France leur surface diminuait de 40 %.

Le déclin est plus marqué en Centre-Val de Loire pour différentes raisons. Les arbres sont anciens et les exploitants vieillissants. Depuis une vingtaine d'années, les événements climatiques exceptionnels se multiplient. Les épisodes de canicule, de pluies excessives, de gel ou encore de sécheresse ont entamé sérieusement les

productions et remis en cause les méthodes de production. De plus, des choix sur les évolutions variétales seraient nécessaires afin de satisfaire le consommateur. Par ailleurs, de nouvelles variétés, plus résistantes à la tavelure sont bienvenues afin de limiter les traitements, nécessaires dans une région humide, terrain de prédilection des maladies.

Les pommiers ont produit 668 000 quintaux en 2016 contre 824 000 quintaux en 2015, volume en baisse de deux tiers en moins de vingt ans (1,8 million de quintaux en 2000). L'excès de pluie au printemps suivi d'une période de sécheresse ont fortement entamé le potentiel.

La production de poires frôle 118 000 quintaux, la tendance est au redressement progressif depuis le creux de 2012, où elle était descendue à moins de 63 000 quintaux.

### Stations de stockage de pommes et poires - situation au 31 octobre 2016

m <sup>3</sup>	Volume des chambres froides	
	Total	dont atmosphère contrôlée
<b>Volume brut total</b>	<b>284 555</b>	<b>196 485</b>
dont donné en location à des tiers	3	3
dont pris en location	3	3

Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) / Données
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) / Conjoncture fruits

**Vergers** : toute plantation régulière d'arbres fruitiers hors jardins d'une densité au moins égale à 100 pieds à l'hectare et de surface au moins égale à 5 ares. Quand la densité est inférieure, on parle d'arbres isolés. La différence entre « culture pure » et « culture associée » est établie, non sur l'espèce fruitière, mais sur la présence ou non d'autres productions non fruitières (STH par exemple).

**Production** : est celle récoltée (et non la totale), tenant compte des pertes dues aux conditions climatiques, maladies ... Une partie de la production est commercialisée en frais, une autre est destinée à la transformation (confitures, conserves, surgelés, jus de fruits, liqueurs).

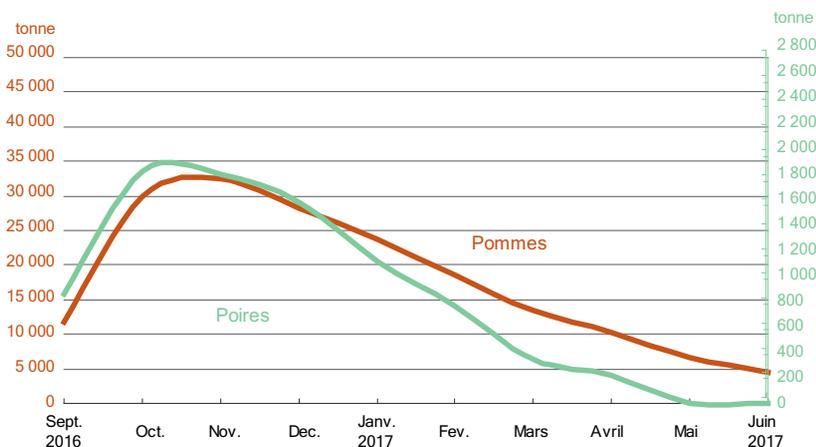
## Superficie des vergers en production en 2016

Superficie (hectare) Production (quintal)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Pommes de table	550 193 800	58 20 530	26 10 240	900 341 410	68 26 120	195 75 900	1 797 668 000
Poires de table	16 4 820	9 2 750	4 1 210	115 37 190	12 3 840	211 67 990	367 117 800
Fruits à pépins	S	S	S	S	S	S	2 570
Fruits à noyaux	S	S	S	S	S	S	157
Baies	46	41	14	108	153	9	371

s : donnée couverte au secret statistique

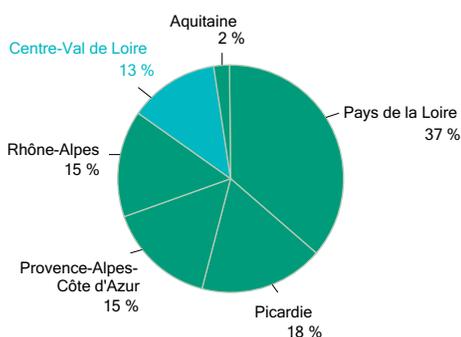
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Stocks de fin de mois dans le Centre-Val de Loire



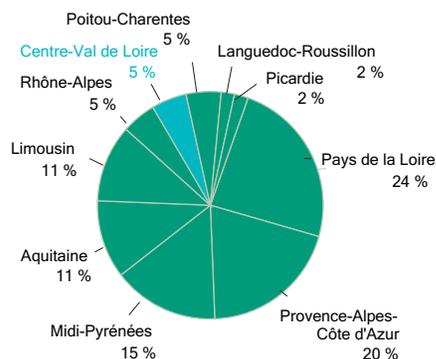
Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

## Stocks régionaux de poires au 31/10/2016



Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

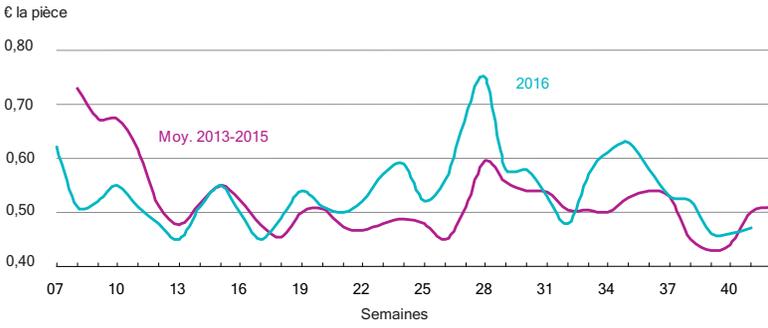
## Stocks régionaux de pommes au 31/10/2016



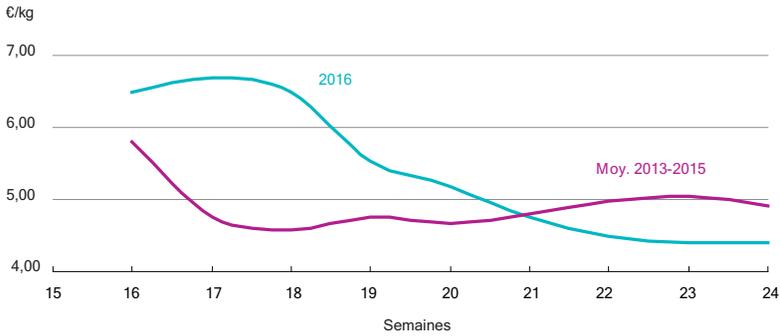
Source : Agreste - Enquête stocks de pommes et poires dans les chambres froides

**Concombre - Centre Est**

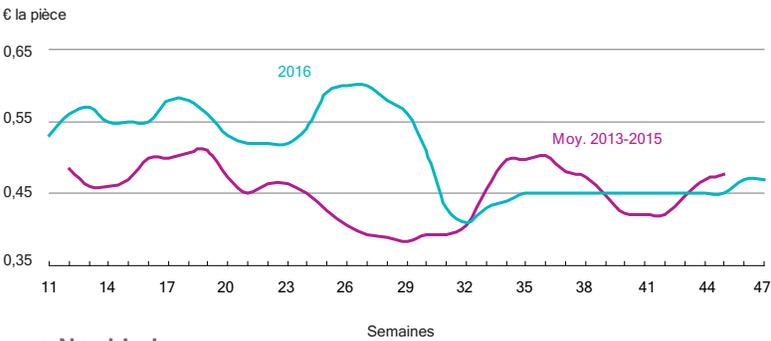
Catégorie I calibre 400-500 g - colis de 12

**Asperge blanche Val de Loire**

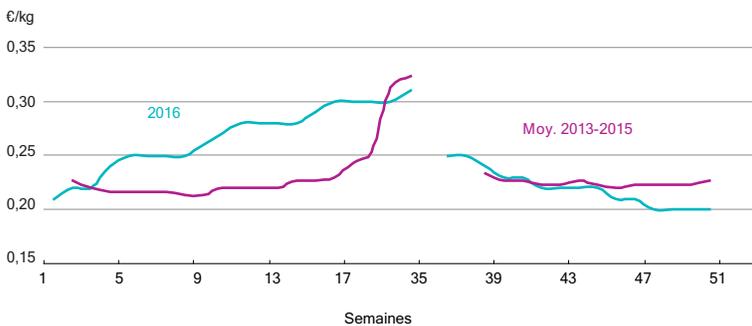
Catégorie I 16-22 - botte 1 kg

**Batavia Val de Loire-Centre**

Catégorie I - colis de 12

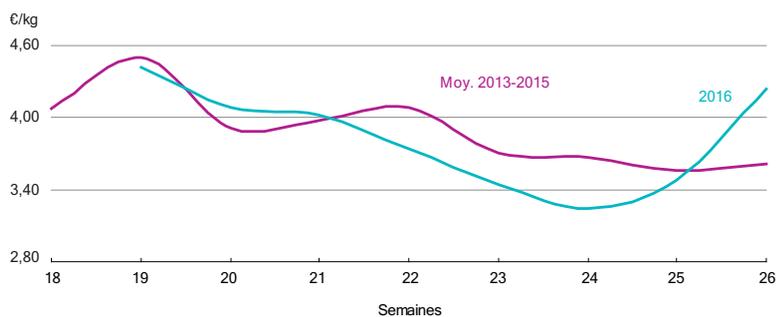
**Oignon jaune Nord-Loire**

catégorie I cal 40/60 colis 5 kg

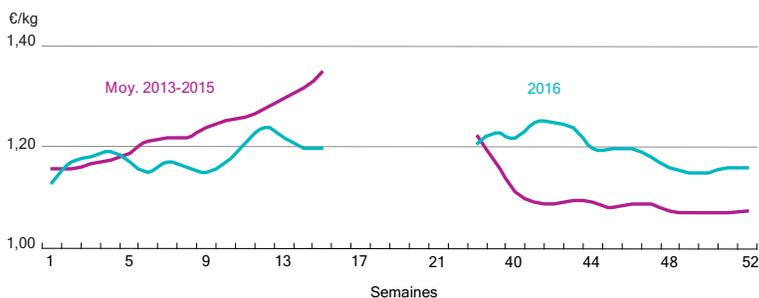


Source : DRAAF - Réseau des Nouvelles des Marchés

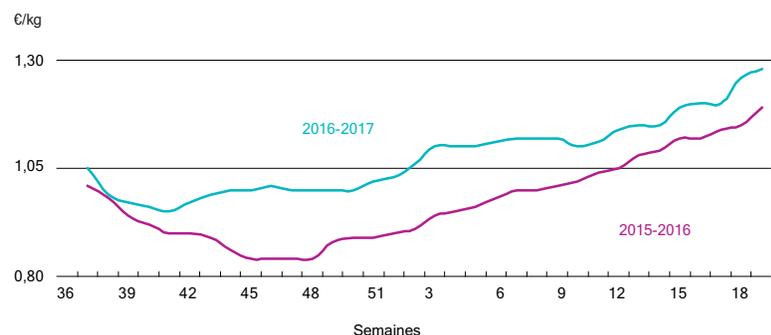
**Fraise standard Val de Loire**  
Catégorie I - barquette 500 g



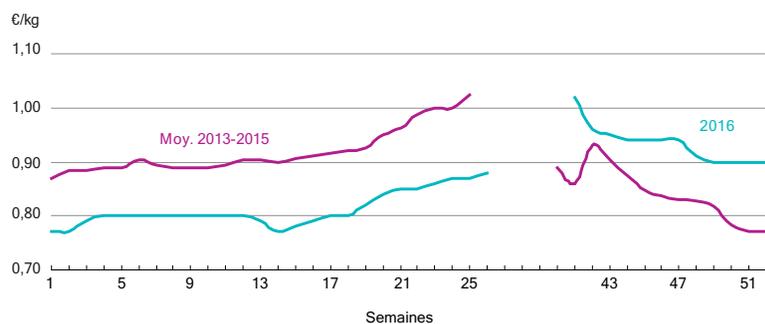
**Poire Conférence**  
Catégorie I calibre 65-70 plateau 1 rang



**Pomme Gala Val de Loire**  
Catégorie I calibre 170-200 g et 190-220 g plateau 1 rang



**Pomme Golden Val de Loire**  
Catégorie I calibre 170-200 g et 190-220 g plateau 1 rang



Source : DRAAF - Réseau des Nouvelles des Marchés

## Un millésime équilibré en conclusion de conditions climatiques compliquées

En 2016, les conditions météorologiques chaotiques ont stressé les vignobles. La vendange régionale est inférieure de 23 % à 2015 et à la moyenne quinquennale. Cette diminution est particulièrement sensible en Indre-et-Loire (- 37%).

Les vignerons ont vécu une saison ardue. Quelques jours de gel ont marqué le mois d'avril et endommagé des bourgeons débouffés. L'exceptionnel cumul pluviométrique du printemps a favorisé la pression du mildiou. La sécheresse estivale a suivi, provoquant stress hydrique et amélioration de l'état sanitaire. L'arrière saison s'est heureusement révélée plus accommodante,

avec des pluies favorablement accueillies en septembre. Les vendanges ont tardivement débuté début octobre.

Le Centre-Val de Loire possède un vignoble de qualité : 89 % des vins bénéficient de l'appellation d'origine protégée (AOP), 6 % de l'indication géographique protégée (IGP) et 5 % seulement des vins sont sans indication géographique (VSIG).

Depuis 2012, le cours de certaines appellations ne cesse d'augmenter : + 67% pour le Touraine Blanc, + 40 % pour le Touraine Rouge, + 43 % pour le Vouvray fines bulles ou + 51% pour le Chinon Rouge.

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) Conjoncture viticole

> [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) Conjoncture viticulture

L'appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé et dont la qualité ou les caractéristiques découlent de ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir délimité dans lequel interagissent des facteurs naturels, climatiques, physiques et humains conférant au produit une typicité particulière. Ce dernier fait l'objet d'une procédure d'agrément officielle auprès de l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité). Trois types de produits sont concernés : les vins et eaux-de-vie, les produits laitiers et d'autres produits agroalimentaires tels l'huile ou les olives.

Régie par un règlement européen, l'indication géographique protégée (IGP) distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété.

La campagne viticole commence au 1<sup>er</sup> août N-1 et se termine le 31 juillet N.

## Vigne et vendange en 2016

Superficie (hectare) Production (hectolitre)	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Total vignes à raisin de cuve	4 320	1	556	9 709	6 539	153	21 278	777 305
dont en production	4 170	1	536	9 609	6 389	138	20 843	746 461
<b>Total AOP</b>	<b>4 071</b>	<b>0</b>	<b>317</b>	<b>8 964</b>	<b>5 063</b>	<b>114</b>	<b>18 529</b>	<b>518 990</b>
	199 531	0	13 767	273 310	217 813	2 236	706 657	29 870 875
<b>Total IGP</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>97</b>	<b>119</b>	<b>682</b>	<b>8</b>	<b>968</b>	<b>193 613</b>
	2 522	0	6 014	3 515	34 251	185	46 487	13 084 146
<b>Total autres vins sans IG</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>122</b>	<b>526</b>	<b>644</b>	<b>16</b>	<b>1 346</b>	<b>33 848</b>
	660	7	2 737	19 110	18 228	236	40 978	2 518 500
<b>Total vins</b>	<b>4 170</b>	<b>1</b>	<b>536</b>	<b>9 609</b>	<b>6 389</b>	<b>138</b>	<b>20 843</b>	<b>746 451</b>
	202 713	7	22 518	295 935	270 292	2 657	794 122	45 473 521

AOP : appellation d'origine protégée  
IGP : indication géographique protégée  
IG : indication géographique

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Cours moyens des vins en vrac

Situation au 31 juillet de la campagne 2016 (euros/hectolitre)

Touraine blanc	Touraine rouge	Vouvray fines bulles	Chinon rouge
205,32	126,04	202,35	225,35

Source : FranceAgriMer, Interloire

La campagne viticole N : commence au 1<sup>er</sup> août N-1 et se termine le 31 juillet N.

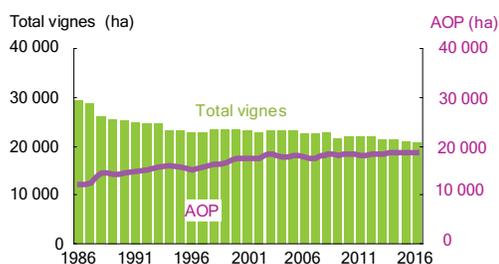
## Quantités de vins soumises au droit de circulation

Campagne 2016-2017 : situation en mai 2017

Hectolitre	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
AOP et IGP	130 670	2 253	10 935	301 391	108 613	7 134	560 996	18 594 503
Autres vins	542	0	1 956	22 324	14 670	17 000	56 492	5 485 884
<b>Total</b>	<b>131 212</b>	<b>2 253</b>	<b>12 891</b>	<b>323 715</b>	<b>123 283</b>	<b>24 134</b>	<b>617 488</b>	<b>24 080 387</b>

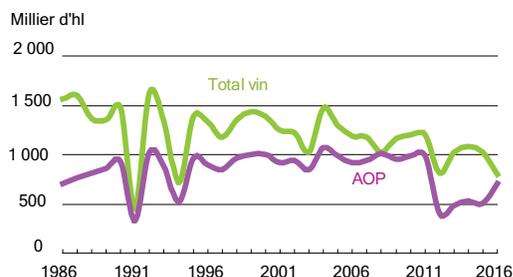
Source : Ministère du budget - Direction générale des douanes et droits indirects

## Superficie AOP et total vignes



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

## Production de vin



## La forêt, près d'un quart du territoire régional

La forêt du Centre-Val de Loire s'étend sur 967 000 hectares et occupe 24 % du territoire régional. Elle progresse notamment au détriment des terres de la Sologne et de l'Orléanais à usage agricole. Les feuillus dominent le paysage de la région, en couvrant 85 % des territoires boisés. Première essence régionale, le chêne se rencontre partout. Nos forêts ont un peuplement monospécifique pour 60 % des surfaces tandis que le peuplement à deux essences représente seulement 30 %. Le Loir-et-Cher détient la plus grande surface boisée départementale, dont 93 % appartient au domaine privé. Le hêtre, minoritaire, préfère les collines du Perche, du Pays Fort et du sud du Berry. Les vallées de la Touraine et de l'Indre offrent un terrain plus favorable au peuplier.

La forêt privée représente 87 % de la forêt régionale et sa vocation cynégétique est fortement affirmée. La forêt de Sologne constitue le deuxième plus important massif de France. La forêt d'Orléans, d'une superficie totale de 50 000 hectares, abrite la plus vaste forêt domaniale de France métropolitaine avec 35 000 hectares. La forêt publique est essentiellement domaniale. Les forêts de Châteauroux, Blois, Lamotte-Beuvron, Loches, Montargis, Montrichard, Russy, Vierzon et Vouzeron figurent parmi les plus importantes. L'emprise des massifs communaux reste marginale.

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) Rubrique Données / statistique agricole
- > Site Inventaire Forestier : [inventaire-forestier.ign.fr/spip/](http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/)

**Inventaire forestier** : service de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il est chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières nationales, indépendamment de toute question de propriété.

**Forêt (au sens de l'IGN)** : territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

**Forêt de production (au sens de l'IGN)** : terrain de superficie au moins égale à 50 ares et de largeur supérieure ou égale à 20 mètres où croissent des arbres dont le taux de couvert absolu est au moins égal à 10 % et pouvant être utilisés pour produire du bois. Cela signifie que le terrain doit permettre une production de bois sans qu'une autre utilisation ou les conditions physiques viennent en empêcher l'exploitation (réserve intégrale, zone inaccessible, etc.).

**Autre forêt (au sens de l'IGN)** : terrain de superficie au moins égale à 50 ares et de largeur supérieure ou égale à 20 mètres où croissent des arbres dont le taux de couvert absolu est au moins égal à 10 % et ayant une utilisation qui n'est ni production de bois, ni agricole, ni urbaine.

Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites dans la répartition par essence (la surface d'observation est de 20 ares environ - placette de 25 m de rayon).

Sont donc exclues de ces données chiffrées :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

## La forêt du Centre-Val de Loire

Millier d'hectares	Centre-Val de Loire	France
Superficie du territoire	3 954	54 919
Toute la forêt (1)	967	16 543
Forêts de production (1)	956	15 728

(1) Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Sources : Agreste - enquête teruti, Institut national de l'information géographique et forestière

## Répartition des forêts de production selon l'essence dominante

Millier d'hectares	Centre-Val de Loire	France
Feuillus	772	10 456
dont chêne	555	5 545
Conifères	137	4 063
dont pin maritime	31	841
dont pin sylvestre	59	861
Non recensable	47	1 209
<b>Total</b>	<b>956</b>	<b>15 728</b>

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

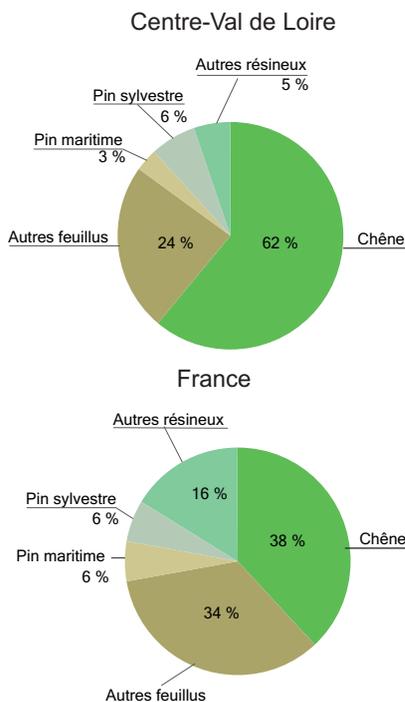
Source : Institut national de l'information géographique et forestière

Le chêne représente près des deux tiers des surfaces boisées du Centre-Val de Loire, contre un tiers en France

Taux de boisement (%)	
Cher	25
Eure-et-Loir	12
Indre	19
Indre-et-Loire	24
Loir-et-Cher	36
Loiret	28
Centre Val de Loire	24
France	30

Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

Source : Institut national de l'information géographique et forestière



Résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013  
Source : Institut national de l'information géographique et forestière

## Une récolte record de bois et un volume de sciage qui se maintient

L'année 2016 enregistre la plus forte production de bois depuis 2005, presque 2 millions de m<sup>3</sup>, dépassant de 2 mille m<sup>3</sup> celle de 2011 (ancien record). Le Centre-Val de Loire occupe la 6<sup>e</sup> place des régions françaises et représente 5 % de la production nationale.

Près des deux tiers de ce volume est issu des forêts du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire et du Cher. La production de bois d'énergie se stabilise à un niveau haut, 596 000 m<sup>3</sup>, après plusieurs années de fortes évolutions. Alors que la production de plaquettes forestières accélère de 7 % en un an, celle des bûches se contracte de 7 %. La production de bois d'œuvre progresse de 7 %, favorisée par des récoltes de peupliers et de chênes en hausses respectives de 39 et 6 %. Quant au bois d'industrie, un léger regain d'intérêt s'installe depuis quelques années, avec un volume proche de 680 000 m<sup>3</sup>. La trituration des feuillus enregistre une progression annuelle de 11 % avec un volume de 349 000 m<sup>3</sup>. Ainsi, la production de bois d'industrie occupe toujours la deuxième place régionale (34 %) derrière le bois d'œuvre (36 %) mais devant le bois d'énergie (30 %).

Le Centre-Val de Loire produit toujours beaucoup de chêne, ce qui le situe au 3<sup>e</sup> rang national derrière Bourgogne-Franche-Comté (28 %) et le grand Est (22 %), avec un peu plus de 13 % de la récolte française. Par ailleurs, la production de pin sylvestre

représente 12 % de la récolte nationale, plaçant le Centre-Val de Loire au 4<sup>e</sup> rang régional, mais loin derrière Auvergne-Rhône-Alpes qui en produit près d'un tiers.

Les bois de la région Centre-Val de Loire sont de plus en plus récoltés par des entreprises dont le siège se situe en dehors : 53 % du bois régional est concerné. Ce sont les entreprises de la Nouvelle Aquitaine qui en prélèvent la plus grosse part avec 461 000 m<sup>3</sup>, soit 23 % du volume global de notre région.

Les entreprises du Centre-Val de Loire sont beaucoup moins enclines à aller récolter le bois dans les autres régions : seulement 15 % des volumes récoltés le sont hors région, dont 5 % dans les Pays de la Loire.

Après le regain d'activité de 2015, les sciages sont en léger repli avec un volume de 154 000 m<sup>3</sup> (- 3 %). Alors que les volumes sciés de résineux régressent, ceux de feuillus augmentent, notamment de chêne (+ 9 %). Les volumes sciés en chênes représentent 69 000 m<sup>3</sup>, ce qui situe le Centre-Val de Loire au 4<sup>e</sup> rang des régions mais très proche de la Nouvelle Aquitaine qui en produit 1 500 m<sup>3</sup> de plus. Cependant, la Bourgogne-Franche-Comté occupe la première place (173 000 m<sup>3</sup>) suivie du Grand Est (121 000 m<sup>3</sup>).

### Pour en savoir plus :

- > Une exploitation forestière active, mais des sciages toujours en berne - Agreste Centre - Val de Loire (n° 2017 AR10 février 2017)
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / Données

**Bois d'œuvre** : constitué de grumes ayant des caractéristiques de dimensions et de qualité suffisantes pour être sciées, tranchées, déroulées ou fendues.

**Bois d'industrie** : bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (bois de trituration), des bois de mines et des poteaux.

**Livraisons de sciages** : il s'agit des sciages vendus ou transférés aux autres ateliers de l'entreprise au cours de l'année.

**L'exploitant forestier** est un entrepreneur qui achète les arbres sur pied et les revend abattus. Il peut faire appel à des sous-traitants, bûcherons, débardeurs, transporteurs. Le propriétaire forestier peut être lui-même exploitant. Certaines scieries font de l'exploitation forestière. Le sciage à façon pour les propriétaires est hors champ de l'enquête.

**Entreprises** : l'unité retenue est l'entreprise. L'exploitation forestière est interrogée au lieu de son siège social, mais les quantités de bois récoltées sont réparties par département d'activité. La scierie est également enquêtée à son siège social, mais en cas de scieries multiples, elle regroupe les informations sur le même questionnaire, ce qui ne permet plus de disposer de résultats départementaux.

**Merrain** : planche obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, et servant à confectionner les douves des tonneaux.

**Autres bois d'industrie** : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas...

**Bois énergie** : ou encore bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

**Bois de trituration** : bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

**Bois sous rails** : bois utilisés pour la fixation des rails de chemin de fer. Ce groupe comprend les traverses et les appareils de voie. L'enquête dans les pépinières forestières privées est effectuée tous les ans, en région, sous l'autorité de la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires du ministère en charge de l'agriculture.

## Production de bois d'œuvre de feuillus et résineux en 2016 (grumes)

m <sup>3</sup> rond	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Feuillus	72 689	47 496	71 944	100 476	62 920	68 522	424 047	5 403 579
dont chêne	57 660	40 740	54 736	47 035	48 376	64 708	313 255	2 352 548
dont peuplier	12 887	4 225	15 563	47 547	13 652	3 257	97 131	1 362 716
Résineux	40 781	9 130	9 885	97 067	92 871	48 512	298 246	13 900 950
dont pin	19 232	980	4 516	83 551	46 176	32 754	187 209	4 487 732
dont douglas	10 520	1 531	3 080	7 152	33 577	2 308	58 168	2 346 320
<b>Total</b>	<b>113 470</b>	<b>56 626</b>	<b>81 829</b>	<b>197 543</b>	<b>155 791</b>	<b>117 034</b>	<b>722 293</b>	<b>19 304 529</b>

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

## Production de bois d'industrie et bois énergie en 2016

m <sup>3</sup> rond	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Bois ronds de trituration pour pâtes et panneaux	178 356	4 067	69 330	96 041	183 833	107 592	639 219	9 955 095
dont feuillus	123 632	1 190	56 783	31 957	89 940	45 160	348 663	4 328 803
résineux	54 724	2 877	12 547	64 084	93 893	62 431	290 556	5 626 292
Autres bois d'industrie	7 644	3 538	2 639	5 588	4 412	16 436	40 257	607 532
Bois d'énergie	93 440	72 888	85 680	101 781	116 895	125 459	596 143	8 073 833

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

## Entreprises par activité en 2016

	Centre-Val de Loire
Exploitations forestières sans scieries	124
Exploitations forestières et scieries	35
Scieries sans exploitations forestières	24
<b>Ensemble Centre-val de Loire</b>	<b>183</b>

Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

## Livraisons de sciages en 2016

m <sup>3</sup> sciage	Centre-Val de Loire	France
Feuillus tempérés	78 191	1 312 275
dont chêne	69 343	607 827
peuplier	8 441	248 026
Résineux	76 182	6 398 332
dont pin sylvestre	41 013	401 424
dont pin maritime	4 001	1 254 076
<b>Ensemble</b>	<b>154 373</b>	<b>7 741 768</b>

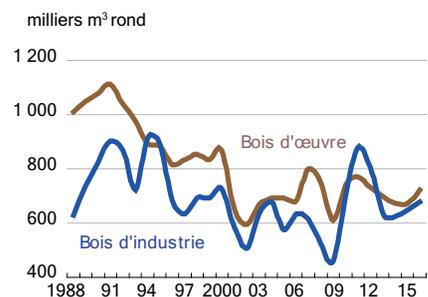
Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries

## Pépinières forestières Campagne 2015-2016

Nombre de plants	Ventes de plants
Peupliers	20 228
Résineux	2 599 642
Feuillus	1 563 055
<b>Ensemble</b>	<b>4 182 925</b>

Source : enquête statistique annuelle MAAF - IRSTEA

## En 2016, la production de bois d'œuvre augmente de 7 % contre 4 % pour le bois d'industrie



Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières et scieries

## Le cheptel bovin perd des effectifs

En 2016, le cheptel bovin compte 622 000 têtes dans le Centre-Val de Loire. Représentant 3 % des effectifs français, le troupeau régional est très majoritairement allaitant : 77 % des vaches de la région sont des vaches nourrices. Ce cheptel est principalement localisé au sud de la région, dans l'Indre et le Cher qui concentrent les deux tiers des effectifs bovins régionaux. L'Indre-et-Loire compte le troupeau de vaches laitières le plus étoffé de la région. En 2016, la tendance

favorable, observée depuis 2013, s'interrompt : le cheptel bovin perd 1 % de ses effectifs par rapport à l'année précédente. L'effectif de vaches laitières est légèrement plus concerné (- 2 %) que celui des vaches allaitantes (- 1 %).

En 2016, la production de viande finie est en hausse en volume (+ 14 %) comme en nombre de têtes (+ 10 %). Les volumes de lait livrés diminuent de nouveau, la baisse atteint 4 % par rapport à 2015.

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) Données

> [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) conjoncture et statistique agricole annuelle dans les données en ligne

**Veaux de boucherie** : correspond à une gamme d'animaux de moins de 6 mois, à viande blanche ou rose.

- Veau léger : moins de 100 kg vif
- Veau moyen : entre 100 et 150 kg vif
- Veau lourd : plus de 150 kg vif (jusqu'à 200-250 kg).

**Vache** : femelle d'âge quelconque ayant mis bas au moins une fois.

**Vache laitière** (y compris réforme) : elle est laitière indépendamment de sa race si son lait est principalement destiné à la commercialisation. Elle est soumise à la traite.

**Vache nourrice** (y compris réforme) : elle est d'une race quelconque pour produire des veaux et son lait sert essentiellement à nourrir des veaux.

**Taureau et mâle reproducteur** (jeune et adulte) : destiné à la monte.

**Génisse laitière ou nourrice** : destinée au renouvellement des vaches des élevages.

**Autres animaux** : destinés à la boucherie.

**Viande finie** : les animaux doivent avoir été engraisés dans le département considéré, quel que soit leur lieu de naissance ou d'abattage.

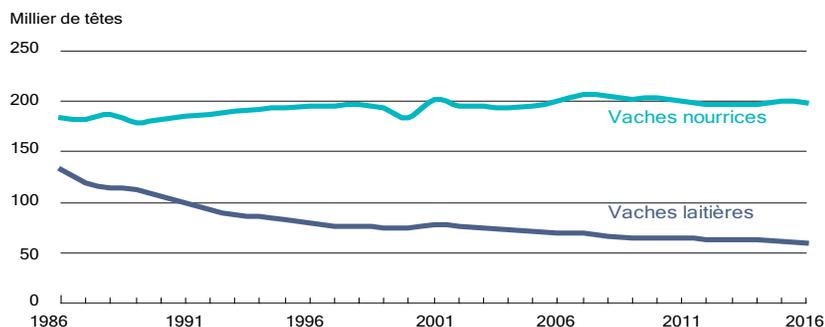
**BDNI** : la base de données nationale de l'identification est la base de référence pour les informations relatives à l'identification des bovins en France.

## Effectifs des bovins en 2016

Tête	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Vaches laitières	6 318	7 086	7 837	19 196	11 067	8 944	60 448	3 629 218
Vaches nourrices	63 473	7 879	92 396	17 509	9 644	8 425	199 326	4 194 877
<b>Toutes vaches</b>	<b>69 791</b>	<b>14 965</b>	<b>100 233</b>	<b>36 705</b>	<b>20 711</b>	<b>17 369</b>	<b>259 774</b>	<b>7 824 095</b>
Génisses laitières de renouvellement de plus de 2 ans	1 491	1 644	1 560	3 664	2 222	2 127	12 708	782 029
Génisses nourrices de renouvellement de plus de 2 ans	13 190	2 369	16 911	5 073	2 939	2 086	42 568	897 487
Génisses de boucherie de plus de 2 ans	5 545	1 052	5 392	1 375	1 263	618	15 245	331 187
Mâles de type laitier de plus de 2 ans	96	167	41	243	78	102	727	135 546
Mâles de type viande de plus de 2 ans	3 683	600	4 799	882	501	529	10 994	273 318
<b>Total bovins de plus de 2 ans</b>	<b>24 005</b>	<b>5 832</b>	<b>28 703</b>	<b>11 237</b>	<b>7 003</b>	<b>5 462</b>	<b>82 242</b>	<b>2 419 567</b>
Génisses laitières de renouvellement de 1 à 2 ans	1 944	2 490	2 267	6 353	4 124	3 247	20 425	1 251 987
Génisses nourrices de renouvellement de 1 à 2 ans	14 731	2 379	18 984	4 554	2 675	2 317	45 640	977 724
Génisses de boucherie de 1 à 2 ans	5 904	937	5 829	1 383	1 205	525	15 783	385 541
Mâles de type laitier de 1 à 2 ans	166	406	88	456	168	182	1 466	289 976
Mâles de type viande de 1 à 2 ans	3 987	1 850	4 702	1 137	1 958	938	14 572	548 547
<b>Total autres bovins de 1 à 2 ans</b>	<b>26 732</b>	<b>8 062</b>	<b>31 870</b>	<b>13 883</b>	<b>10 130</b>	<b>7 209</b>	<b>97 886</b>	<b>3 453 775</b>
Veaux de boucherie	764	1 208	1 081	1 746	2 257	924	7 980	631 748
Autres femelles de moins de 1 an	28 136	6 102	39 479	13 744	8 246	6 510	102 217	2 998 779
Autres mâles de moins de 1 an	21 907	3 830	32 083	6 446	4 418	3 316	72 000	1 905 347
<b>Total bovins de moins de 1 an</b>	<b>50 807</b>	<b>11 140</b>	<b>72 643</b>	<b>21 936</b>	<b>14 921</b>	<b>10 750</b>	<b>182 197</b>	<b>5 535 874</b>
<b>Total bovins</b>	<b>171 335</b>	<b>39 999</b>	<b>233 449</b>	<b>83 761</b>	<b>52 765</b>	<b>40 790</b>	<b>622 099</b>	<b>19 233 311</b>

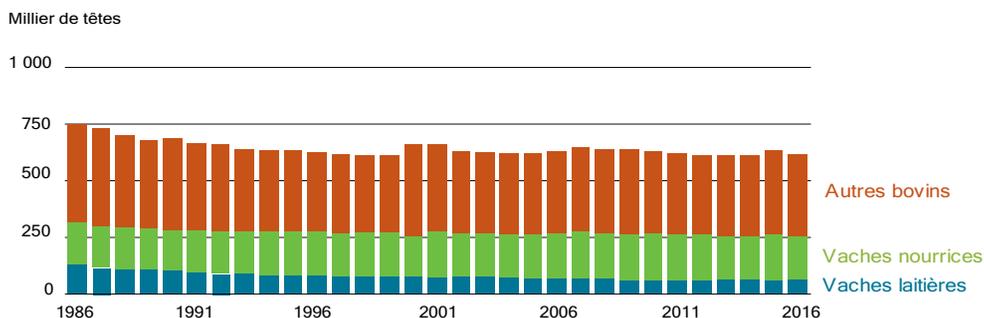
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Vaches laitières et nourrices



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Composition du troupeau bovin



Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle

## Exploitations bovines en 2016

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Exploitations ayant des bovins	1 191	456	1 655	777	512	409	<b>5 000</b>

Source : MAAF - BDNI

## Production de viande finie en 2016

Tête	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Vaches laitières	1 483	2 064	1 851	4 846	3 190	2 458	15 892
Vaches nourrices	14 937	1 695	9 687	2 986	2 056	1 620	32 981
<b>Total vaches de réforme</b>	<b>16 420</b>	<b>3 759</b>	<b>11 538</b>	<b>7 832</b>	<b>5 246</b>	<b>4 078</b>	<b>48 873</b>
Génisses laitières de plus de 2 ans	122	207	153	436	328	248	1 494
Génisses viande de plus de 2 ans	5 490	1 154	4 161	1 662	1 375	685	14 527
<b>Total génisses de plus de 2 ans</b>	<b>5 612</b>	<b>1 361</b>	<b>4 314</b>	<b>2 098</b>	<b>1 703</b>	<b>933</b>	<b>16 021</b>
Génisses laitières de 1 à 2 ans	5	9	15	35	26	24	114
Génisses viande de 1 à 2 ans	544	103	1 431	116	57	125	2 376
<b>Total génisses de 1 à 2 ans</b>	<b>549</b>	<b>112</b>	<b>1 446</b>	<b>151</b>	<b>83</b>	<b>149</b>	<b>2 490</b>
Génisses de 6 mois à un an	116	18	139	46	44	19	382
<b>Total génisses</b>	<b>6 277</b>	<b>1 491</b>	<b>5 899</b>	<b>2 295</b>	<b>1 830</b>	<b>1 101</b>	<b>18 893</b>
Mâles de plus de 2 ans	3 962	3 079	5 499	1 655	3 420	1 713	19 328
Mâles de 1 à 2 ans	1 000	414	831	325	241	288	3 099
Mâles de 6 mois à un an	318	56	498	144	246	62	1 324
<b>Total mâles</b>	<b>5 280</b>	<b>3 549</b>	<b>6 828</b>	<b>2 124</b>	<b>3 907</b>	<b>2 063</b>	<b>23 751</b>
Veaux de boucherie laitiers	441	818	491	2 264	2 683	997	7 694
Veaux de boucherie viande	892	960	1 480	1 065	1 470	374	6 241
<b>Total veaux de boucherie</b>	<b>1 333</b>	<b>1 778</b>	<b>1 971</b>	<b>3 329</b>	<b>4 153</b>	<b>1 371</b>	<b>13 935</b>
<b>Ensemble bovins</b>	<b>29 310</b>	<b>10 577</b>	<b>26 236</b>	<b>15 580</b>	<b>15 136</b>	<b>8 613</b>	<b>105 452</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Production de viande finie en 2016

Tonne équivalent-carcasse	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Vaches laitières	457	685	590	1 517	1 024	760	5 033
Vaches nourrices	6 199	741	4 049	1 200	890	646	13 726
<b>Total vaches de réforme</b>	<b>6 656</b>	<b>1 426</b>	<b>4 640</b>	<b>2 717</b>	<b>1 914</b>	<b>1 406</b>	<b>18 759</b>
Génisses laitières de plus de 2 ans	38	64	49	136	103	76	466
Génisses viande de plus de 2 ans	2 229	488	1 702	671	569	264	5 924
<b>Total génisses de plus de 2 ans</b>	<b>2 267</b>	<b>553</b>	<b>1 751</b>	<b>808</b>	<b>672</b>	<b>340</b>	<b>6 390</b>
Génisses laitières de 1 à 2 ans	1	2	4	8	7	6	28
Génisses viande de 1 à 2 ans	170	34	461	36	16	37	754
<b>Total génisses de 1 à 2 ans</b>	<b>172</b>	<b>36</b>	<b>465</b>	<b>44</b>	<b>23</b>	<b>42</b>	<b>782</b>
Génisses de 6 mois à un an	23	3	24	7	7	3	68
<b>Total génisses</b>	<b>2 461</b>	<b>592</b>	<b>2 240</b>	<b>859</b>	<b>702</b>	<b>385</b>	<b>7 239</b>
Mâles de plus de 2 ans	2 064	1 510	2 996	797	1 681	733	9 781
Mâles de 1 à 2 ans	415	174	331	127	102	119	1 268
Mâles de 6 mois à un an	77	14	146	39	81	11	368
<b>Total mâles</b>	<b>2 556</b>	<b>1 697</b>	<b>3 474</b>	<b>963</b>	<b>1 864</b>	<b>863</b>	<b>11 417</b>
Veaux de boucherie laitiers	59	114	67	273	354	131	998
Veaux de boucherie viande	134	148	206	144	224	50	906
<b>Total veaux de boucherie</b>	<b>193</b>	<b>262</b>	<b>273</b>	<b>418</b>	<b>577</b>	<b>181</b>	<b>1 904</b>
<b>Ensemble bovins</b>	<b>11 865</b>	<b>3 977</b>	<b>10 626</b>	<b>4 957</b>	<b>5 058</b>	<b>2 836</b>	<b>39 319</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Livraisons de lait de vache à l'industrie et les livreurs en 2016

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Quantités de lait livrées à l'industrie (1 000 l)	34 603	50 926	50 538	152 749	84 328	68 747	441 891	23 803 499
Nombre de livreurs	79	121	122	267	179	141	863	61 829
Livraisons moyennes par ferme (1 000 l)	455	472	439	597	493	502	512	386

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2016

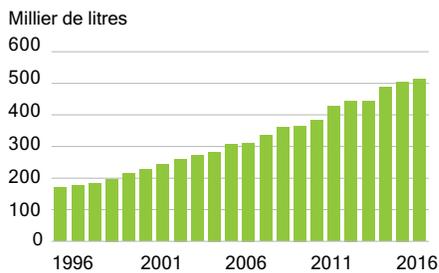
## Laits liquides conditionnés en 2016

	Centre-Val de Loire		France entière
	Nombre laiteries	Quantités (1000 l)	Quantités (1000 l)
Laits de consommation	4	300 822	3 330 814
<i>dont entier</i>	3	18 224	373 405
<i>dont demi-écrémé</i>	4	265 924	2 626 733

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2016

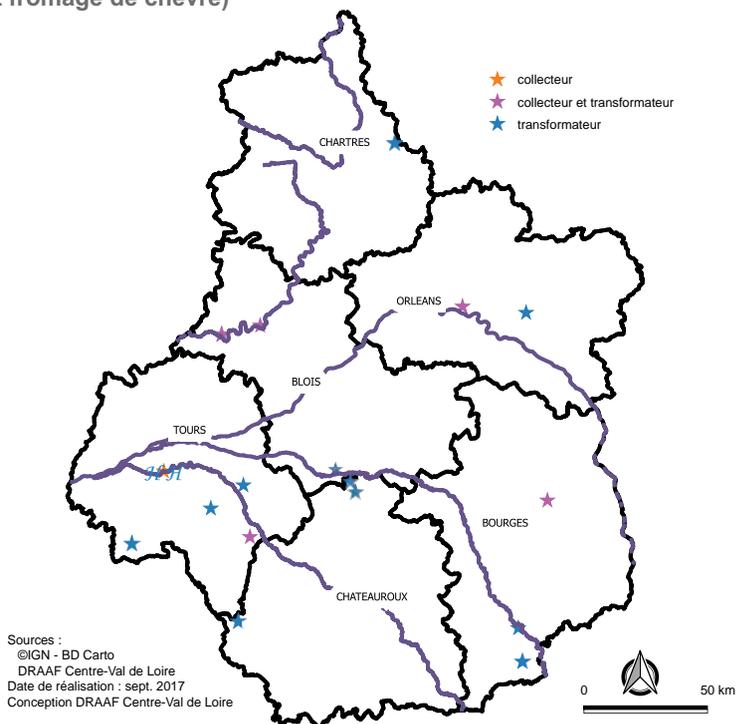
Les données sur le lait conditionné concernent le lait de vache et le lait de chèvre

## Livraisons moyennes de lait par exploitation



Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

## Localisation des établissements de transformation laitière en 2016 (hors lait et fromage de chèvre)



## Une collecte stable, des prix en berne

Le prix annuel payé aux producteurs de la région s'est élevé en moyenne à 309 € pour 1000 litres de lait en 2016, soit 6 % de moins qu'en 2015.

Les volumes de lait de vache collectés se sont montrés stables au cours de l'année civile 2016 par rapport à 2015.

Les livraisons régionales de lait de vache s'érodent encore de 4 % par rapport à 2015. Cette évolution s'inscrit dans le contexte du plan français de réduction de la production laitière. De plus, la production fourragère régionale a pâti des excès de la météo, à l'exceptionnel cumul pluviométrique printanier a succédé une longue période de sécheresse.

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / rubrique données - thématique Productions animales
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) / conjoncture lait

Lait : il s'agit du lait trait, à l'exclusion de celui destiné à l'alimentation des veaux.

Livraison de lait : quantité de lait livrée par les producteurs d'un département, quelle que soit l'entreprise collectrice.

Livraison régionale : lait livré par les éleveurs de la région à un établissement collecteur, quelle que soit la localisation de ce dernier.

Collecte régionale : quantité de lait recueillie par un établissement collecteur régional, qu'il soit lui-même transformateur, ou qu'il ne soit qu'un intermédiaire entre les producteurs et un ou plusieurs transformateurs.

Fabrication régionale : fabrication effectuée par des établissements situés dans la région, qu'ils aient ou non leur siège dans la région.

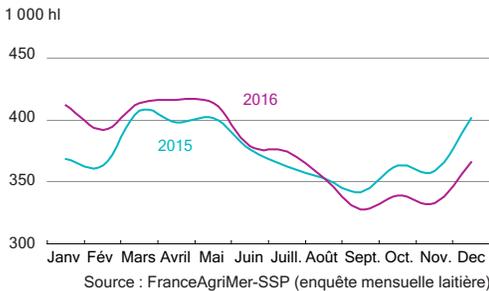
## Le lait de vache dans le Centre-Val de Loire

	2015		2016	
	Livraison (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraison (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)
Janvier	396 493	336	412 376	317
Février	361 294	331	391 641	312
Mars	404 740	322	416 136	307
Avril	396 938	305	410 279	300
Mai	399 849	300	408 472	295
Juin	374 405	317	367 054	296
Juillet	360 191	331	367 808	290
Août	351 649	344	351 135	294
Septembre	340 831	340	327 489	298
Octobre	362 285	340	339 010	325
Novembre	358 271	338	333 283	335
Décembre	400 361	333	363 647	341

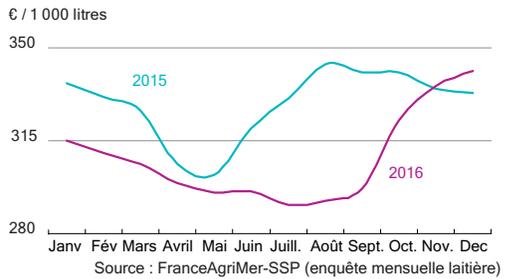
Source : FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

LAIT DE VACHE

### Livraisons de lait de vache dans le Centre-Val de Loire



### Prix du lait de vache dans le Centre-Val de Loire



### Livraisons de lait de vache par département (année civile 2016)

Les données jugées de qualité médiocre ne sont pas diffusées

	Cher		Eure-et-Loir		Indre	
	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)
Janvier	33 557	338	46 242	308	47 969	321
Février	30 890	327	43 724	305	47 272	315
Mars	33 390	331	46 660	303	49 686	309
Avril	33 149	326	46 539	291	48 734	303
Mai	33 497	323	48 260	287	47 526	300
Juin	30 214	335	43 404	287	42 383	298
Juillet	29 144	340	42 457	275	41 989	295
Août	26 988	348	39 991	292	39 589	292
Septembre	25 178	350	36 481	300	36 629	299
Octobre	26 191	410	37 300	324	38 322	325
Novembre	25 936	371	37 183	332	38 004	340
Décembre	28 771	371	41 018	334	41 875	345

	Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret	
	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)	Livraisons (hl)	Prix moyen payé (€/1 000 l)
Janvier	140 136	313	80 072	324	64 401	306
Février	134 378	310	74 356	320	61 021	301
Mars	142 953	303	77 658	315	65 789	296
Avril	140 044	297	76 732	304	65 081	294
Mai	139 089	293	75 454	300	64 646	285
Juin	125 038	288	68 288	305	57 727	283
Juillet	127 231	n.d.	68 740	289	58 248	281
Août	122 297	n.d.	66 571	291	55 698	285
Septembre	114 355	n.d.	63 938	295	50 906	284
Octobre	118 263	315	65 920	325	53 014	308
Novembre	115 604	330	64 418	336	52 138	328
Décembre	125 104	341	69 970	336	56 909	336

n.d. : non diffusables

Source : FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

## Rebond des effectifs porcins

Avec près de 330 000 têtes en 2016, le cheptel porcine régional représente 3 % du cheptel national et se classe au 9<sup>e</sup> rang des régions françaises. Il est constitué à 40 % de porcs charcutiers, 36 % de porcelets, 15 % de jeunes porcs et 9 % de truies reproductrices. Après une baisse des effectifs en 2015, le cheptel porcine régional s'étoffe de nouveau et compte 3 % de têtes supplémentaires. Les évolutions diffèrent selon la catégorie. Les jeunes porcs, les truies et verrats perdent de 7 à 8 % de leurs effectifs par rapport à 2015. Ceux des porcs à l'engrais-

sement et des porcelets se montrent dynamiques et affichent respectivement des hausses de 10 et 5 %.

Au plan national, le troupeau porcine se réduit, et ce, dans toutes les catégories (de - 2 à - 4 %). En 2016, la production de viande porcine dans le Centre-Val de Loire diminue en têtes comme en poids par rapport à 2015. Le cours moyen du porc s'est, quant à lui, établi à 1,42 €/kg en 2016, en hausse de 4 % par rapport à 2015.

### Effectifs des porcins au 1<sup>er</sup> décembre 2016

Tête	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Porcelets	118 150	4 557 826
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	49 580	1 854 181
Truies de 50 kg et plus	29 500	991 655
Verrats de 50 kg et plus	1 090	16 364
Porcs à l'engrais. de 50 kg et plus	131 450	5 217 863
<b>Ensemble espèce porcine</b>	<b>329 770</b>	<b>12 637 889</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) Rubrique Données

> [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) Conjoncture animaux de boucherie

**Porcelets** : jeunes animaux mâles ou femelles, sevrés ou non, quelle que soit leur destination finale, mais non encore entrés en atelier d'engraissement.

**Jeunes porcs de 20 à 50 kg** : les animaux de 20 à 50 kg sont en bâtiment d'engraissement. Les futurs reproducteurs, de moins de 50 kg, mâles ou femelles sont comptés ici.

**Truies de 50 kg et plus** : cette catégorie comprend les jeunes femelles destinées au remplacement des truies mères, les jeunes truies en attente de leur première portée et supposées pleines, les truies adultes en attente de leur 2<sup>e</sup> mise bas ou plus et les truies adultes allaitantes ou en attente d'une saillie.

**Verrats de 50 kg et plus** : il s'agit des verrats reproducteurs et jeunes verrats destinés à la reproduction de plus de 50 kg.

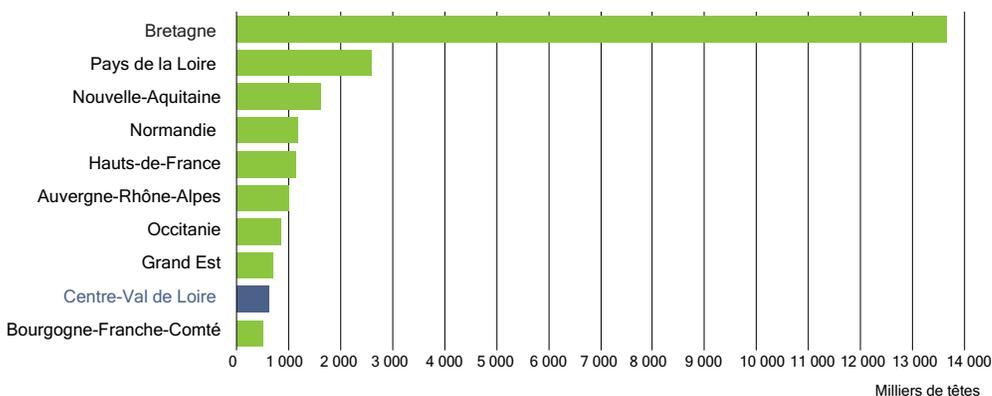
**Porcs à l'engrais de 50 kg et plus** : cette catégorie comprend tous les porcins non recensés ailleurs : porcs à l'engrais, truies et verrats de réforme.

### Production de viande finie en 2016

	Centre-Val de Loire	
	Têtes	Tonnes
Porcelets	13 374	282
Porcs charcutiers	614 474	54 274
Truies et verrats de réforme	12 827	1 882
<b>Ensemble porcins</b>	<b>640 675</b>	<b>56 438</b>

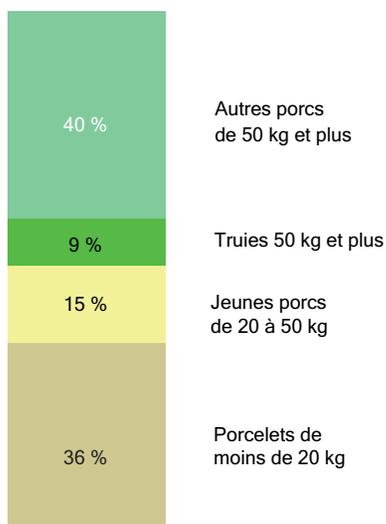
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Rang de la région Centre-Val de Loire en porcins en 2016



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Structure du troupeau régional en 2016 (têtes)



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

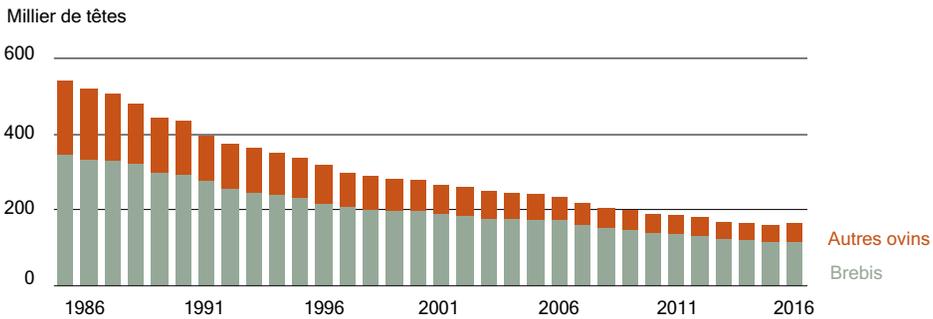
## Une pause dans la baisse des effectifs d'ovins

Le cheptel ovin régional compte 163 000 têtes en 2016, stabilisant ses effectifs après une baisse ininterrompue depuis plus d'une décennie. L'Indre et le Cher concentrent plus des deux-tiers des effectifs ovins de la région. Destiné quasi-exclusivement à la production de viande, le cheptel régional ne représente que 2 % du cheptel national.

En 2016, la production régionale de viande ovine

a augmenté de 3 % en volume, confirmant la reprise constatée depuis 2014. Avec la baisse des importations, la part de la production nationale dans la consommation intérieure s'est accrue. Pourtant, les ménages consomment de moins en moins cette viande : sur les neuf premiers mois de l'année, les achats de viande ovine se sont repliés de 6 % par rapport à 2015. Le prix moyen de l'agneau peine à se maintenir (-0,3 %).

### Évolution du troupeau ovin



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / La filière ovine en région Centre-Val de Loire dans la thématique productions animales

> [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) / Conjoncture animaux de boucherie

**Agnelles** : Élevées en vue du remplacement des brebis-mères, laitières ou nourrices.

**Brebis-mère** : Femelle ovine ayant déjà agnelé au moins une fois, même si elle est en instance de réforme ou réformée. Sont incluses les brebis nourrices détenues pour produire des agneaux.

**Brebis-laitière** : Destinée à la production de lait pour la vente ou la transformation en fromage.

## Exploitations ovines en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Exploitations ayant des ovins	525	234	862	266	194	139	2 220

### Effectifs des ovins en 2016

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Tête	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Agnelles	23 980	1 056 510
Brebis-mères (y c. réforme) dont brebis-mères laitières	115 770	4 636 308
Autres ovins (y c. béliers)	1 360	1 233 808
	23 450	1 326 634
<b>Ensemble espèce ovine</b>	<b>163 200</b>	<b>7 019 452</b>

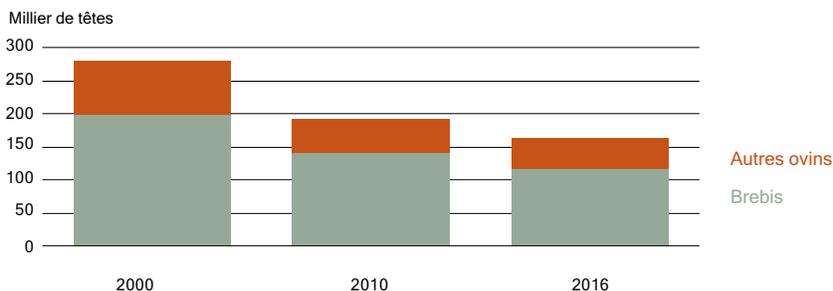
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Production de viande finie en 2016

	Centre-Val de Loire	
	Têtes	Tonnes
Agneaux de lait	1 452	31
Autres agneaux	179 760	3 600
Moutons et ovins de réforme	68 658	1 986
<b>Ensemble ovins</b>	<b>249 870</b>	<b>5 617</b>

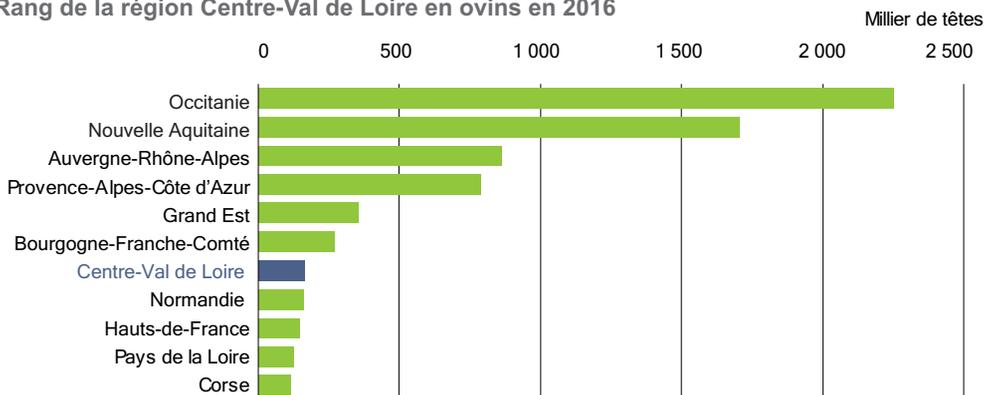
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Évolution du troupeau ovin régional



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

### Rang de la région Centre-Val de Loire en ovins en 2016



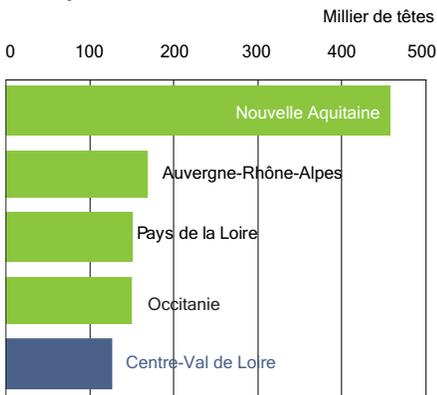
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Le rebond de la production de lait de chèvre se confirme

En 2016, le troupeau caprin régional compte près de 126 000 têtes, soit 23 % d'animaux en moins par rapport au sommet atteint en 2009. Détenant 10 % du cheptel national, le Centre-Val de Loire se situe au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises, après Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Occitanie. La production régionale de lait de chèvre confirme sa reprise, après un recul important en 2013. Sans retrouver le niveau de 2012, elle augmente de 4 % et ce, pour la troisième année consécutive. Le Centre-Val de Loire est une région mixte : les

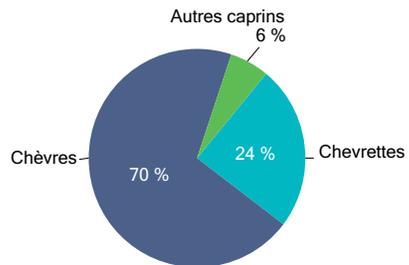
producteurs transforment une partie du lait en fromages fermiers et livrent l'autre partie à l'industrie laitière. La fabrication de produits laitiers à base de lait de chèvre dans le Centre-Val de Loire se caractérise par une production fermière importante en comparaison des autres régions : environ un tiers du lait est transformé en produits fermiers contre 29 % en moyenne nationale. La production régionale de viande finie frémit après quatre années de baisse. Elle a augmenté de 5 % en volume depuis 2015. Cette production est constituée pour moitié de chevreaux de lait.

### Rang de la région Centre-Val de Loire en caprins en 2016



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Structure du troupeau régional caprin en 2016



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) Rubrique Données
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) Conjoncture animaux de boucherie

**Chevrettes** : destinées au renouvellement de la souche.

**Chèvres** : femelles ayant mis bas au moins une fois (y compris celles réformées ou en instance de l'être).

**Boucs** : mâles reproducteurs, y compris les jeunes de remplacement.

**Autres caprins** : chevreaux de lait ou destinés à un atelier d'engraissement

## Exploitations caprines en 2010

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Exploitations ayant des caprins	230	25	306	209	87	64	921

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Effectifs des caprins en 2016

Tête	Cher	Indre	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Chevrettes	5 940	10 210	9 850	30 220	283 782
Chèvres (femelles ayant mis bas)	20 240	29 100	26 120	88 020	839 400
Autres caprins (y c. boucs)	1 590	1 760	3 260	7 470	95 686
<b>Ensemble espèce caprine</b>	<b>27 770</b>	<b>41 070</b>	<b>39 230</b>	<b>125 710</b>	<b>1 218 868</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Production et livraisons de lait de chèvre en 2016

Hectolitre	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France
Livraisons de lait entier à l'industrie	83 129	0	166 158	157 535	28 619	12 702	448 143	4 667 703
Lait utilisé pour la fabrication de produits fermiers	51 390	2 870	34 630	56 410	34 820	9 450	189 570	1 337 175
dont livraisons à l'industrie de produits fermiers	37 300	0	17 310	56 410	0	220	111 240	179 197
Ventes directes et autoconsommation de lait entier hors collecteurs	80	170	0	240	190	0	680	25 479
<b>Production finale</b>	<b>134 599</b>	<b>3 040</b>	<b>200 788</b>	<b>214 185</b>	<b>63 629</b>	<b>22 152</b>	<b>638 393</b>	<b>6 030 357</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Production de viande finie en 2016

Tête	Indre	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Chevreaux de lait	6 638	21 609	72 472	844 323
Autres chevreaux	95	0	2 503	100 920
Caprins de réforme	5 896	5 303	19 260	170 352
<b>Ensemble caprins</b>	<b>12 629</b>	<b>26 912</b>	<b>94 235</b>	<b>1 115 595</b>

## Production de viande finie en 2016

Tonne	Indre	Indre-et-Loire	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Chevreaux de lait	55	176	612	6 388
Autres chevreaux	1	0	22	1 020
Caprins de réforme	167	150	544	4 063
<b>Ensemble caprins</b>	<b>223</b>	<b>326</b>	<b>1 178</b>	<b>11 471</b>

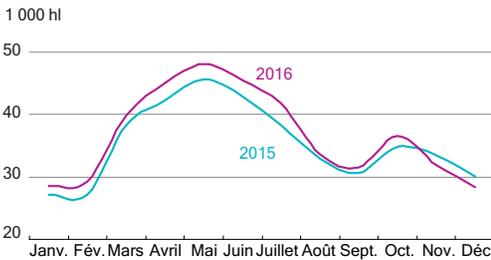
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Les livraisons de lait de chèvre poursuivent leur hausse

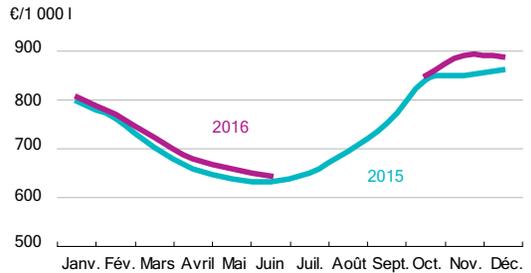
Avec 9 % de la production de lait de chèvre nationale, le Centre-Val de Loire se situe au 4<sup>e</sup> rang des régions productrices derrière Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Occitanie. En 2016, les livraisons régionales de lait de chèvre ont confirmé leur progression (+ 4 %), une évolution encore supérieure à la moyenne nationale (+ 2 %). La sécheresse et les pluies de mai juin ont pénalisé la production fourragère mais pas la production laitière. Les éleveurs

bénéficient toujours du repli des coûts de production. Après le pic atteint en 2013, en un an, le prix des aliments pour chèvres a de nouveau baissé de 4 %. Quant au prix du lait, il se situe, pour sa part, à un niveau plus rémunérateur qu'en début de décennie. En moyenne sur l'année, le prix payé aux producteurs s'est établi à environ 748 € pour 1000 litres de lait, en augmentation de 3 % par rapport à 2014.

Livraisons de lait de chèvre dans le Centre-Val de Loire



Prix du lait de chèvre dans le Centre-Val de Loire



N.B. : Certains mois, les prix sont entachés de trop d'incertitude pour être diffusés

Source : FranceAgriMer-SSP (enquête mensuelle laitière)

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) / Rubrique : données - thématiques - productions animales - la production et la transformation laitière

**Industrie laitière** : correspond aux laiteries, à l'exclusion des affineurs. Les fromages AOP des affineurs apparaissent à la rubrique fermier du tableau AOP. Les fromages non AOP des affineurs ne sont pas comptabilisés.

**Livraisons** : il s'agit du lait livré par les éleveurs d'un département à un établissement collecteur, quelle que soit la localisation de ce dernier. Elles sont mesurées au cours de l'année civile. Au niveau national, la quantité « livrée » par les exploitants agricoles est égale à la quantité collectée par l'industrie.

**Collecte** : il s'agit du lait collecté par les établissements d'un département donné, quelle que soit la localisation des livreurs.

L'appellation d'origine protégée (AOP) est l'équivalent européen de l'AOC. Si le produit se voit refuser par la Commission européenne le bénéfice de l'AOP, il perd celui de l'AOC qui lui a été reconnue. L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit originaire d'une région ou d'un lieu déterminé, dont les caractéristiques sont dues essentiellement à ce milieu géographique. Elle résulte de la combinaison d'une production et d'un terroir qui s'exprime par le savoir-faire des hommes. La production est soumise à des procédures d'agrément comportant une habilitation des opérateurs, un contrôle des conditions de production et un contrôle des produits. Le champ d'application de cette protection, conçue au départ pour garantir l'origine du vin, a été élargi à l'ensemble des produits agricoles ou alimentaires, puis aux produits forestiers et aux produits de la mer.

## Livraisons de lait de chèvre à l'industrie en 2016 dans le Centre-Val de Loire

	Quantités (1 000 l)	Nombre de livreurs
Cher	8 313	80
Eure-et-Loir	0	0
Indre	16 616	130
Indre-et-Loire	15 753	102
Loir-et-Cher	s	s
Loiret	s	s
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>44 814</b>	<b>341</b>
France	470 027	2 465

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière

s : secret statistique

## Production industrielle de fromages de chèvre en 2016 dans le Centre-Val de Loire

Tonne	Centre-Val de Loire	France
Production de fromages	9 753	103 618
fromages frais	2 798	22 809
fromages affinés	6 962	83 974
dont pur chèvre	6 956	80 809

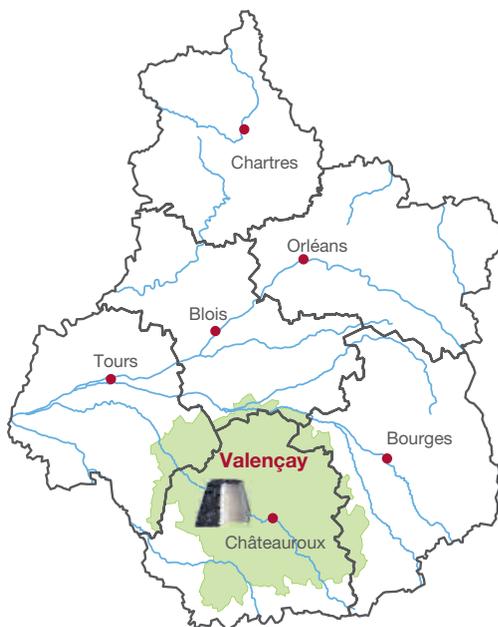
Source : Agreste - Enquête annuelle laitière (résultats provisoires)

## Production de fromages de chèvre en AOP

(industrie et produits fermiers)

Tonne	2005 2015		2016	
			total	fermier (%)
Chavignol	1 138	774	822	28
Poulligny-Saint-Pierre	294	291	293	26
Sainte-Maure-de-Touraine	1 140	1 606	1 618	26
Selles-sur-Cher	716	1 007	1 031	18
Valençay	342	367	357	33

Source : Institut national de l'origine et de la qualité



## Aires de production des AOP



Source : SRISE

## Envolée de la production de viande de dinde

Avec 6 % de la production nationale en tonnage, le Centre-Val de Loire se positionne au 5<sup>e</sup> rang des régions productrices de volailles, derrière la Bretagne, les Pays de la Loire, la Nouvelle Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les dindes représentent la moitié de la production régionale de volailles de chair et lapins, et devancent les poulets (47 %). Les productions de pintades et de lapins sont marginales (1 % chacune).

En 2016, la production régionale de l'ensemble des espèces de volailles de chair a rebondi de 37 % en tonnage, contre une érosion de 3 % au niveau national. Ce dynamisme est essentiellement dû à la production de viande de dinde qui a plus que doublé par rapport à 2015 (+ 122 %), celle de poulet étant stable.

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / Les dossiers filières animales dans la rubrique données, thématiques, productions animales
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) / Conjoncture aviculture

**Poulets de chair** : animaux en cours d'engraissement, y compris les « coquelets » qui sont une espèce particulière distincte pour la viande.

**Production de viande finie** : il s'agit de l'animal saigné, plumé (ou dépouillé), éviscéré avec abats.

**Viande finie** : les animaux doivent avoir été engraisés dans le département considéré, quel que soit leur lieu de naissance ou d'abattage.

### Effectifs des volailles en 2016

Millier de têtes	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Poules pondeuses (nombre de places)		
- d'oeufs à couver	498	10 404
- d'oeufs de consommation	1 630	47 976
Poulettes	342	25 051
Poulets de chair (y c. coqs et coquelets)	5 270	156 354
Canards à rôtir ou à gaver	200	24 518
Dindes et dindons	520	20 564
Oies à rôtir ou à gaver	0	364
Pintades	470	10 599
Cailles d'élevage et pigeons	210	8 759

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

### Production de viande finie de volailles en 2016

	Centre-Val de Loire	
	Millier de têtes	Tonne
Poulets de chair et coquelets	44 180	57 081
Dindes et dindons	6 870	59 365
Pintades	880	1 250

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Une année positive pour les cours du porc, très morose pour ceux des bovins

En 2016, les cours des bovins se sont effondrés, victimes d'un marché saturé et d'une consommation toujours atone. La crise laitière a poussé bon nombre d'éleveurs à vendre leurs vaches. Bien que la demande en viande hachée continue à progresser, le marché s'est retrouvé engorgé. Les cours des vaches de réforme ont plongé, entraînant avec eux ceux des races à viande, des jeunes bovins et des veaux de boucherie. C'est ainsi que dans ce contexte, la moyenne annuelle des cotations des vaches R a chuté de 6 % par rapport à 2015, avec une moyenne de 3,68 €/kg de carcasse. Les cours des jeunes bovins U ont perdu près de 2 % comparés à l'année précédente, avec une moyenne de 3,83 €/kg de carcasse. Celle des veaux de boucherie, très légèrement en repli, est de 6,50 €/kg de carcasse.

La zone réglementée pour cause de fièvre catarrhale ovine (FCO) s'est étendue à la majeure partie du territoire métropolitain en cours d'année, perturbant le commerce des brouards. La vaccination des animaux a permis de poursuivre les exports, hormis vers la Turquie qui n'accepte que les animaux en provenance de zone indemne. Le fléchissement des cours était inévitable. Malgré tout, les exports de brouards depuis le Centre-Val de Loire ont progressé de 12 % grâce à des débou-

chés plus importants vers l'Italie, mais aussi vers l'Algérie et le Liban. Les cours des brouards mâles limousins ont perdu plus de 3 %, alors que ceux des charolais ont cédé 5 % par rapport à 2015. La progression du zonage FCO et la concurrence croissante des pays de l'Est ont ramené leurs moyennes respectives à 2,56 et 2,63 €/kg vif.

Point positif de cette année 2016, les marchés du porc charcutier se sont assainis dans toute l'Europe. Avec une forte progression de la demande des pays asiatiques, les disponibilités se sont réduites et les cours sont repartis à la hausse en milieu d'année. Sur l'année, l'augmentation du cours du porc charcutier a atteint 4 %. L'embellie s'est interrompue au 4<sup>e</sup> trimestre avec un brusque recul des cours. Mais la stabilité est revenue en fin d'année, fixant la moyenne annuelle à 1,42 €/kg de carcasse.

Bien que les cours de l'agneau soient supérieurs à ceux du second semestre de l'année précédente, la moyenne annuelle est de 6,45 €/kg de carcasse, soit deux centimes de moins qu'en 2015. La baisse saisonnière a été particulièrement marquée en 2016. Les consommateurs boudent la viande ovine. Le repli des importations en provenance de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni n'a pas profité à l'agneau français.

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) / Conjoncture bimestrielle, conjoncture élevage
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) / Conjoncture animaux de boucherie

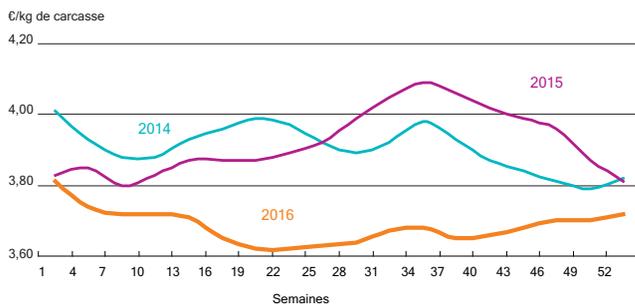
Cotations des bovins : entrée abattoir, catégories R et O pour les vaches - Bassin Centre-Est, catégorie Rosé clair R pour les veaux - Bassin Sud.

Cotations des agneaux : entrée abattoir, catégorie 16-19 kg couvert R, zone Nord.

Cotations des porcs : entrée abattoir, classe E, Centre-Val de Loire - commission régionale de Nantes.

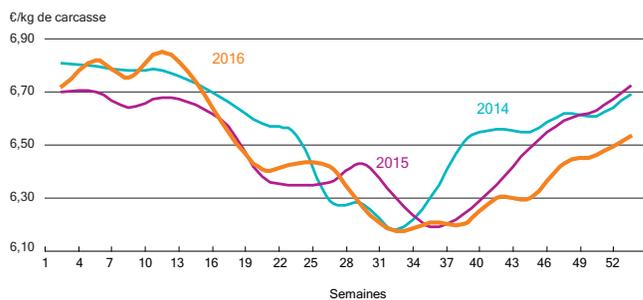
### Cotation régionale des vaches - catégorie R - Bassin Centre Est

(lissée sur 3 semaines)



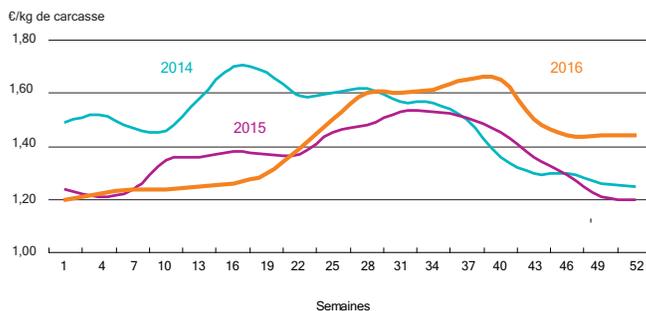
### Cotation régionale des veaux - catégorie rosé clair R - Bassin Sud

(lissée sur 3 semaines)



### Cotation régionale du porc charcutier - Classe E - Centre-Val de Loire (Nantes)

(lissée sur 3 semaines)



### Cotation régionale des agneaux - Catégorie couvert R - 16 à 19 kg - Bassin Nord

(lissée sur 3 semaines)



Source : FranceAgriMer

## Les effectifs des équidés dans les exploitations en 2016

Tête	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
Chevaux de selle, sport, loisir et course	4 310	319 944
Chevaux lourds	970	59 610
Ensemble espèce chevaline	5 280	379 554
Anes, mulets, bardots	390	27 915
<b>Ensemble équidés</b>	<b>5 670</b>	<b>407 469</b>

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2016

## Naissances par type d'équidés en Centre-Val de Loire en 2016

Tête	Centre-Val de Loire
Chevaux de course	339
Races françaises de chevaux de selle	576
Races étrangères de chevaux de selle	103
Poneys	163
Chevaux de trait	127
Anes	27
<b>Total</b>	<b>1 335</b>

Source : IFCE Institut Français du Cheval et de l'Équitation (anciennement Haras nationaux)

## Élevages d'équidés dans le Centre-Val de Loire en 2016

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Course	87	42	47	53	15	56	300
Races françaises de chevaux de selle	106	80	125	103	86	65	565
Races étrangères de chevaux de selle	3	4	2	4	1	1	15
Poneys et anes	31	10	43	25	12	32	153
Chevaux de trait	32	17	27	6	7	5	94
Nombre d'élevages	253	147	231	184	120	153	1 088

Source : IFCE Institut Français du Cheval et de l'Équitation (anciennement Haras nationaux)

## Nombre de centres équestres en 2016

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Centres équestres (club ou autre structure)	74	93	51	102	80	102	502

Source : IFCE Institut Français du Cheval et de l'Équitation (anciennement Haras nationaux)

## Pour en savoir plus :

- > [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) : institut français du cheval et de l'équitation
- > [www.cerc.fr](http://www.cerc.fr) : conseil équin région Centre-Val de Loire

**Éleveur** : tout propriétaire d'au moins une jument conduite à la saillie en 2016. Sont dénombrées des entités d'élevage, c'est-à-dire que si un éleveur a des juments stationnées dans deux communes distinctes, deux entités d'élevage sont comptabilisées. Un éleveur produisant dans différents types d'élevage est compté dans chaque type qu'il produit, d'où un nombre d'élevages toutes races confondues qui diffère de la somme type par type.

**Chevaux de selle, sport, loisir et course** : tous les chevaux qu'ils soient inscrits à un livre généalogique ou sans pedigree, propres à être utilisés comme chevaux de selle ou à le devenir.

**Chevaux lourds** : chevaux de races lourdes, étalons, juments, chevaux, poulains de trait ou destinés à la boucherie.

**Juments poulinières** : juments aptes à la reproduction, quelle que soit leur race (selle ou trait).

**Anes, baudets, mulets et bardots** : tous les animaux de l'espèce asine et tous les produits de croisement entre ânes et chevaux.

## Production d'aliments pour animaux (usines de toutes tailles) hors aliments allaitement

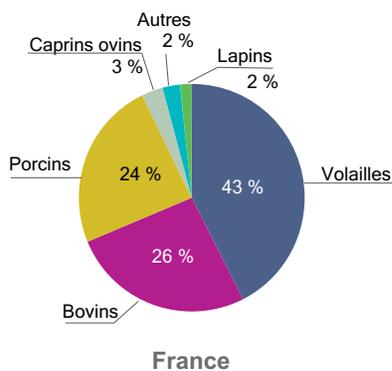
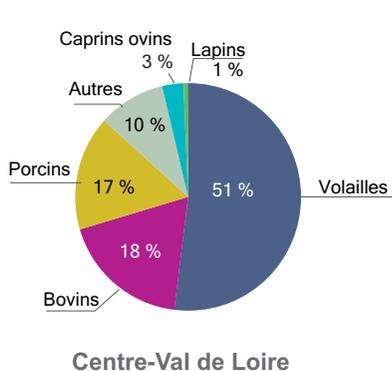
Tonne	Centre-Val de Loire		France 2016
	2016	2015	
Aliments composés			
Bovins <sup>(1)</sup>	54 050	64 817	5 156 695
Caprins-ovins	8 318	8 119	645 998
Porcins	48 876	47 228	4 898 440
Volailles <sup>(2)</sup>	152 917	155 650	8 536 005
Lapins	2 036	2 236	335 602
Autre animaux (hors animaux domestiques)	28 598	29 567	486 569
<b>Total</b>	<b>294 795</b>	<b>307 617</b>	<b>20 059 309</b>

Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

(1) y compris aliments mash

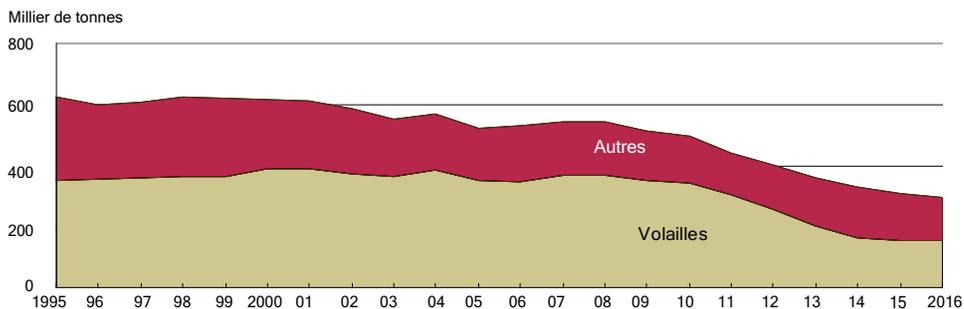
(2) y compris les aliments fournis aux aviculteurs avec les volailles dans la cadre des contrats d'intégration

### Répartition par type d'aliments en 2016



Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

### Evolution de la production d'aliments pour animaux dans le Centre-Val de Loire



Sources : COOP de France nutrition animale et SNIA

## Le secteur agricole recourt davantage à des salariés non permanents

Selon les données de l'Insee au 31 décembre 2015, le secteur agricole de la région Centre-Val de Loire emploie 3,3 % des actifs ayant un emploi. C'est dans l'Indre que la part de l'agriculture est la plus élevée, 6,1 %, suivi du Cher, et du Loir-et-Cher. Dans le Loiret, le secteur agricole représente seulement 2 % de l'emploi total.

La région Centre-Val de Loire compte 22 274 exploitations agricoles en 2015. Elle en a perdu 2 % par an en moyenne depuis 2010. Le nombre d'exploitations en GAEC ou sociétés a augmenté de 0,6 % et les exploitations employant des salariés permanents de 1 %.

L'emploi agricole régional continue de s'éroder. En 2015, la production agricole a mobilisé 35 400 unités de travail annuel (UTA), volume en repli de 6 % par rapport à 2010. Selon les estimations, cette baisse devrait se poursuivre en 2016. Toutefois, le rythme de l'effritement de l'emploi semble décélérer. Si, entre 2000 et

2010, l'agriculture perdait 2 % de ses UTA tous les ans en moyenne, ce taux n'atteint plus que 1 % entre 2010 et 2015.

Les chefs d'exploitation et coexploitants, secondés par leurs conjoints et d'autres membres de la famille non-salariés constituent encore la force vive du travail dans les exploitations agricoles. Ils assurent près des trois quarts du temps de travail annuel en 2015. Mais la baisse tendancielle de leur participation au travail se poursuit : leur part a reculé de deux points par rapport à 2010. L'évolution de l'emploi salarié permanent, exercé par la famille ou non, est également négative. Entre 2010 et 2015, les UTA des salariés permanents ont diminué de près de 2 % en moyenne annuelle. Par contre, le travail fourni par des salariés occasionnels (saisonniers, ETA, Cuma) a augmenté dans les mêmes proportions au cours de la même période.

### Pour en savoir plus :

- > Bilan annuel de l'emploi agricole en 2015 - Agreste Centre-Val de Loire
- > [www.agreste.agriculture.gouv/](http://www.agreste.agriculture.gouv/) Thématiques / Structures agricoles / Emploi, population / Bilan annuel de l'emploi agricole - résultats 2015 et estimations 2016
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/) Données
- > [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Population active ayant un emploi : elle regroupe les personnes qui ont déclaré :

- soit avoir un emploi
- soit aider un membre de leur famille dans sa profession (même sans être salariées).

Secteurs d'activité : on dénombre 4 grands secteurs :

- Agriculture
- Industrie
- Construction
- Tertiaire

L'agriculture regroupe les activités de l'agriculture, de la sylviculture, des exploitations forestières, de la pêche et de l'aquaculture.

Le bilan annuel de l'emploi agricole est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA) 2000 et 2010 et les données annuelles de la mutualité sociale agricole (MSA). Ramenées au périmètre du RA, ces données de la MSA permettent une actualisation annuelle des effectifs entre deux RA.

L'unité de travail annuel (UTA) mesure le travail fourni par la main d'œuvre agricole. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Elle est comparable à l'équivalent temps plein utilisé par la MSA.

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole. Ce sont les chefs d'exploitation et les coexploitants ainsi que les membres de la famille non salariés, dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. S'y ajoutent les salariés permanents (y compris les conjoints et autres actifs familiaux salariés) occupant un poste au moins huit mois dans l'année à temps partiel ou à temps complet, puis les salariés saisonniers ou occasionnels travaillant à temps partiel ou à temps complet mais seulement une partie de l'année et le personnel d'entreprises de travaux agricoles (ETA) et de coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

## Emploi selon le statut et le secteur d'activité au 31 décembre 2015

Effectif et %	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Salariés</b>	<b>99 393</b>	<b>133 327</b>	<b>73 320</b>	<b>221 919</b>	<b>113 452</b>	<b>254 932</b>	<b>896 343</b>
Agriculture	2,4	0,9	1,8	1,2	2,2	0,9	1,4
Industrie	18,1	19,3	17,8	13,3	18,7	16,2	16,6
Construction	5,1	5,7	5,3	6,2	5,7	5,9	5,8
Tertiaire marchand	36,7	42,0	39,8	44,6	42,3	45,3	42,8
Tertiaire non marchand	37,7	32,1	35,4	34,7	31,1	31,7	33,4
<b>Non-salariés</b>	<b>12 585</b>	<b>15 097</b>	<b>10 464</b>	<b>24 117</b>	<b>13 877</b>	<b>22 996</b>	<b>99 136</b>
Agriculture	27,1	23,2	36,2	15,8	21,2	14,4	20,9
Industrie	6,0	5,6	5,9	6,1	6,6	5,9	6,0
Construction	12,3	13,4	10,4	12,5	13,3	13,5	12,7
Tertiaire marchand	42,4	44,8	36,5	47,6	45,7	51,4	45,9
Tertiaire non marchand	12,2	13,0	11,0	18,1	13,2	14,8	14,4
<b>Emploi total</b>	<b>111 978</b>	<b>148 424</b>	<b>83 784</b>	<b>246 036</b>	<b>127 329</b>	<b>277 928</b>	<b>995 479</b>
Agriculture	5,2	3,2	6,1	2,6	4,3	2,0	3,3
Industrie	16,8	17,9	16,3	12,6	17,4	15,3	15,6
Construction	5,9	6,5	5,9	6,8	6,6	6,5	6,5
Tertiaire marchand	37,3	42,3	39,4	44,9	42,7	45,8	43,1
Tertiaire non marchand	34,8	30,1	32,3	33,1	29,1	30,3	31,5

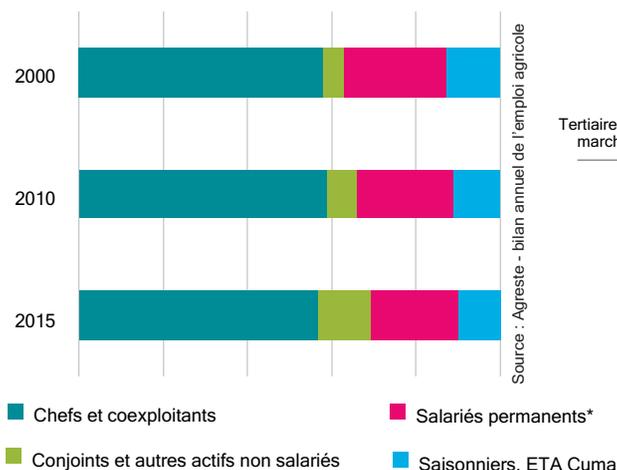
Source : Insee, estimations localisées d'emploi provisoires.

## Les actifs agricoles dans le Centre-Val de Loire

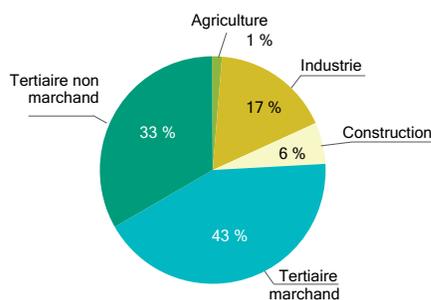
Périmètre RA	2000 RA		2010 RA		2015	
	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA
Chefs d'exploitation et coexploitants	38 400	27 302	30 760	22 298	28 233	20 594
Conjoints et autres actifs non salariés	14 201	5 994	7 483	2 542	5 315	1 655
Salariés permanents*	11 972	9 965	10 688	8 791	11 992	8 636
<b>Total main-d'oeuvre permanente</b>	<b>64 573</b>	<b>43 261</b>	<b>48 931</b>	<b>33 631</b>	<b>45 540</b>	<b>30 886</b>
Salariés saisonniers, ETA, CUMA	-	4 802	-	4 129	-	4 515
<b>Total actifs agricoles</b>	<b>-</b>	<b>48 063</b>	<b>-</b>	<b>37 760</b>	<b>-</b>	<b>35 400</b>

\* Y compris les conjoints salariés, les autres actifs familiaux salariés

## Répartition des UTA par type d'emploi



## Répartition de l'emploi salarié par secteur en 2015



\* Y compris les conjoints salariés, les autres actifs familiaux salariés

## Seulement 3 % des emplois de l'agroalimentaire dans le Centre-Val de Loire

Le Centre-Val de Loire compte 652 établissements agroalimentaires en 2014, y compris le secteur des boissons. Ils emploient 13 000 salariés. Ce nombre est en très légère augmentation par rapport à celui enregistré en 2013. Avec 3 % des emplois nationaux, le Centre-Val de Loire occupe l'avant-dernière place parmi les treize nouvelles régions métropolitaines et se situe au même rang pour le nombre d'établissements. L'activité agroalimentaire régionale est particulièrement concentrée dans le Loiret. Ce département regroupe à lui seul 21 % des établissements et 40 % des emplois. Loin derrière, le Loir-et-Cher se situe en deuxième position en termes d'emplois (18 %) suivi par l'Eure-et-Loir et l'Indre (11 %). Certes, l'Indre-et-Loire compte le plus grand nombre d'établissements (155), mais, pour la plupart, il s'agit d'unités de petite taille, ce département représentant seulement 10 % de l'emploi salarié régional du secteur. En France, l'industrie agroalimentaire est principalement et historiquement implantée dans trois régions, qui concentrent à elles seules 37 % des effectifs salariés. La Bretagne caracole en tête, suivie des Pays de la Loire et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'industrie agroalimentaire du Centre-Val de Loire se caractérise par une grande diversité d'activités. Tous les secteurs sont représentés avec plus ou moins d'importance.

Au 31 décembre 2014, presque un salarié sur cinq, soit 2 483 personnes, travaillent dans le secteur des « autres industries alimentaires ». Ce secteur, qui regroupe l'industrie du sucre, la fabrication des confiseries, de condiments et de plats préparés notamment, est le plus gros pourvoyeur d'emplois dans le Centre-Val de Loire. L'industrie des viandes, deuxième employeur avec 2 229 salariés, se positionne plutôt dans le segment de la transformation et de la conservation de la viande de boucherie. L'industrie laitière emploie 2 016 salariés, principalement dédiés à la fabrication de fromages.

Le Loiret concentre à la fois les emplois et les établissements, avec quelques secteurs qui se détachent, comme les « autres produits alimentaires », les boissons, l'alimentation animale ou l'industrie des fruits et légumes. L'industrie laitière est plus particulièrement pourvoyeuse d'emplois dans le Cher. Un tiers des emplois des secteurs de la viande et de la boulangerie-pâtisserie-pâtes se trouvent respectivement dans le Loir-et-Cher et dans l'Indre.

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr) / Données / Statistique agricole
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Elaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) propose chaque année une photographie de la population des unités légales ou des nouvelles entreprises composant le système productif. Une entreprise est dite régionale lorsque plus de 80 % de ses effectifs salariés sont localisés dans une même région. Ce seuil ayant été modifié en 2011, les données ne sont pas comparables avec celles publiées les années antérieures à 2011.

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations. Le champ concerne les établissements actifs au 31 décembre, quels que soient leurs effectifs salariés.

Les industries agroalimentaires correspondent aux divisions 10 et 11 de la Naf rev.2 (hors artisanat commercial 1013B, 1071B, C, D).

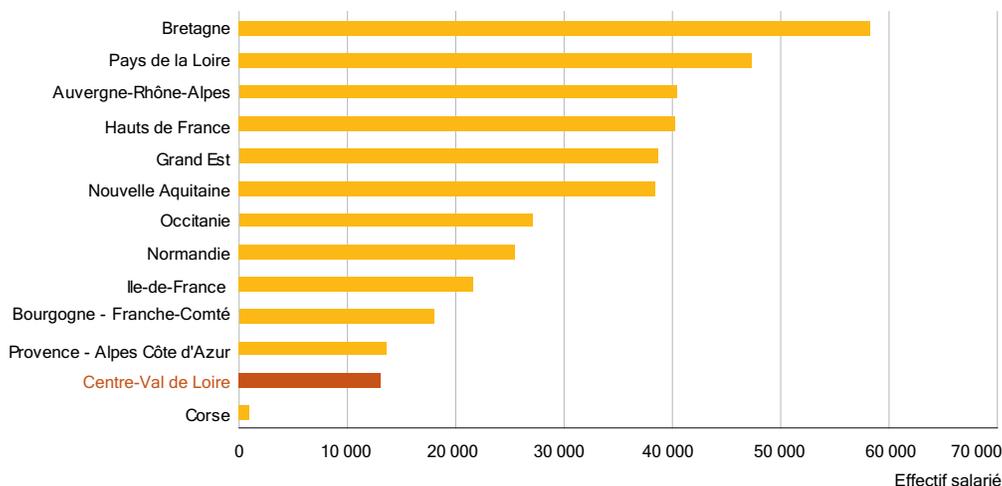
## Chiffres clés des entreprises agroalimentaires en 2014 dans le Centre-Val de Loire

Nombre et million d'euros	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés au 31/12	Chiffre d'affaires (HT)	Chiffre d'affaires à l'export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts
Viandes	84	1 301	570	27	85	5
Poissons	7	34	6	0	1	S
Fruits et légumes	49	803	331	25	76	18
Huile et graisse	10	40	26	4	2	S
Produits laitiers	37	1 422	358	S	83	14
Grains et produits amylacés	25	409	S	S	31	6
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	53	1 478	314	S	97	16
Autres produits alimentaires	135	1 747	478	73	113	16
Aliments pour animaux	21	481	309	S	36	5
Boissons	94	919	S	106	110	20
<b>Ensemble IAA du Centre-Val de Loire</b>	<b>515</b>	<b>8 634</b>	<b>S</b>	<b>353</b>	<b>633</b>	<b>100</b>
Ensemble IAA France	17 646	418 332	171 465	36 246	33 850	n.d.
<b>Centre-Val de Loire/France (%)</b>	<b>2,9</b>	<b>2,1</b>	<b>-</b>	<b>1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>-</b>

Entreprises quels que soient leurs effectifs salariés et dont plus de 80 % des effectifs salariés sont localisés en région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2014.

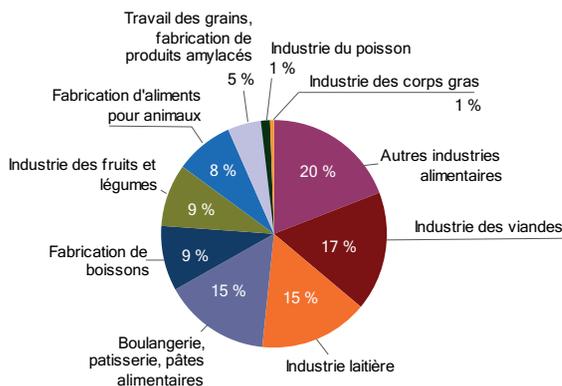
Source : Esane, Insee - traitements SSP

S : donnée couverte par le secret statistique  
n.d. : non disponible



Source : Insee - CLAP 2014

## Les salariés des établissements agroalimentaires par secteur d'activité dans le Centre-Val de Loire en 2014



Source : Insee - CLAP 2014

Champ : IAA hors artisanat commercial (charcuterie, boulangerie et pâtisserie), hors tabac et commerce de gros.

## Une inflation de l'ordre de 6 % pour l'hectare de terre

En 2016, le prix de l'hectare de terre libre a grimpé de 6 % en Centre-Val de Loire, alors qu'en moyenne nationale il est resté stable. Un hectare s'échange à 6 130 € dans la région, dépassant la valeur de l'échange en France établie à 6 030 €. Tous les départements de la région bénéficient de cette hausse, hormis le Loir-et-Cher où le prix des terres a baissé de 2 %. Les différentiels de prix classiques perdurent, entre des terres à fort potentiel cultural, et d'autres plutôt adaptées à l'élevage. En moyenne, les terres d'Eure-et-Loir affichent ainsi un prix de 7 690 €/hectare, mais qui monte jusqu'à 8 440 € en Drouais Thymerais et 7 940 € en Beauce. Par contre, dans des territoires comme le Boischaud sud,

les Coteaux de la Loire ou les plateaux de la Touraine méridionale, les prix se situent en dessous de 4 000 €/hectare. Les taux d'intérêt à des niveaux bas ont favorisé la hausse des prix, mais également l'apparition de capitaux étrangers, en l'occurrence chinois, dans le sud de l'Indre, au début de l'année 2016. Le prix des vignes AOP a reculé de 25 % en 2016, pour s'afficher en moyenne à 29 300 euros en Centre-Val de Loire. Les ceps du Sancerrois poursuivent leur dynamique haussière, le Vouvray connaît un regain d'intérêt et le Touraine confirme sa reprise de 2015, après plusieurs années de stabilité.

### Valeur vénale moyenne des vignes (libres à la vente)

Millier d'euros/hectare		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015 %
<b>Cher</b>	<b>AOP</b>	114,2	115,6	123,7	123,7	123,9	120,8	127,1	5
	Menetou-Salon	85,0	85,0	87,0	87,0	87,0	87,0	85	-2
	Quincy, Reuilly	50,0	65,0	67,0	67,0	68,0	69,0	68	-1
	Sancerre	130,0	130,0	140,0	140,0	140,0	136,0	145	7
	Châteaumeillant	14,0	18,0	20,0	22,0	25,0	17,0	11	-35
<b>Indre</b>	<b>AOP</b>	24,5	29,3	34,1	34,1	35,5	37,4	37,4	0
	Reuilly	40,0	50,0	60,0	60,0	65,0	69,0	70	1
	Valençay	10,0	10,0	10,0	10,0	8,0	8,0	7	-13
<b>Indre-et-Loire</b>	<b>AOP</b>	23,9	23,5	22,6	22,4	20,3	20,3	21,1	4
	Bourgueil	25,0	25,0	25,0	25,0	21,0	20,0	20	0
	Saint-Nicolas-de-Bourgueil	40,0	40,0	35,0	35,0	32,0	40,0	42	5
	Chinon	27,0	25,0	25,0	27,0	27,0	22,0	22	0
	Touraine	7,0	8,0	9,0	6,5	6,0	8,0	ns	nd
	Vouvray	25,0	25,0	23,0	22,0	18,5	18,5	21	14
	Montlouis-sur-Loire	10,0	11,0	11,0	10,0	6,0	10,0	8	-20
	<b>Vins hors AOP</b>	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	nd	nd
	<b>Vins sans IG</b>	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	nd	nd
	<b>AOP</b>	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	8,0	10,0	24
<b>Loir-et-Cher</b>	Cheverny	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	9,0	11	22
	Coteau du Vendômois	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4	0
	Touraine	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	8,0	10	25
	<b>Vins hors AOP</b>	4,0	3,4	3,7	3,7	3,7	3,9	4,8	22
	<b>Vins IGP</b>	4,0	3,5	3,7	3,7	3,7	4,0	5	25
	<b>Vins sans IG</b>	3,7	3,0	3,5	3,5	nd	nd	nd	nd
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>AOP</b>	39,0	39,3	40,6	40,5	39,5	39,1	29,3	-25
	<b>Vins hors AOP</b>	3,9	3,5	3,7	3,7	3,7	3,9	6,8	73

nd : non disponible ns : non significatif

Sources : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

#### Pour en savoir plus :

> [www.draaf-centre-val-de-loire.gouv.fr](http://www.draaf-centre-val-de-loire.gouv.fr) / Données / Statistique agricole / Prix et indices / Valeur vénale des terres et indice de fermage / Valeur vénale des terres agricoles et viticoles en 2016

Une rénovation de la méthode d'estimation du prix des terres et prés agricoles a été menée conjointement par Terres d'Europe-Scafr et le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Cette rénovation se concrétise par la publication de séries communes aux deux partenaires. Pour les fonds libres de toute location, un seuil uniforme a été fixé à 70 ares. Suite à la refonte de l'opération, la valeur vénale des terres est diffusée sur un échelon géographique nouveau, et non plus sur les petites régions agricoles. Dans la plupart des départements, ces nouvelles régions agricoles sont des regroupements de petites régions agricoles. Au niveau infra-régional, il n'y a pas suffisamment de transactions. C'est pourquoi le calcul du prix de référence se fait tout simplement par moyenne des prix des transactions observées, avec un lissage sur trois ans, à ces niveaux géographiques.

## Prix moyen des terres agricoles et des prés de plus de 70 ares libres à la vente

Euro courant / ha	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/ 2015 %
<b>Cher</b>	<b>4 330</b>	<b>4 630</b>	<b>4 780</b>	<b>5 190</b>	<b>5 370</b>	<b>5 440</b>	<b>1</b>
Pays Fort et Sancerrois - Val de Loire	4 130	4 440	4 410	4 090	4 030	4 380	9
Vallée de Germigny	4 170	4 550	4 810	5 940	5 700	5 220	- 8
Boischaux - Marche	3 470	3 360	3 540	4 190	4 330	4 530	5
Sologne	5 550	6 060	5 560	4 780	5 110	6 250	22
Champagne berrichonne	5 110	5 700	5 950	6 340	6 810	6 710	- 1
<b>Eure-et-Loir</b>	<b>6 230</b>	<b>6 910</b>	<b>7 290</b>	<b>7 230</b>	<b>7 390</b>	<b>7 690</b>	<b>4</b>
Drouais - Thimerais	5 270	5 370	6 480	7 620	7 800	8 440	8
Perche	5 320	6 150	6 190	6 370	6 350	7 350	16
Faux Perche	5 830	6 460	6 760	7 070	6 930	6 880	- 1
Beauce dunoise	5 700	5 890	5 830	6 310	6 580	7 310	11
Beauce	7 200	8 150	8 580	7 750	8 070	7 940	- 2
<b>Indre</b>	<b>3 890</b>	<b>4 110</b>	<b>4 330</b>	<b>4 410</b>	<b>4 660</b>	<b>5 070</b>	<b>9</b>
Champagne Berrichonne	6 560	6 770	6 960	6 580	6 890	7 740	12
Boischaux du Nord	3 440	4 040	4 320	4 420	4 830	5 300	10
Boischaux du Sud	2 810	2 870	3 000	3 380	3 580	3 790	6
Brenne - Petite Brenne	4 320	4 410	4 780	4 590	4 690	5 030	7
<b>Indre-et-Loire</b>	<b>3 680</b>	<b>3 750</b>	<b>3 720</b>	<b>3 890</b>	<b>4 010</b>	<b>4 490</b>	<b>12</b>
Bassin de Savigné - Gâtine Tourangelle	3 560	3 590	3 610	3 380	3 330	3 430	3
Région viticole à l'Est de Tours - Forêt d'Amboise - Val de Loire	3 130	3 240	3 190	3 850	4 470	4 410	- 1
Champeigne - Plateau de Mettray	3 470	3 810	3 810	4 360	4 250	5 400	27
Région de Sainte-Maure	3 850	3 660	3 570	3 810	3 950	4 220	7
Richelais	4 660	4 910	4 860	5 290	5 390	6 260	16
Gâtine de Loches et Montrésor	3 600	3 630	3 580	3 590	3 850	4 520	17
<b>Loir-et-Cher</b>	<b>3 880</b>	<b>3 730</b>	<b>4 130</b>	<b>4 250</b>	<b>4 600</b>	<b>4 520</b>	<b>- 2</b>
Gâtine Tourangelle - Perche - Vallées et Coteaux du Loir	3 540	3 520	4 070	4 180	4 580	4 620	1
Beauce	3 940	3 600	4 070	4 440	4 470	4 260	- 5
Vallées et Coteaux de la Loire - Sologne viticole	3 050	3 130	3 880	4 200	4 380	3 720	- 15
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	2 390	2 630	2 970	2 830	3 210	3 180	- 1
Grande Sologne - Champagne berrichonne	5 770	5 290	5 090	4 900	5 700	5 910	4
<b>Loiret</b>	<b>6 120</b>	<b>6 210</b>	<b>5 710</b>	<b>5 350</b>	<b>5 330</b>	<b>5 590</b>	<b>5</b>
Orléanais	5 460	5 310	4 930	5 190	5 430	6 050	11
Gâtinais pauvre	5 210	5 070	4 930	4 020	4 430	4 880	10
Gâtinais riche	8 010	8 110	6 600	5 570	6 000	6 480	8
Beauce riche	9 330	9 120	6 870	7 030	7 300	7 310	0
Val de Loire - Beauce de Patay	5 600	6 020	5 940	5 430	4 820	5 260	9
Puisaye - Sologne - Berry	4 620	4 950	5 380	5 370	4 810	4 740	- 1
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>4 750</b>	<b>5 070</b>	<b>5 300</b>	<b>5 230</b>	<b>5 780</b>	<b>6 130</b>	<b>6</b>
<b>France</b>	<b>5 360</b>	<b>5 420</b>	<b>5 750</b>	<b>5 910</b>	<b>6 010</b>	<b>6 030</b>	<b>0</b>

Sources : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

## Production brute standard par petite région agricole (PRA) et par production en 2010

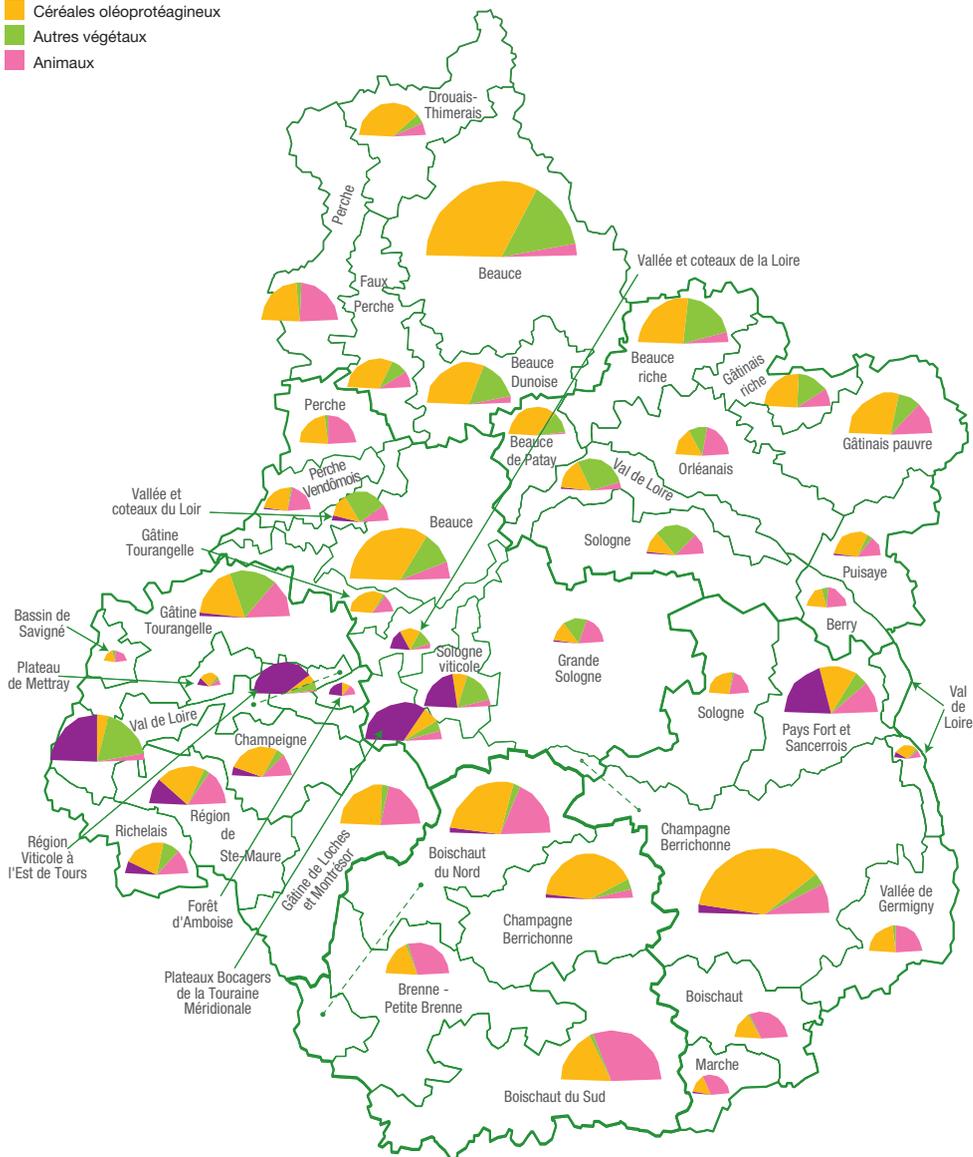
%	Vignes	Céréales oléoprotéagi- neux	Autres végétaux	Animaux	PBS de la PRA/ PBS région Centre-Val de Loire
<b>Cher</b>					
Val de Loire	0,7	0,5	0,1	0,3	0,4
Vallée de Germigny	0,0	1,4	0,4	3,2	1,5
Sologne	0,0	1,0	0,2	1,5	0,9
Champagne berrichonne	2,8	10,1	1,9	4,3	6,6
Boischaut	0,0	1,0	0,2	4,3	1,5
Marche	0,4	0,5	0,1	1,9	0,7
Pays Fort et Sancerrois	15,9	2,1	2,0	3,6	3,9
<b>Eure-et-Loir</b>					
Faux Perche	0,0	2,5	1,8	1,3	1,8
Drouais Thimerais	0,0	3,2	1,1	1,0	2,0
Beauce dunoise	0,0	3,9	5,6	0,6	3,1
Beauce	0,0	11,6	14,5	1,8	8,7
Perche	0,0	2,5	0,5	5,3	2,5
<b>Indre</b>					
Champagne berrichonne	0,6	5,7	1,4	0,9	3,3
Boischaut du Nord	1,3	4,8	1,1	6,7	4,2
Boischaut du Sud	0,0	3,1	0,5	11,8	4,3
Brenne - Petite Brenne	0,0	1,5	0,4	5,1	2,0
<b>Indre-et-Loire</b>					
Région de Sainte-Maure	5,9	2,3	0,6	3,5	2,7
Champeigne	1,5	2,2	0,9	1,9	1,8
Région viticole à l'Est de Tours	14,9	0,3	0,9	0,1	1,9
Forêt d'Amboise	1,6	0,1	0,0	0,3	0,3
Plateau de Mettray	0,7	0,3	0,2	0,2	0,3
Bassin de Saigné	0,0	0,3	0,2	0,5	0,3
Val de Loire	18,3	0,6	7,6	0,8	3,7
Gâtine tourangelle	0,7	2,9	7,1	4,3	3,7
Richelais	2,5	1,7	2,0	2,0	1,9
Gâtine de Loches et Montrésor	0,1	3,1	0,7	5,5	2,9
<b>Loir-et-Cher</b>					
Sologne viticole	9,1	0,6	3,7	0,6	2,0
Vallée et Coteaux de la Loire	3,0	0,6	1,2	0,3	0,9
Perche Vendômois	0,2	1,2	0,2	1,9	1,1
Beauce	0,0	6,0	4,9	2,0	4,3
Grande Sologne	0,2	0,7	2,4	2,0	1,2
Gâtine tourangelle	0,0	1,4	0,2	1,1	1,0
Vallée et coteaux du Loir	1,0	0,9	4,3	1,2	1,6
Perche	0,0	1,5	0,3	3,4	1,6
Champagne berrichonne	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1
Plateaux bocagers de la Touraine méridionale	17,5	0,7	1,2	0,9	2,6
<b>Loiret</b>					
Orléanais	0,0	1,1	1,9	2,8	1,5
Val de Loire	0,4	1,3	5,8	0,5	1,8
Gâtinais pauvre	0,0	3,4	3,2	3,1	3,0
Gâtinais riche	0,0	2,1	3,5	1,4	2,0
Puisaye	0,1	1,5	0,4	1,3	1,1
Beauce de Patay	0,0	2,3	2,0	0,1	1,5
Beauce riche	0,0	3,8	7,8	1,0	3,5
Sologne	0,3	0,8	4,2	1,5	1,5
Berry	0,1	0,7	0,6	1,6	0,8
<b>Centre- Val de Loire</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

# Production brute standard par petite région agricole en 2010 (répartition en 4 groupes)



- Vignes
- Céréales oléoprotéagineux
- Autres végétaux
- Animaux



Sources :  
 ©IGN - BD Carto  
 DRAAF Centre  
 RA 2010  
 Décembre 2011  
 Conception DRAAF Centre

## Toutes les productions plombées par la météo catastrophique

En 2016, la production agricole en valeur recule globalement dans l'ensemble des régions, à quelques exceptions près. Les régions à dominante grandes cultures de la moitié nord de la France sont fortement impactées par les très mauvaises récoltes de l'été. Les baisses les plus fortes de la production en valeur se concentrent ainsi sur les grands bassins céréaliers, tels que l'Île-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France et le Grand-Est. En 2016 dans le Centre-Val de Loire, toutes les productions ont été plombées par la météo catastrophique. Les pluies intenses de fin mai-début juin et le manque persistant de lumière au cours du premier semestre ont gravement endommagé les grandes cultures et les pertes de rendements sont considérables. La production céréalière en valeur s'effondre de 43 % par rapport à 2015. La forte chute des volumes de blé tendre et d'orge se conjugue à une baisse importante de la récolte de blé dur. La situation dans le Centre-Val de Loire se répercute fortement au niveau national où la production en valeur de blé dur se rétracte de 36 %. Les rendements du maïs-grain décrochent de 21 %. L'irrigation n'a pu compenser la sécheresse estivale. La chute des volumes

s'accompagne d'une baisse généralisée des prix. Les marchés mondiaux sont restés indifférents à la très sévère chute de la production hexagonale. Les cours des céréales sont lestés par l'abondance de l'offre mondiale.

La vigne a été attaquée sur tous les fronts. Plusieurs jours de gel en avril ont causé d'importants dégâts et pour suivre, le vignoble s'est trouvé en situation de stress hydrique. Fort heureusement, les cours des vins continuent de progresser. En 2016, la valeur totale des productions animales est quasiment stable dans le Centre-Val de Loire. Les évolutions sont toutefois contrastées selon les filières. La fin des quotas laitiers a entraîné une surproduction européenne de lait, faisant chuter les prix. Les éleveurs ont massivement vendu leurs vaches, engorgeant le marché. Les cours de la viande bovine se sont effondrés. La valeur de la production laitière et des produits laitiers cède 8 % par rapport à 2015. Le lait de chèvre, épargné par les crises, renchérit et la production augmente, sa valeur progresse ainsi de 5 %. Le marché du porc s'est assaini dans toute l'Europe. Avec une demande exponentielle des pays asiatiques, les cours se redressent sensiblement, entraînant une hausse de 9 % de la valeur de la production.

### Pour en savoir plus :

> [www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.gouv.fr) / Données / Statistique agricole

**Valeur ajoutée** : elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base, déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des subventions d'exploitation. La valeur ajoutée peut être brute (avant déduction des amortissements) ou nette (après déduction des amortissements). La valeur ajoutée nette au coût des facteurs s'appelle aussi résultat agricole (cf. « résultat agricole »).

**Prix de base** : montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.

**Prix réel** : utile pour examiner les évolutions de prix en « gommant » l'effet de l'inflation, le prix réel ou « déflaté » se calcule en faisant le rapport entre le prix courant et un indice général de prix (par exemple le prix du PIB).

**Production** : dans les comptes de l'agriculture, cette notion représente la valeur des productions vendues, stockées ou immobilisées au cours de la période, augmentée de l'autoconsommation et de l'intraconsommation d'alimentation animale sur l'exploitation. La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

**RCAI par UTANS** (résultat courant avant impôts par unité de travail annuel non salarié) : solde intermédiaire de gestion standardisé, calculé pour l'essentiel ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation (y compris amortissements) - charges financières nettes. Les « autres charges courantes » comprennent les postes : loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements, charges financières.

**Valeur des productions de la branche agriculture en 2016 (données provisoires)**  
(y compris production des activités secondaires des exploitations)

Million d'euros	Centre-Val de Loire		France métropolitaine		Part Centre-Val de Loire/ France (%)
	2016 provisoire	2016/2015 (%) *	2016 provisoire	2016/2015 (%) *	
Blé dur	41	- 74,1	328	- 36,1	12,5
Blé tendre	371	- 44,5	3 730	- 37,2	10,0
Maïs	147	- 22,3	1 848	- 13,9	8,0
Orge	170	- 35,3	1 228	- 31,6	13,8
Autres céréales	18	- 43,4	281	- 23,5	6,5
<b>Total céréales</b>	<b>747</b>	<b>- 43,0</b>	<b>7 416</b>	<b>- 31,1</b>	<b>10,1</b>
Oléagineux	344	- 13,0	2 143	- 9,7	16,0
Protéagineux	14	- 27,8	177	- 23,3	7,8
Tabac	7	0,0	32	- 8,3	21,1
Betteraves industrielles	65	12,9	752	6,1	8,6
<b>Total plantes industrielles</b>	<b>479</b>	<b>- 7,8</b>	<b>3 654</b>	<b>- 5,4</b>	<b>13,1</b>
Maïs fourrage	56	99,9	1 101	0,7	5,1
Autres fourrages	177	3,2	4 447	- 1,0	4,0
<b>Total plantes fourragères</b>	<b>234</b>	<b>16,8</b>	<b>5 548</b>	<b>- 0,7</b>	<b>4,2</b>
<b>Total productions maraîchère et horticole</b>	<b>360</b>	<b>1,9</b>	<b>5 831</b>	<b>3,8</b>	<b>6,2</b>
Pommes de terre	414	25,4	2 655	18,6	15,6
Fruits	75	- 4,7	2 808	6,6	2,7
<b>Total vins d'appellation</b>	<b>318</b>	<b>- 10,6</b>	<b>9 021</b>	<b>- 4,8</b>	<b>3,5</b>
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>2 634</b>	<b>- 16,6</b>	<b>39 379</b>	<b>- 8,4</b>	<b>6,7</b>
Gros bovins	240	- 5,0	6 280	- 4,7	3,8
Veaux	13	4,4	1 075	1,3	1,2
Ovins	37	- 1,7	789	- 0,1	4,7
Caprins	9	2,6	60	1,1	14,2
Porcins	77	9,2	2 801	3,6	2,8
<b>Total bétail</b>	<b>376</b>	<b>- 1,5</b>	<b>11 061</b>	<b>- 1,7</b>	<b>3,4</b>
Volailles	211	5,0	3 120	- 6,1	6,8
Oeufs	63	22,5	1 247	- 2,9	5,1
<b>Total produits avicoles</b>	<b>274</b>	<b>8,6</b>	<b>4 367</b>	<b>- 5,2</b>	<b>6,3</b>
Lait et produits laitiers de vache	137	- 7,9	7 786	- 8,6	1,8
Lait et produits laitiers de chèvre	73	4,5	552	2,5	13,3
<b>Total lait et produits laitiers</b>	<b>210</b>	<b>- 3,9</b>	<b>8 636</b>	<b>- 7,5</b>	<b>2,4</b>
<b>Total autres produits animaux</b>	<b>232</b>	<b>- 4,9</b>	<b>9 184</b>	<b>- 7,9</b>	<b>2,5</b>
<b>Total produits animaux bruts et transformés</b>	<b>883</b>	<b>0,5</b>	<b>24 612</b>	<b>- 4,7</b>	<b>3,6</b>
Production totale de biens	3 517	- 12,9	63 991	- 7,0	5,5
Production totale de services	181	- 10,5	4 081	- 10,7	4,4
<b>Total production hors subventions</b>	<b>3 698</b>	<b>- 12,8</b>	<b>68 072</b>	<b>- 7,3</b>	<b>5,4</b>
<b>Total subventions sur les produits</b>	<b>43</b>	<b>- 0,5</b>	<b>946</b>	<b>- 0,6</b>	<b>4,6</b>
<b>Total production au prix de base</b>	<b>3 741</b>	<b>- 12,6</b>	<b>69 018</b>	<b>- 7,2</b>	<b>5,4</b>

\* Données 2016 provisoires et 2015 demi-définitives

## Valeur des productions de la branche agriculture en 2016 (données provisoires)

(Y compris production des activités secondaires des exploitations)

Million d'euros	Cher		Eure-et-Loir		Indre	
	Valeur	Part département / région (%)	Valeur	Part département / région (%)	Valeur	Part département / région (%)
Blé dur	1,46	3,57	15,96	39,05	1,50	3,67
Blé tendre	53,58	14,44	109,48	29,50	54,52	14,69
Maïs	25,52	17,36	33,70	22,92	9,57	6,51
Orge	30,61	18,01	42,65	25,09	27,05	15,91
Autres céréales	4,39	24,16	2,26	12,44	4,92	27,08
<b>Total céréales</b>	<b>115,56</b>	<b>15,47</b>	<b>204,05</b>	<b>27,31</b>	<b>97,56</b>	<b>13,06</b>
Oléagineux	55,84	16,26	93,47	27,22	49,57	14,43
Protéagineux	2,30	16,62	4,99	36,05	1,93	13,95
Tabac	0,00	0,00	6,61	97,35	0,00	0,00
Betteraves industrielles	0,00	0,00	19,96	30,88	0,00	0,00
<b>Total plantes industrielles</b>	<b>66,29</b>	<b>13,84</b>	<b>129,02</b>	<b>26,93</b>	<b>82,99</b>	<b>17,32</b>
Maïs fourrage	3,29	5,83	2,63	4,66	5,54	9,82
Autres fourrages	47,73	26,91	10,70	6,03	60,67	34,20
<b>Total plantes fourragères</b>	<b>51,02</b>	<b>21,82</b>	<b>13,33</b>	<b>5,70</b>	<b>66,21</b>	<b>28,32</b>
<b>Total productions maraîchère et horticole</b>	<b>9,66</b>	<b>2,68</b>	<b>46,99</b>	<b>13,04</b>	<b>8,27</b>	<b>2,29</b>
Pommes de terre	1,69	0,41	274,34	66,20	1,15	0,28
Fruits	12,07	16,11	2,31	3,08	1,85	2,47
<b>Total vins d'appellation</b>	<b>114,73</b>	<b>36,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,34</b>	<b>1,68</b>
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>371,24</b>	<b>14,10</b>	<b>670,05</b>	<b>25,44</b>	<b>264,04</b>	<b>10,03</b>
Gros bovins	76,62	31,94	13,50	5,63	95,28	39,72
Veaux	1,37	10,37	1,56	11,81	2,33	17,64
Ovins	10,46	28,52	1,99	5,43	16,06	43,80
Caprins	2,73	31,82	0,12	1,40	2,15	25,06
Porcins	14,56	18,93	11,17	14,52	13,35	17,35
<b>Total bétail</b>	<b>105,83</b>	<b>28,12</b>	<b>28,69</b>	<b>7,62</b>	<b>129,33</b>	<b>34,36</b>
Volailles	31,18	14,77	23,81	11,28	21,91	10,38
Oeufs	0,34	0,54	16,36	25,99	0,34	0,54
<b>Total produits avicoles</b>	<b>31,52</b>	<b>11,50</b>	<b>40,17</b>	<b>14,66</b>	<b>22,25</b>	<b>8,12</b>
Lait et produits laitiers de vache	10,29	7,54	15,51	11,37	14,36	10,52
Lait et produits laitiers de chèvre	12,82	17,47	0,49	0,67	21,26	28,97
<b>Total lait et produits laitiers</b>	<b>23,11</b>	<b>11,01</b>	<b>16,00</b>	<b>7,62</b>	<b>35,62</b>	<b>16,97</b>
<b>Total autres produits animaux</b>	<b>24,81</b>	<b>10,67</b>	<b>17,93</b>	<b>7,71</b>	<b>38,93</b>	<b>16,75</b>
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>162,16</b>	<b>18,37</b>	<b>86,79</b>	<b>9,83</b>	<b>190,51</b>	<b>21,58</b>
Production totale de biens	533,40	15,17	756,84	21,52	454,55	12,93
Production totale de services	28,12	15,52	29,75	16,42	27,35	15,09
<b>Total production hors subventions</b>	<b>561,52</b>	<b>15,19</b>	<b>786,59</b>	<b>21,27</b>	<b>481,90</b>	<b>13,03</b>
<b>Total subventions sur les produits</b>	<b>12,30</b>	<b>28,41</b>	<b>3,40</b>	<b>7,85</b>	<b>17,31</b>	<b>39,99</b>
<b>Total production au prix de base</b>	<b>573,82</b>	<b>15,34</b>	<b>789,99</b>	<b>21,12</b>	<b>499,21</b>	<b>13,34</b>

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

## Valeur des productions de la branche agriculture en 2016 (données provisoires)

(Y compris production des activités secondaires des exploitations)

Million d'euros	Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret	
	Valeur	Part département / région (%)	Valeur	Part département / région (%)	Valeur	Part département / région (%)
Blé dur	2,89	7,07	9,08	22,22	9,98	24,42
Blé tendre	63,07	16,99	45,55	12,27	44,94	12,11
Maïs	17,18	11,69	22,33	15,19	38,72	26,34
Orge	17,18	10,11	16,09	9,46	36,42	21,42
Autres céréales	2,87	15,80	2,22	12,22	1,51	8,31
<b>Total céréales</b>	<b>103,19</b>	<b>13,81</b>	<b>95,27</b>	<b>12,75</b>	<b>131,57</b>	<b>17,61</b>
Oléagineux	54,77	15,95	52,01	15,14	37,79	11,00
Protéagineux	1,30	9,39	1,60	11,56	1,72	12,43
Tabac	0,13	1,91	0,00	0,00	0,05	0,74
Betteraves industrielles	0,00	0,00	1,89	2,92	42,79	66,20
<b>Total plantes industrielles</b>	<b>57,28</b>	<b>11,96</b>	<b>56,63</b>	<b>11,82</b>	<b>86,82</b>	<b>18,12</b>
Maïs fourrage	7,29	12,93	34,87	61,83	2,78	4,93
Autres fourrages	25,11	14,15	17,46	9,84	15,73	8,87
<b>Total plantes fourragères</b>	<b>32,40</b>	<b>13,86</b>	<b>52,33</b>	<b>22,38</b>	<b>18,51</b>	<b>7,92</b>
<b>Total productions maraîchère et horticole</b>	<b>46,51</b>	<b>12,90</b>	<b>50,97</b>	<b>14,14</b>	<b>198,01</b>	<b>54,94</b>
Pommes de terre	1,38	0,33	32,37	7,81	103,46	24,97
Fruits	27,69	36,95	17,52	23,38	13,49	18,00
<b>Total vins d'appellation</b>	<b>109,48</b>	<b>34,46</b>	<b>87,28</b>	<b>27,47</b>	<b>0,90</b>	<b>0,28</b>
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>379,32</b>	<b>14,40</b>	<b>396,22</b>	<b>15,04</b>	<b>552,80</b>	<b>20,99</b>
Gros bovins	24,63	10,27	17,63	7,35	12,24	5,10
Veaux	3,94	29,83	2,34	17,71	1,67	12,64
Ovins	3,60	9,82	2,06	5,62	2,50	6,82
Caprins	2,17	25,29	0,70	8,16	0,71	8,28
Porcins	12,26	15,94	16,98	22,07	8,61	11,19
<b>Total bétail</b>	<b>46,65</b>	<b>12,39</b>	<b>39,99</b>	<b>10,62</b>	<b>25,89</b>	<b>6,88</b>
Volailles	25,89	12,26	56,60	26,81	51,72	24,50
Oeufs	5,99	9,52	13,20	20,97	26,72	42,45
<b>Total produits avicoles</b>	<b>31,88</b>	<b>11,63</b>	<b>69,80</b>	<b>25,47</b>	<b>78,44</b>	<b>28,62</b>
Lait et produits laitiers de vache	46,01	33,72	25,71	18,84	24,58	18,01
Lait et produits laitiers de chèvre	25,64	34,94	10,63	14,48	2,55	3,47
<b>Total lait et produits laitiers</b>	<b>71,65</b>	<b>34,14</b>	<b>36,34</b>	<b>17,32</b>	<b>27,13</b>	<b>12,93</b>
<b>Total autres produits animaux</b>	<b>74,95</b>	<b>32,24</b>	<b>39,94</b>	<b>17,18</b>	<b>35,88</b>	<b>15,44</b>
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>153,48</b>	<b>17,38</b>	<b>149,73</b>	<b>16,96</b>	<b>140,21</b>	<b>15,88</b>
Production totale de biens	532,80	15,15	545,95	15,53	693,01	19,71
Production totale de services	35,27	19,46	29,02	16,01	31,72	17,50
<b>Total production hors subventions</b>	<b>568,07</b>	<b>15,36</b>	<b>574,97</b>	<b>15,55</b>	<b>724,73</b>	<b>19,60</b>
<b>Total subventions sur les produits</b>	<b>4,74</b>	<b>10,95</b>	<b>2,91</b>	<b>6,72</b>	<b>2,63</b>	<b>6,08</b>
<b>Total production au prix de base</b>	<b>572,81</b>	<b>15,31</b>	<b>577,88</b>	<b>15,45</b>	<b>727,36</b>	<b>19,44</b>

Source : Agreste - Comptes de l'agriculture



## Les données comptables portent sur 2015

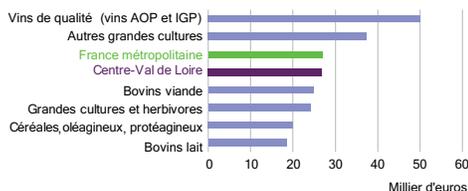
### La crise s'installe en 2015, malgré les volumes produits

Après deux années de chute des résultats des exploitations agricoles, 2015 se présente comme une année de timide reprise. Le revenu moyen de la ferme Centre-Val de Loire reprend des couleurs, avec + 37 % par rapport à 2014, et se rapproche de la moyenne nationale. Les règles de la politique agricole commune (PAC) 2014-2020 s'appliquent pour la première fois en 2015. Une nouvelle répartition des aides se met en place. La dotation attribuée aux subventions a été déjà réduite depuis 2013. L'objectif est de renforcer les soutiens aux zones défavorisées, aux petites exploitations et à la polyculture élevage. L'impact de ces mesures aura un effet négatif dans les zones céréalières. En 2015, les subventions se stabilisent à + 0,29 %, après une baisse de 6 % en 2014.

Dans un contexte de fin des quotas laitiers, le prix du lait chute et l'embellie de 2014 aura été de courte durée pour les éleveurs concernés. Les productions végétales ne profitent pas des volumes importants de céréales moissonnées, les prix mondiaux étant très bas. Les éleveurs bovins viande voient leur disponible stagner, le commerce ayant été perturbé en fin d'année du fait de l'épidémie de fièvre catarrhale ovine.

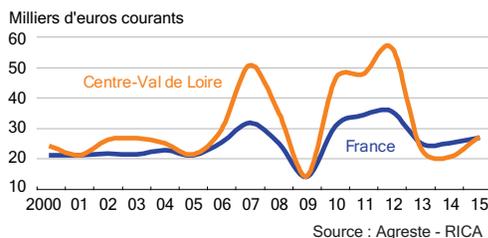
Pour la troisième année consécutive, le résultat courant avant impôt par unité de travail annuel non salarié (RCAI par UTANS), donc sans prise en compte des charges sociales personnelles de l'exploitant, est inférieur à celui de la moyenne nationale : 26,7 milliers d'euros dans le Centre-Val de Loire pour 26,9 milliers en moyenne nationale. Entre 1988 et 2013, une telle situation ne s'était produite qu'à deux reprises.

#### RCAI par UTANS dans le Centre-Val de Loire en 2015 pour les principales OTEX



Source : Agreste - RICA

#### Evolution du résultat courant avant impôts par actif non salarié



Source : Agreste - RICA

#### Pour en savoir plus :

- > Réseau d'Information Comptable Agricoles (RICA) 2015
- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / Données / Statistique agricole / Thématiques / Comptes et revenus de l'agriculture
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) /

**Production de l'exercice :** Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

**Le résultat courant avant impôts (RCAI)** est l'indicateur central du RICA. Il s'agit d'un solde intermédiaire de gestion standardisé, calculé pour l'essentiel ainsi : production de l'exercice + subventions d'exploitation - charges d'exploitation (y compris amortissements) - charges financières nettes. Les « autres charges courantes » comprennent les postes : loyers et fermages, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements, charges financières.

Source micro-économique, le **réseau d'information comptable agricole (RICA)** permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité. Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 284 exploitations correspond aux 296 800 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros. En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 409 moyennes et grandes exploitations agricoles et viticoles, pour l'exercice comptable de 2015. Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles, notamment au niveau des charges courantes, sont réalisées en valeur courante et à champ constant, c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2014 et en 2015. Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. A l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum 20 exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « viticulture », « bovins lait », « bovins viande » et « grandes cultures et herbivores ».

## Résultats 2015 pour les systèmes de production représentatifs dans le Centre-Val de Loire (champ des moyennes et grandes exploitations)

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire							France méto politaine
	COP *	Autres grandes cultures	Vins de qualité (AOP et IGP)	Bovins lait	Bovins viande	Grandes cultures et herbi- vores	Toutes exploita- tions	Toutes exploita- tions
<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b>								
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	142	37	44	33	34	41	409	7 284
Nombre d'exploitations représentées	9362	1726	1239	596	933	1453	17 541	296 800
Surface agricole utilisée (SAU) (ha)	147	138	28	110	161	174	132	90
dont surface en faire-valoir direct (ha)	13	7	4	7	6	14	10	10
Surface en céréales (ha)	95	90	7	37	20	72	74	33
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	6	10	0	117	176	110	50	87
Nombre d'unité de travail annuel (UTA)	1,4	1,8	3,4	2,2	1,6	2,0	1,9	2,1
dont UTA non salariée (UTANS)	1,2	1,4	1,6	2,0	1,4	1,6	1,4	1,4
<b>FINANCEMENT ET ELEMENTS DU BILAN</b>								
Fond de roulement	112,3	135,8	231,6	84,1	118,3	121,5	118,4	127,0
Autofinancement	22,9	44,0	48,0	30,6	45,4	39,0	32,3	32,3
Actif immobilisé	206,3	277,7	178,9	343,7	333,5	354,8	241,4	271,8
dont capital d'exploitation	152,0	224,1	167,6	324,6	330,0	301,2	197,9	227,4
Actifs circulant	171,0	235,6	332,4	154,7	170,0	213,2	193,0	190,6
dont stocks	96,5	117,9	206,0	81,4	102,7	123,3	107,3	111,0
Capitaux propres	198,2	236,0	308,0	232,4	324,5	258,1	217,5	264,9
Endettement total	180,6	279,2	205,6	268,8	179,7	310,6	218,4	199,3
Taux d'endettement (%)	48	54	40	54	36	55	50	43
<b>SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</b>								
<b>Production de l'exercice</b>	<b>172,9</b>	<b>294,1</b>	<b>305,6</b>	<b>256,3</b>	<b>120,0</b>	<b>211,3</b>	<b>219,4</b>	<b>207,6</b>
+ Rabais et ristournes	1,4	1,5	0,2	0,7	0,2	0,7	1,0	0,5
- Charges d'approvisionnement	81,0	113,2	57,1	113,9	53,7	93,7	91,0	77,2
- Autres achats et charges externes	42,7	79,9	78,9	76,1	36,3	60,1	57,3	55,7
<b>= Valeur ajoutée (VAHF)</b>	<b>50,6</b>	<b>102,5</b>	<b>169,9</b>	<b>67,0</b>	<b>30,2</b>	<b>58,3</b>	<b>72,1</b>	<b>75,2</b>
+ Subventions d'exploitation	37,4	37,6	6,1	37,0	58,2	56,1	36,6	31,0
+ Indemnités d'assurance	2,1	2,1	3,4	4,5	1,6	2,9	2,3	1,7
- Loyers et fermages	18,7	23,5	16,3	11,5	14,1	17,4	17,4	14,8
- Impôts et taxes	2,7	3,2	3,7	2,2	1,1	2,7	2,7	2,3
- Charges de personnel	6,3	8,8	46,8	4,9	4,2	8,0	12,8	15,2
<b>= Excédent brut d'exploitation</b>	<b>62,4</b>	<b>106,6</b>	<b>112,5</b>	<b>89,8</b>	<b>70,5</b>	<b>89,2</b>	<b>78,2</b>	<b>75,7</b>
+ Produits de gestion courante et produits financiers	1,3	2,0	0,8	1,0	0,2	1,4	1,2	1,1
- Dotations aux amortissements	35,3	49,2	31,0	44,9	31,6	44,5	38,0	33,4
- Charges financières	4,5	5,8	3,6	8,9	4,5	7,6	5,1	4,9
<b>= Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	<b>23,9</b>	<b>53,6</b>	<b>78,7</b>	<b>37,0</b>	<b>34,6</b>	<b>38,4</b>	<b>36,4</b>	<b>38,5</b>
+ Profits et charges exceptionnels	5,8	6,5	5,1	5,8	6,5	8,2	6,0	6,5
= Résultat de l'exercice	29,8	60,0	83,8	42,9	41,1	46,6	42,4	45,0
<b>RCAI par UTANS (millier d'euros/UTANS)</b>	<b>19,9</b>	<b>37,3</b>	<b>50,1</b>	<b>18,5</b>	<b>24,8</b>	<b>24,1</b>	<b>26,7</b>	<b>26,9</b>
Charges sociales personnelles de l'exploitant	11,9	18,9	17,2	15,9	8,7	12,5	13,0	11,4
<b>CHARGES</b>								
Consommations intermédiaires	115,3	182,9	126,9	181,0	83,4	144,2	139,7	140,7
Engrais et amendements	32,3	37,4	4,2	19,0	9,8	26,5	27,2	13,5
Produits phytosanitaires	27,8	32,1	13,0	10,0	4,1	17,7	22,6	10,8
Aliments du bétail	0,6	3,6	0,0	52,9	18,6	21,8	12,1	28,1
Charges à l'hectare (millier d'euros/ha)	1,3	2,1	8,5	2,5	0,9	1,4	1,7	2,3

\*COP : céréales, oléagineux, protéagineux

## Les aides de la politique agricole commune en 2015

Les aides directes du 1<sup>er</sup> pilier comportent trois grandes catégories : les aides découplées, les aides spécifiques à l'assurance récolte ou aux surfaces présentant une culture de protéagineux et les aides animales couplées aux cheptels. Le nombre de bénéficiaires du premier pilier a légèrement décliné (19 916 en 2015 contre 20 148 en 2014).

Les aides du 1<sup>er</sup> pilier de la campagne 2015 s'élèvent à près de 567 millions d'euros contre 594 millions en 2014, soit un recul de 4 % dû principalement à la baisse de la valeur moyenne de l'aide découplée, 226 € en 2015 contre 240 € en 2014. Les paiements découplés constituent l'essentiel des aides du premier pilier et représentent, en 2015, autour de 90 % du montant global, comme en 2014. Leur montant s'élève à 513 millions d'euros, en diminution de 5 % par rapport à l'année précédente.

Les aides couplées spécifiques aux surfaces se montent à 18,5 millions d'euros en 2015, niveau

inférieur à celui de 2014 (19,2 millions d'euros). Autour de 6 millions d'euros ont été versés au titre de l'aide aux protéagineux contre 4,6 millions en 2014. L'assurance récolte, quant à elle, est en baisse : elle atteint 8,4 millions d'euros contre 9,6 millions en 2014.

Les aides animales représentent plus de 35 millions d'euros en 2015, en hausse de 3 % par rapport à 2014. L'aide aux bovins allaitants atteint 30 millions d'euros, la prime aux ovins est de 2,7 millions d'euros et près de 1,6 million d'euros est destiné aux éleveurs caprins.

L'Union européenne met en œuvre, à côté de la politique agricole commune en faveur des marchés (1<sup>er</sup> pilier), une politique de développement des territoires ruraux (second pilier). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le conseil régional est l'autorité de gestion du Programme de Développement Rural Régional (PPDR) 2014-2020. Le PPDR Centre-Val de Loire a été validé par la Commission européenne le 7 octobre 2015.

### Pour en savoir plus :

- > [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr) / Données / Statistique agricole / Thématique / Aides publiques
- > [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) / Thématiques / Données économiques / Aides, Politique Agricole Commune

L'aide découplée qui existait en 2014, appelée droit au paiement unique (DPU), est remplacée en 2015 par une aide en trois parties : le paiement de base, appelé DPB (droit au paiement de base), le paiement vert et le paiement redistributif. Le paiement de base est versé en fonction des surfaces détenues par les agriculteurs. Le paiement vert est un paiement découplé, payé en complément des DPB, accordé à tout exploitant qui respecte (sauf cas dérogatoires) un ensemble de trois critères bénéfiques pour l'environnement : • contribuer au maintien d'un ratio de prairies permanentes par rapport à la surface agricole utile de la région, et ne pas retourner certaines prairies permanentes, dites « sensibles » ; • avoir une diversité des assolements ; • disposer de suffisamment de surfaces d'intérêt écologique (SIE). Le paiement redistributif est un paiement découplé, d'un montant fixe au niveau national, payé en complément des DPB de l'exploitation, dans la limite de 52 hectares par exploitation. Il permet de valoriser les productions à forte valeur ajoutée ou génératrices d'emploi, qui se font sur des exploitations de taille inférieure à la moyenne (typiquement l'élevage en général et en particulier l'élevage laitier, ou encore les fruits et légumes). C'est une aide qui prend en compte l'emploi de façon indirecte.

AC : aide au secteur caprin

AO : aide au secteur ovin

ICHN : L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) a été mise en place afin de compenser les difficultés structurelles auxquelles sont confrontées les exploitations agricoles situées en zones défavorisées. Son objectif est de contribuer au maintien d'une activité agricole viable dans les zones soumises à des contraintes naturelles. Ainsi, elle participe à la préservation d'écosystèmes diversifiés et des caractéristiques paysagères de ces milieux. En région Centre-Val de Loire, cette aide est accessible en zones défavorisées simples. Par ailleurs, le soutien à l'herbe qui existait jusqu'en 2014 sous forme de prime herbagère agro-environnementale (PHAE) est remplacé par un montant supplémentaire intégré à l'ICHN dès 2015.

ABA : L'aide aux bovins allaitants vise à soutenir les productions bovines par un paiement à la vache allaitante présente sur l'exploitation. Elle vise à préserver la production de viande en confortant aussi bien les ateliers bovins allaitants significatifs que les petits troupeaux.

Pour la programmation 2015-2020, les aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique sont financées par le 2<sup>e</sup> pilier de la PAC entièrement dédié au développement rural. Elles visent à compenser tout ou une partie des surcoûts et manques à gagner liés à l'adoption ou au maintien des pratiques de l'agriculture biologique, ceci en comparaison avec les pratiques de l'agriculture conventionnelle. Sur l'ensemble du territoire hexagonal, les aides à la conversion et au maintien sont ouvertes dans tous les programmes de développement rural (PDR) élaborés par les Régions, autorités de gestion du FEADER pour la nouvelle programmation, sur la base d'un cahier des charges établi par l'Etat, en concertation avec les différents partenaires.

## Les surfaces déclarées bénéficiant d'aides en 2015

Hectare	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Céréales</b>	<b>212 209</b>	<b>290 706</b>	<b>194 392</b>	<b>179 081</b>	<b>161 672</b>	<b>232 474</b>	<b>1 270 531</b>
dont blé tendre	107 288	173 853	105 136	114 120	89 001	106 142	695 539
orge	59 935	62 351	51 975	26 797	26 679	66 008	293 746
maïs grain et ensilage	33 733	26 072	21 712	31 971	23 344	37 984	174 817
<b>Oléagineux</b>	<b>70 261</b>	<b>87 612</b>	<b>64 770</b>	<b>60 553</b>	<b>52 116</b>	<b>38 349</b>	<b>373 663</b>
dont colza	52 004	86 175	48 189	37 601	45 495	33 369	302 832
tournesol	17 338	151	14 807	20 864	5 194	4 270	62 625
<b>Protéagineux</b>	<b>6 538</b>	<b>9 239</b>	<b>5 963</b>	<b>3 173</b>	<b>3 680</b>	<b>3 936</b>	<b>32 529</b>

Sources : SRISE Centre-Val de Loire - AGRESTE - ASP

## Aides directes liées aux surfaces en 2015

Millier d'euros	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Aides du 1<sup>er</sup> pilier</b>							
Paiements découplés	88 870	111 607	89 970	71 661	63 758	86 907	512 773
Aide aux protéagineux	2 200	1 891	2 395	1 389	1 032	1 003	9 910
Assurance récolte	1 235	1 543	1 377	1 707	1 273	1 302	8 437
<b>Aides directes du 2<sup>e</sup> pilier</b>							
ICHN	5 726	0	10 964	1 879	375	750	19 694

Sources : AGRESTE - ASP

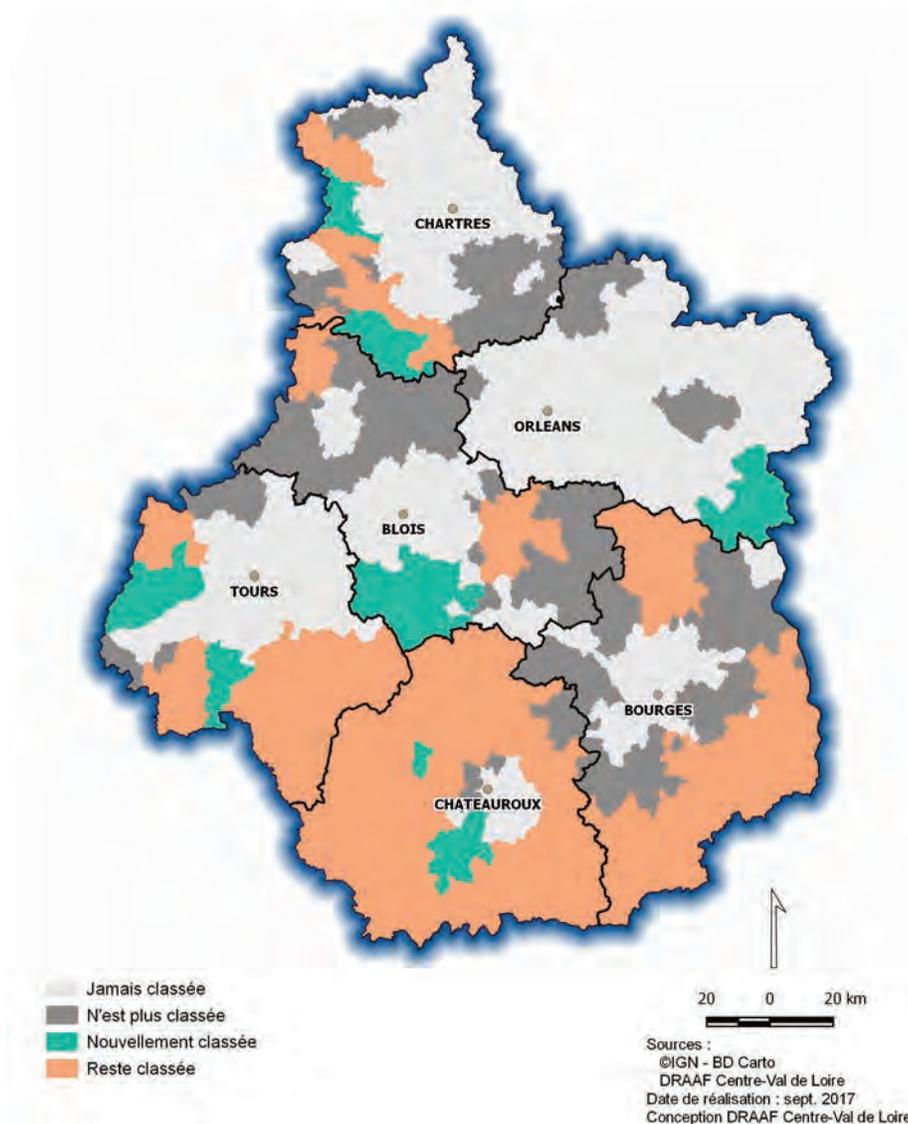
## Montants et bénéficiaires des aides découplées et des aides animales en 2015

Millier d'euros	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Nombre de bénéficiaires des aides découplées</b>	<b>2 868</b>	<b>3 851</b>	<b>3 947</b>	<b>3 333</b>	<b>2 671</b>	<b>3 022</b>	<b>19 692</b>
Montants des aides découplées	88 870	111 607	89 970	71 661	63 758	86 907	512 773
<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide aux bovins allaitants</b>	<b>901</b>	<b>218</b>	<b>1 265</b>	<b>345</b>	<b>204</b>	<b>160</b>	<b>3 093</b>
Montants ABA	9 512	1 286	13 922	2 601	1 423	1 200	29 944
<b>Nombre de bénéficiaires AC</b>	<b>122</b>	<b>4</b>	<b>168</b>	<b>129</b>	<b>38</b>	<b>27</b>	<b>488</b>
Montants AC	351	6	532	478	134	69	1 570
<b>Nombre de bénéficiaires AO</b>	<b>180</b>	<b>29</b>	<b>253</b>	<b>59</b>	<b>32</b>	<b>35</b>	<b>588</b>
Montants AO	797	126	1 098	285	176	220	2 702

## Aides du premier pilier en 2015 \*

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
<b>Nombre de dossiers par tranche</b>							
Moins de 6 000 €	435	607	944	839	595	432	3 852
de 6 000 à 20 000 €	487	663	718	806	584	611	3 869
de 20 000 à 30 000 €	438	788	711	635	515	661	3 748
de 30 000 à 45 000 €	652	1 000	847	640	578	722	4 439
de 45 000 à 60 000 €	432	506	401	275	271	376	2 261
de 60 000 à 90 000 €	333	246	293	126	123	187	1 308
90 000 € et plus	113	45	63	25	12	39	297
<b>Total</b>	<b>2 890</b>	<b>3 855</b>	<b>3 977</b>	<b>3 346</b>	<b>2 678</b>	<b>3 028</b>	<b>19 774</b>
<b>Montants versés pour l'ensemble des dossiers (millier d'euros)</b>							
Moins de 6 000 €	933	1 132	1 796	1 739	1 278	914	7 792
de 6 000 à 20 000 €	6 452	9 263	9 438	10 658	7 632	8 250	51 693
de 20 000 à 30 000 €	11 133	19 822	17 711	15 741	12 840	16 649	93 896
de 30 000 à 45 000 €	24 073	36 496	30 902	23 255	21 206	26 534	162 466
de 45 000 à 60 000 €	22 430	25 815	20 670	14 039	13 960	19 407	116 321
de 60 000 à 90 000 €	23 892	17 506	20 763	8 799	8 661	13 273	92 894
90 000 € et plus	13 000	5 106	6 903	2 763	1 318	4 670	33 760
<b>Total</b>	<b>101 913</b>	<b>115 140</b>	<b>108 183</b>	<b>76 994</b>	<b>66 895</b>	<b>89 697</b>	<b>558 822</b>

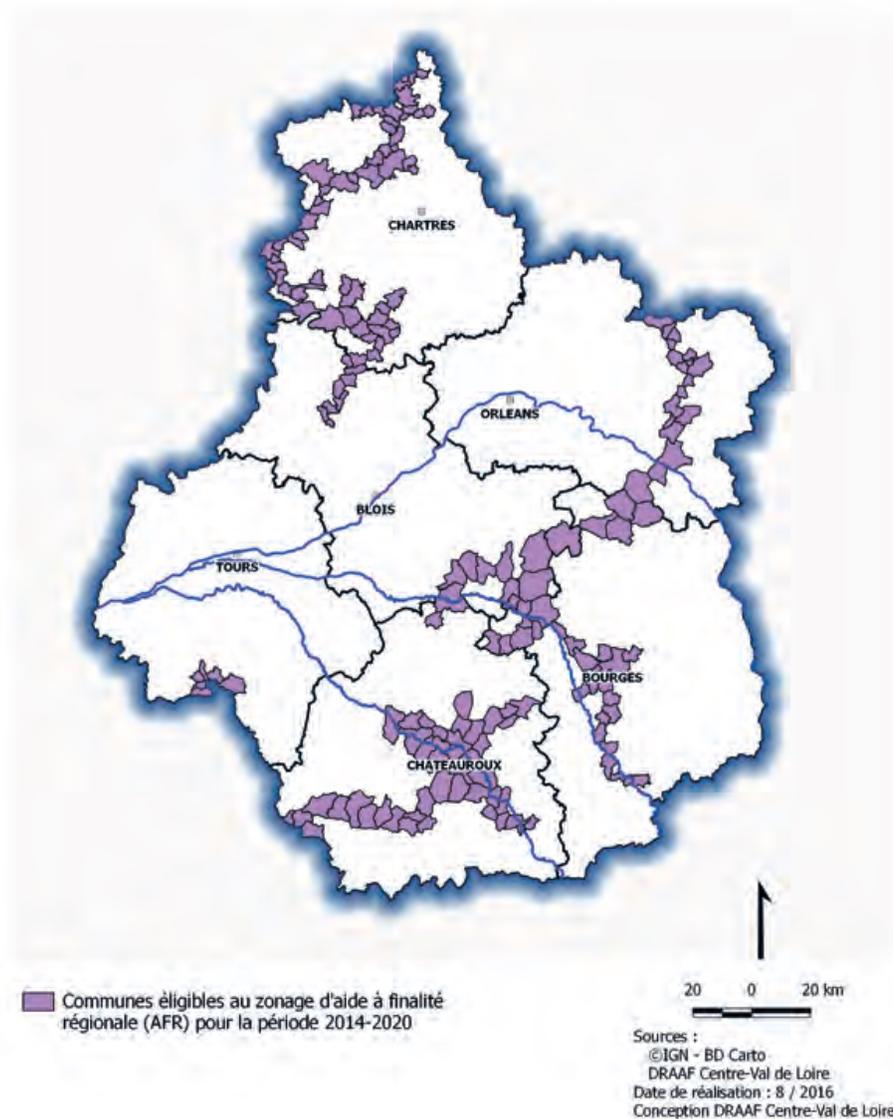
\* Hors assurance récolte



Créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement des territoires ruraux du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières : faible densité démographique, handicap structurel sur le plan socio-économique.

Le classement en ZRR permet aux entreprises de ce territoire de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents, par exemple lors de leur création. Il peut s'agir, pour les chefs d'entreprise, d'exonérations d'impôts sur le revenu ou sur les sociétés, voire de taxes professionnelles ; d'aides aux artisans ou commerçants repreneurs de derniers commerces ; d'avantages fiscaux pour les professionnels de santé, les professions libérales ou les investisseurs du secteur du tourisme, sous certaines conditions ; d'avantages fiscaux pour les employeurs associatifs ou pour les propriétaires immobiliers investisseurs.

Les ZRR s'inscrivent dans un zonage plus large des territoires ruraux de développement prioritaire (TRDP) qui indique les territoires présentant un faible niveau de développement économique.



Le Traité de Rome donne la possibilité aux pouvoirs publics des Etats membres de l'Union européenne de mettre en œuvre des aides aux entreprises « à finalité régionale » afin de contribuer au développement des territoires en difficulté de l'Union. En France, les régions éligibles ont été fixées par décret dans la carte des zones d'aides à finalité régionale (AFR) adoptée par la Commission européenne.

Ces AFR destinées aux grandes entreprises et PME permettent de subventionner l'investissement productif ou la création d'emplois liés à l'investissement, en fixant des taux maximum d'aide variables selon la zone et selon la taille de l'entreprise (Petite, Moyenne ou Grande). Les principaux dispositifs visés sont la prime à l'aménagement du territoire (PAT) pour les projets industriels, les aides des collectivités territoriales à l'investissement productif des grandes entreprises, les aides à l'immobilier d'entreprises, les exonérations de taxe professionnelle, les aides des sociétés de conversion.



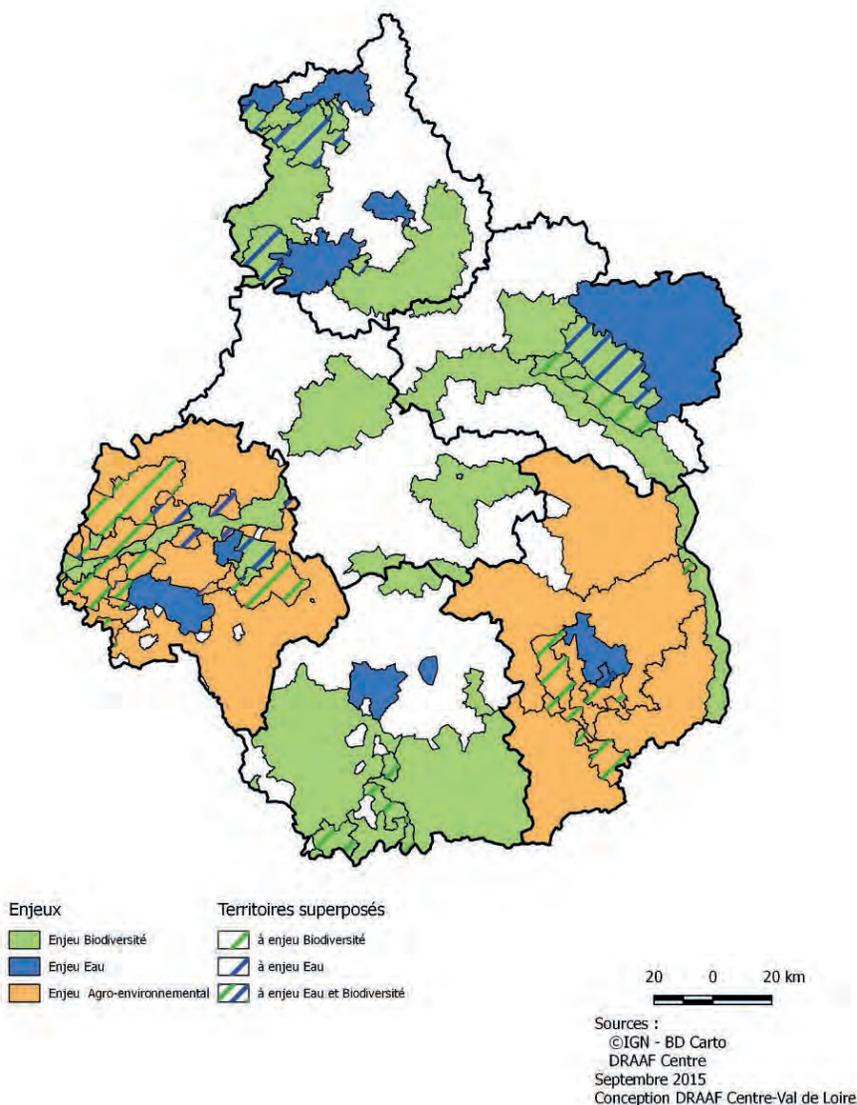
Les zones agricoles défavorisées sont des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

La directive européenne CEE n°75-268 du 28 avril 1975 définit quatre types de zones défavorisées : les zones de haute montagne, les zones de montagne, les zones de piémont et les zones défavorisées simples.

En région Centre, seules les zones défavorisées simples (terres peu productives, dépopulation, etc...) sont présentes.

Cette politique reconnaît le rôle important des agriculteurs dans la gestion du patrimoine naturel et considère que la société doit assumer une partie des coûts nécessaires au maintien de l'agriculture dans ces zones. Elle s'appuie essentiellement sur trois types de leviers :

- les aides à l'investissement ;
- la formation professionnelle ;
- les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) qui constituent la principale mesure d'aide au revenu dans les zones défavorisées.



Les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition.

Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

Les MAEC sont mises en œuvre dans le cadre de la politique de développement rural européenne avec les crédits nationaux et européens (FEADER). Elles ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner qu'impliquent le maintien ou le changement de pratiques. L'exploitant qui souscrit une MAEC s'engage à respecter pendant cinq ans des pratiques respectueuses de l'environnement en échange d'une rémunération qui dépend du niveau des contraintes. Les Régions sont désormais «autorités de gestion du FEADER».

## Conventions utilisées

nd	information non diffusable soit par insuffisance de qualité, soit par respect du secret statistique
nc	information non connue au moment de la réalisation de cet ouvrage
ns	non significatif
///	information sans objet
e	valeur très petite
-	valeur rigoureusement nulle
s	secret statistique

ASP	Agence de services et de paiements
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.
SAFER	Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural
SCAFR	Société de conseil pour l'aménagement foncier Rural
SNIA	Syndicat national de l'industrie de la Nutrition Animale
SRFD	Service Régional de la Formation et du Développement
SRISE	Service Régional de l'Information Statistique et Économique
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective.

## Définitions

### Exploitation agricole

L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole, une unité de production répondant aux conditions suivantes :

- elle exerce une activité agricole ;
- elle atteint une certaine dimension : soit un hectare ou plus de superficie agricole utilisée, soit vingt ares ou plus de cultures spécialisées, soit une activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, etc.) ;
- elle est soumise à une gestion courante indépendante ;

Elle est localisée dans la commune où est situé son siège. Celui-ci est défini par le bâtiment principal de l'exploitation, ou à défaut la parcelle agricole la plus importante.

### Surface agricole utilisée (SAU)

La SAU correspond à la superficie totale de l'exploitation, diminuée des bâtiments et cours, des taillis à rotation courte et très courte (y c. peupleraies), des bois et forêts de l'exploitation, de la surface non productive pouvant facilement être remise en culture (friche), et des autres superficies non agricoles (chemins, étangs, marais, carrières, terres stériles, landes, talus, jardins d'agrément, ...).

### Production brute standard (PBS)

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la production brute standard (PBS). Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production.

Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent, hors toute aide. Ils sont exprimés en euros.

Pour les productions végétales, les coefficients de PBS sont une valorisation des rendements par unité de surface. Pour les productions animales, ils incluent la valeur des productions secondaires (lait pour les vaches, les chèvres et les brebis).

La valeur de la production brute standard permet de classer les exploitations :

- petite exploitation quand elle se situe en deçà de 25 000 euros ;
- moyenne exploitation quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 euros ;
- grande exploitation quand elle dépasse 100 000 euros.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (OTEX).

Orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)

La nouvelle typologie des exploitations est définie officiellement par le règlement (CE) n° 1242/2008 du 8 décembre 2008. Elle s'applique pour la première fois sur les résultats du recensement agricole de 2010 ainsi qu'au réseau d'information comptable agricole à partir de l'exercice 2010.

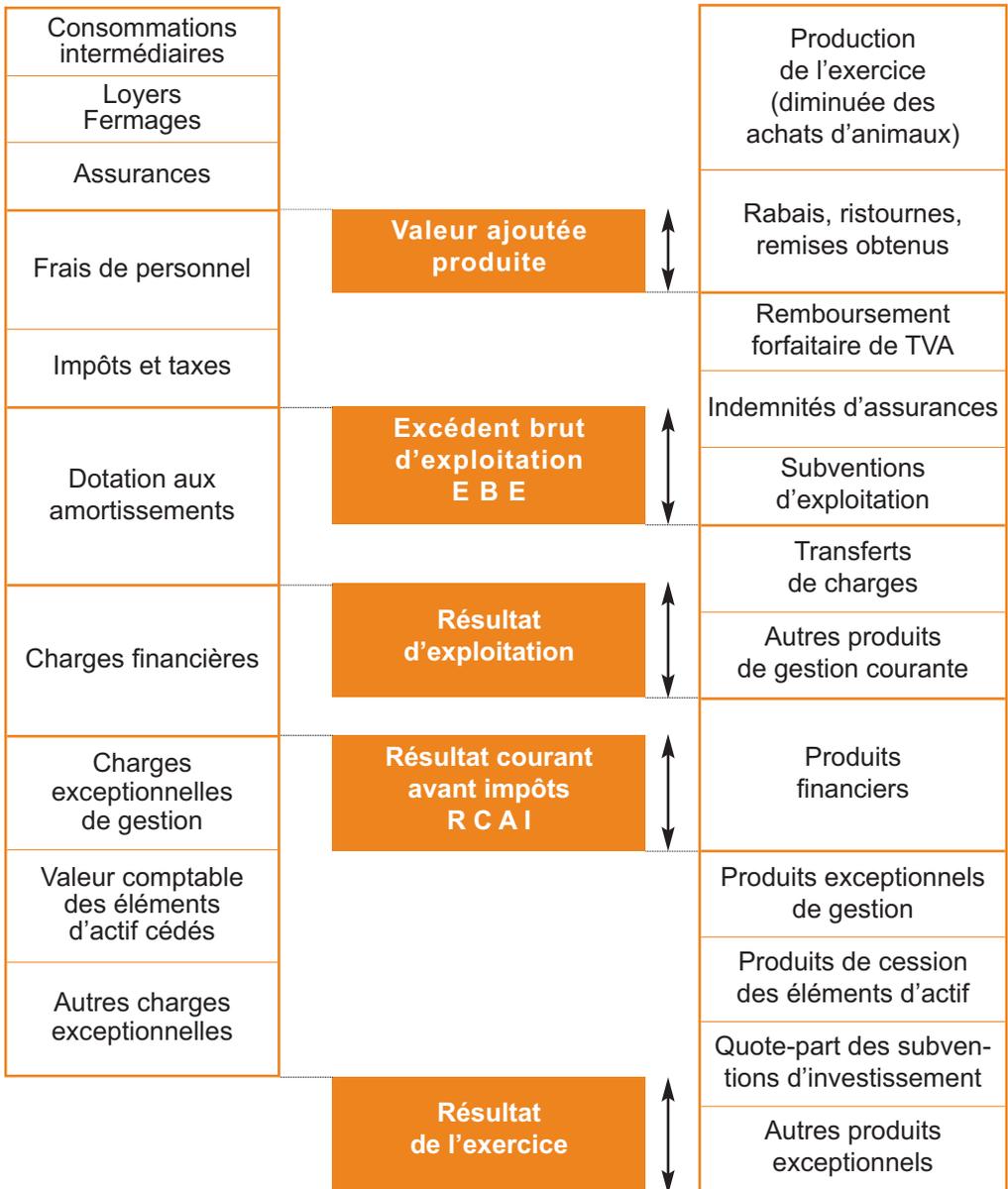
Le classement des exploitations selon leur orientation technico-économique se fait à partir de la PBS. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total. Le calcul des OTEX se fait dans une nomenclature très détaillée. Mais pour des raisons de confidentialité (recensement) ou de représentativité (RICA), la publication des résultats est faite selon une nomenclature agrégée, qui est la suivante :

<b>Nomenclature des orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)</b>	
1500	Céréales et oléoprotéagineux (COP)
1600	Cultures générales (autres grandes cultures)
2800	Maraîchage
2900	Fleurs et horticulture diverse
3500	Viticulture (appellation et autre)
3900	Fruits et autres cultures permanentes
4500	Bovins lait
4600	Bovins viande
4700	Bovins mixte
4813	Ovins et caprins
4800	Autres herbivores
5100	Porcins
5200	Volailles
6184	Polyculture et polyélevage
9000	Autres

## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

### CHARGES

### PRODUITS



Dans cette présentation, les soldes apparaissent tous positifs.  
 Pour une exploitation, voire un groupe d'exploitations (OTEX), certains peuvent être négatifs.

# Programme des enquêtes réalisées par le SRISE Centre-Val de Loire en 2018

## Exploitations forestières et scieries :

Chaque année, entre février et mai, le service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'agriculture réalise deux enquêtes annuelles de branche, l'une sur l'activité d'exploitation forestière et l'autre sur les activités de sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois. L'objectif est de suivre l'évolution de la production de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie, ainsi que les volumes de sciages, de produits connexes et de produits transformés. Toutes les entreprises de ces branches sont interrogées.

## Teruti :

Cette enquête annuelle sur l'occupation et l'utilisation du territoire français se déroule entre juin et août. Outre la production d'une statistique sur l'occupation et l'utilisation du sol en France par l'observation d'un échantillon constant de "points", elle permet de mesurer l'artificialisation ou les effets de la déprise agricole.

## Enquête sur les traitements phytosanitaires en cultures légumières :

Elle permettra de disposer d'une connaissance actualisée et précise de la diversité des pratiques des agriculteurs en matière de traitements phytosanitaires sur les parcelles de légumes. Cette enquête sera l'occasion d'évaluer l'incidence des actions mises en œuvre pour accompagner l'évolution de ces pratiques. Elle répond également à l'exigence d'évaluation du plan d'action Ecophyto 2018 et au règlement européen (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides. Elle apportera enfin des éléments pour apprécier l'impact des programmes d'action mis en œuvre dans le cadre de la directive européenne dite « Nitrates ». Elle se déroulera entre novembre 2017 et avril 2018.

## L'enquête sur les pratiques culturales en grandes cultures et prairies en 2017 (PKGC2017) :

Cette enquête vise à reconstituer l'itinéraire technique complet de 21 cultures : cahiers des charges, précédents culturaux, interculture, implantation, interventions mécaniques, irrigation, fertilisation, traitements phytosanitaires, rendements, raisonnements des interventions, etc. Cette enquête permettra de mieux comprendre la diversité des pratiques, et d'évaluer l'incidence des actions mises en œuvre pour accompagner l'évolution (plan Ecophyto2, programmes d'action de la directive nitrate, mesures agro-environnementales de la PAC, etc).

Par ailleurs, cette enquête permet de répondre au règlement européen (CE) n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil de 25 novembre 2009 relatif aux statistiques sur les pesticides. Ses résultats seront notamment utilisés pour produire des indicateurs permettant de suivre l'évolution de l'usage des produits phytopharmaceutiques (IFT : indicateurs de fréquence de traitement).

## Terres labourables :

Cette enquête annuelle a pour objectif d'estimer les rendements des principales cultures en terres labourables aux niveaux départemental, régional et national. Elle est également utilisée pour estimer l'évolution des surfaces cultivées. Une première vague de l'enquête, réalisée par sondage auprès d'exploitants agricoles, se déroule entre fin juillet et fin août. L'interrogation porte sur les surfaces et rendements des céréales à paille, du colza, des pois, fèves et féveroles. Une seconde vague d'enquête se déroule entre novembre et décembre et permet de collecter les données de surfaces et rendements des autres cultures ainsi que les prévisions de surfaces pour la campagne suivante.

## Cheptels porcin, ovin, caprin :

L'évolution conjoncturelle des marchés agricoles nécessite d'entretenir une connaissance fine des marchés. Les enquêtes statistiques annuelles sur la structure quantitative des cheptels porcin, ovin et caprin participent à celle-ci. Une première vague de collecte d'information, concernant uniquement le cheptel porcin, se déroule en avril de chaque année. Une deuxième vague, s'intéressant aux trois types de cheptel, dénombre les animaux présents au 1er novembre. Ceci permet ensuite d'établir des prévisions de production de viande.

## RICA :

Le réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête annuelle réalisée dans tous les états membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Des données comptables et technico-économiques détaillées sont collectées entre avril et novembre auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser leurs revenus et leur diversité, d'évaluer et de simuler l'impact des politiques agricoles.

## EPCIA :

L'enquête mensuelle sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles a pour objectif de suivre les prix de vente des principaux produits utilisés par les agriculteurs : les aliments pour animaux, les engrais, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et petit outillage et les produits et services vétérinaires. L'enquête permet ainsi d'alimenter l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), harmonisé avec celui des autres pays de l'Union européenne, et de calculer des IPAMPA régionalisés.



# Toute l'information sur l'agriculture régionale avec

www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Rubrique : données

The screenshot shows the website interface for 'Statistique agricole'. At the top, there is a header with the logo of the Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Centre-Val de Loire and the text 'Le ministère de l'agriculture en région'. Below this is a navigation bar with links: Accueil, PRODUCTION & RUBRES, ALIMENTATION, ENSEIGNEMENT & FORMATION, DONNÉES, and Vote DRAAF. A search bar is located on the right. The main content area is titled 'Statistique agricole' and contains several sections: 'Quoi de neuf?', 'Région et ses départements', 'Thématiques', 'Prix et indices', 'Zones clés', 'Recensements agricoles', and 'Activités du Service statistique'. A 'Contact' section is at the bottom. The footer contains logos for Service-Public.fr, Legifrance, data.gouv.fr, and france.fr.

## Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny  
131, rue du faubourg Bannier  
45042 Orléans Cédex 1  
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69

Directeur de publication :  
Jean-Roch GAILLET  
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON  
Composition : Manelle WOLL

Impression : BBV Imprimerie  
Dépôt légal : novembre 2017  
ISSN : 1284-0858  
ISBN : 978-2-11-152152-0  
Prix : 15,00 €  
Parution : novembre 2017

Courriel : sise.draaf.centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

